7109-M008-00

DÉMONTE-PNEU SÉRIE
AIKIDO.EVO

MANUEL D'INSTRUCTIONS
Applicable aux modèles suivants
ROT.AIKID.200235
ROT.AIKID.200075
ROT.AIKID.200099

FR TRADUCTION DES INSTRUCTIONS ORIGINALES

Pour les tables partie des rechanges se référer au document « LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES » à demander au fabricant.

• Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au revendeur le plus proche ou directement à :

VEHICLE SERVICE GROUP ITALY S.r.l
Via Filippo Brunelleschi, 9 - 44020 Ostellato - Ferrara - Italy
Phone (+39) 051 6781511 - Fax (+39) 051 846349 - e-mail: aftersales.emea@vsgdover.com

7109-M008-00 - Rév. n. 00 (04/2024)

SOMMAIRE

DESCRIPTION GÉNÉRALE 5

SYMBOLES UTILISES DANS LA NOTICE 7

TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES 8

1.0 GÉNÉRALITÉS 10
1.1 Introduction 10

2.0 DESTINATION D'EMPLOI 10
2.1 Préparation du personnel préposé 10

3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ 11
3.1 Risques résiduels 11

4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES 12
4.1 Normes générales de sécurité 12

5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT 13

6.0 DÉBALLAGE 14

7.0 DÉPLACEMENT 14

8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL 15
8.1 Position de travail 15
8.2 Aire de travail 15
8.3 Éclairage 15

9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE 16
9.1 Système d'ancrage 16
9.2 Procédures d'assemblage 17
9.3 Branchement pneumatique 18

10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES 19
10.1 Contrôles électriques 20

11.0 COMMANDES 20
11.1 Dispositif de commande 20
11.2 Mémorisation position verticale tête outil 21
11.2.1 Retour de la position verticale de la tête outil 22
11.2.2 Effacement de la position mémorisée de la tête outil 22
11.2.3 Réinitialisation de la position mémorisée de la tête outil 22
11.3 Pédalier 22

12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT 23
12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus 23
12.2 Opérations préliminaires - Préparation de la roue 25
12.3 Emploi de l'élévateur frontal 26
12.4 Blocage de la roue 27
12.4.1 Réglage hauteur du mandrin 31
12.4.2 Protection plateau roues renversées 31
12.5 Décollage des talons par les rouleaux verticaux 32
12.6 Démontage du pneumatique 34
12.7 Montage du pneu 37
12.7.1 Montage du talon supérieur du pneu avec dispositif entraîneur 38
12.8 Emploi spécial du décolle-pneus 39
12.9 Gonflage du pneu 39
12.9.1 Gonflage du pneu avec manomètre 40
12.9.2 Gonflage du pneu avec gonflage tubeless (pour le modèle avec système gonflage tubeless) 40
12.10 Instructions pour le remplacement des pneus RF (Run-Flat) et UHP (Ultra High-Performance) 41
12.10.1 Opérations préliminaires - Préparation de la roue 41
12.10.2 Blocage de la roue 42
12.10.3 Décollage des talons par les rouleaux verticaux 43
12.10.4 Démontage du pneu 46
12.10.5 Montage du pneu 50
12.10.6 Procédure de démontage du pneu à l'aide de la rallonge de pousse-talon 54
12.10.7 Montage du premier talon à l'aide de la rallonge pousse-talon 58
12.10.8 Gonflage de la roue 60

13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE 61
13.1 Remplacement du palpeur 62
13.2 Lubrifiants 63
13.3 Réglage de l'étranglement 63

14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS 66

15.0 DONNÉES TECHNIQUES 68
15.1 Données techniques électriques 68
15.2 Données techniques mécaniques 68
15.3 Dimensions 69

16.0 MISE DE CÔTÉ _____ **70**

17.0 MISE À LA FERRAILLE _____ **70**

18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE _____ **70**

19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS _____ **70**

Table A - Schéma électrique _____ ***71***

Table B - Schéma pneumatique _____ ***75***

Table C - Schéma pneumatique _____ ***78***

CONTENU DE LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE _____ **81**

CONTENT OF THE UK DECLARATION OF CONFORMITY _____ **82**

Caractéristiques / Accessoires — Modèle	ROT.AIKID.200235	ROT.AIKID.200075	ROT.AIKID.200099
Système de gonflage Tubeless			●
Bride de centrage universelle		●	

● = standard

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Fig. 1

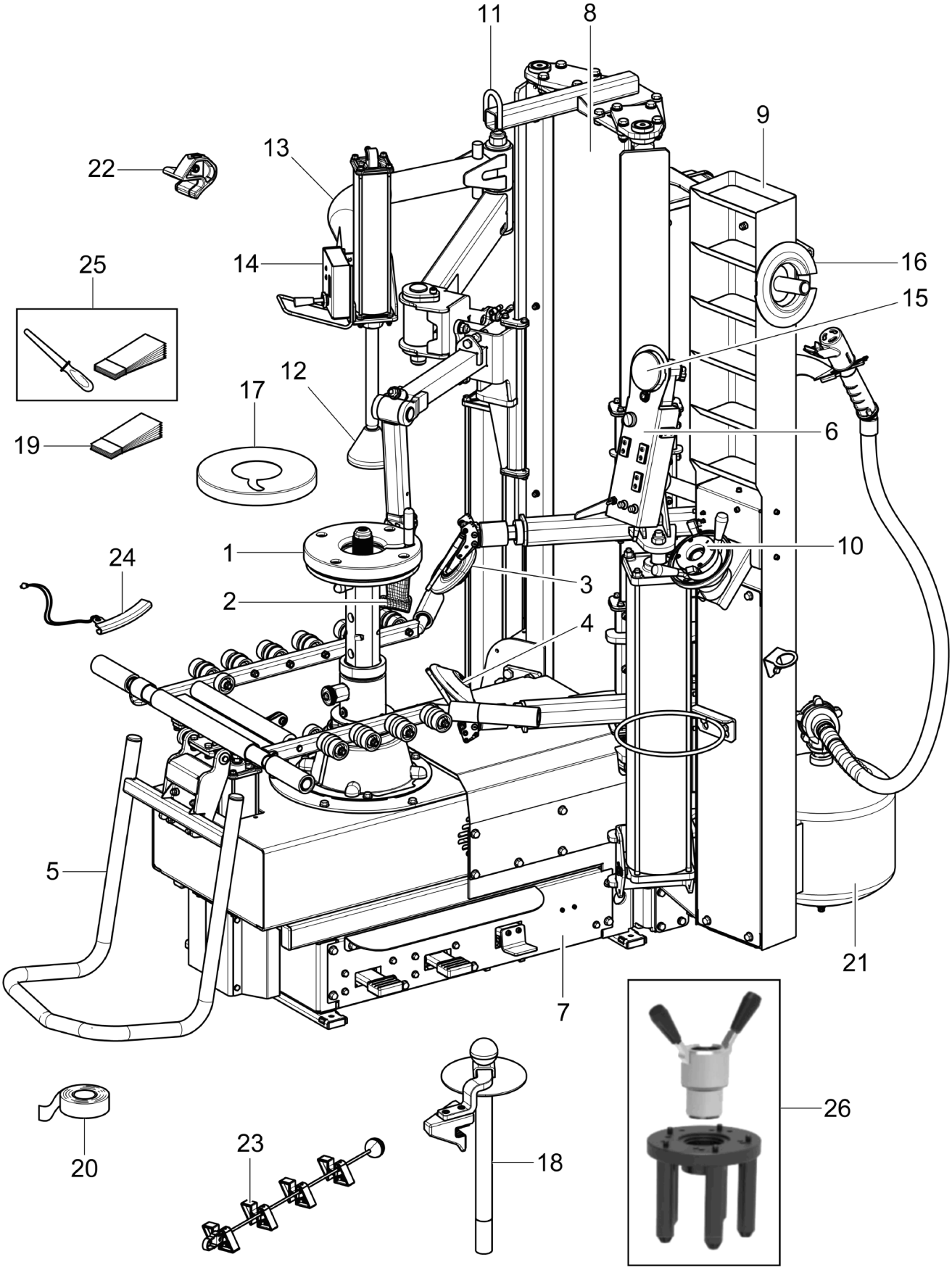

LÉGENDE (**Fig. 1**)

1 - Mandrin
2 - Tête outil
3 - Rouleau décolle-pneus supérieur
4 - Rouleau décolle-pneus inférieur
5 - Élévateur frontal
6 - Panneau de commande
7 - Pédalier
8 - Colonne
9 - Compartiments porte-objets
10 - Bague de blocage
11 - Dispositif de soulèvement
12 - Outil pousse-talon
13 - Dispositif pousse-talon
14 - Unité de commande dispositif pousse-talon
15 - Manomètre de gonflage
16 - Cône deux-faces
17 - Protection pour roues renversées
18 - Pousse-pneu avec dispositif entraîneur
19 - Feuille protection talon
20 - Ruban adhésif
21 - Réservoir système Tubeless (standard pour un modèle)
22 - Presseur
23 - Rallonge pousse-talon 22-28
24 - Protection talon pour pneus Run flat
25 - Kit protection talon + Feuille protection talon
26 - Bride de centrage universelle (standard pour certains modèles)

SYMBOLES UTILISES DANS LA NOTICE

Symboles	Description
	Lire le mode d'emploi.
	Porter des gants de travail.
	Mettre des chaussures de travail.
	Porter des lunettes de sécurité.
	Obligation. Opérations ou interventions a réaliser obligatoirement.
	Attention. Prêter particulier attention (possibles dommages matériels).

Symboles	Description
	Danger! Faire très attention.
	Note. Indication et/ou information utile.
	Déplacement avec chariot élévateur ou transpalette.
	Levage par le haut.
	Assistance technique nécessaire. Interdiction d'exécuter toute opération de maintenance.

TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES

Fig. 2

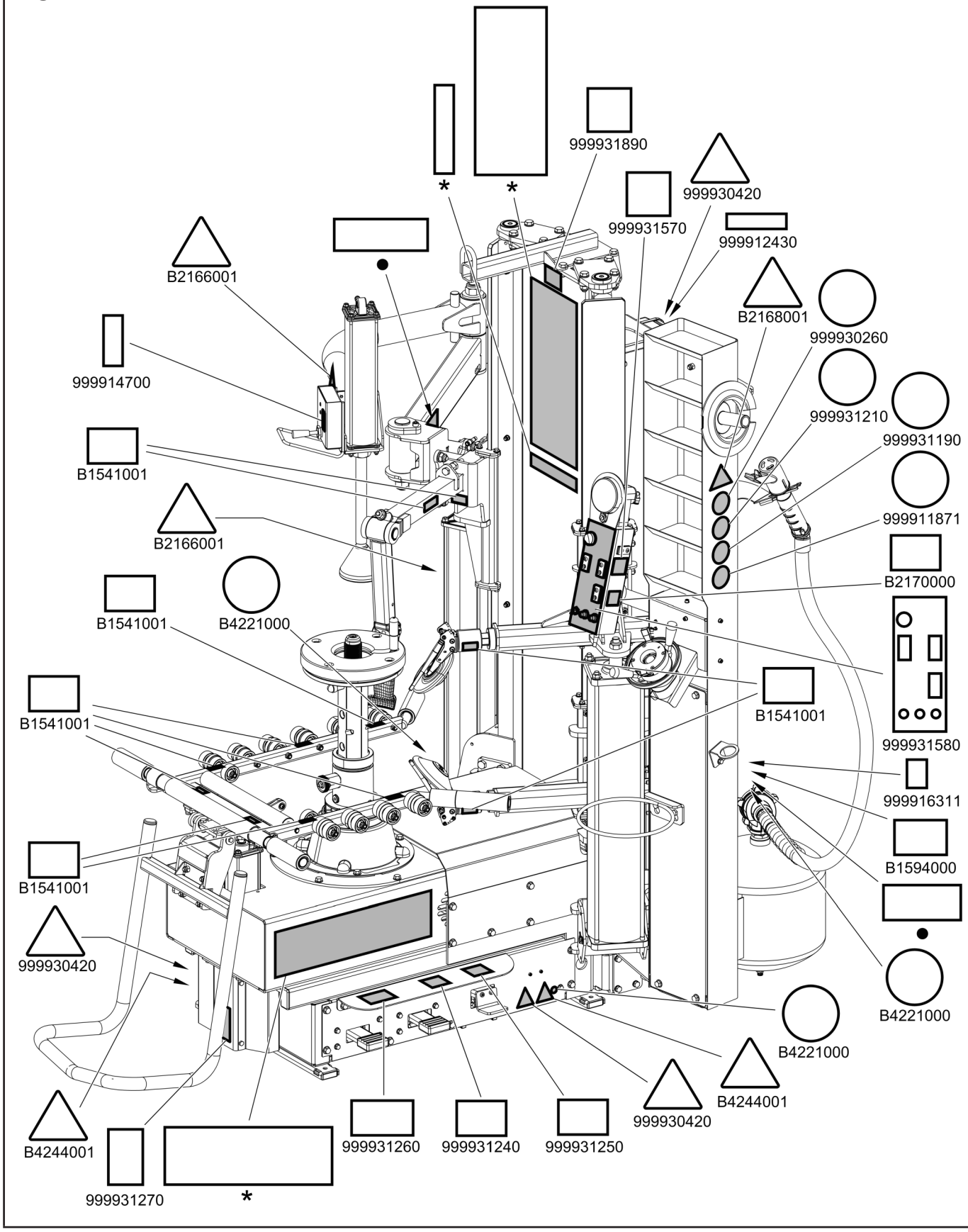

Codification des plaques	
B1541001	*Plaquette de danger*
B1594000	*Plaquette date*
B2166001	*Plaquette danger décolle-pneus*
B2168001	*Plaquette danger éclatement pneu*
B2170000	*Plaquette indication maximum pression gonflage*
B4182000	*Plaquette spécifications moteur électrique (positionnée sur le moteur)*
B4221000	*Plaquette mise à la terre*
B4244001	*Plaquette danger parties en rotation*
999911871	*Plaquette cache-oreilles*
999912430	*Plaquette tension 230 V - 1 Ph - 50 Hz*
999914700	*Plaquette commandes pousse-talon*
999916100	*Plaquette Auto/Man*
999916311	*Plaquette poubelle déchets*
999916880	*Plaquette portée max. 80 kg (176 lbs)*
999930260	*Plaquette lecture du manuel d'instructions*
999930420	*Plaquette danger électricité*
999931190	*Plaquette obligation lunettes*
999931210	*Plaquette obligation chaussures*
999931240	*Plaquette rotation*
999931250	*Plaquette pression*
999931260	*Plaquette haut-bas*
999931270	*Plaquette poids*
999931330	*Plaquette AIKIDO.EVO*
999931570	*Plaquette bouton latérale pour acquisition diamètre*
999931580	*Plaquette commandes*
999931890	*Plaquette WDK*
●	*Plaquette matricule*
*	*Plaquette du fabricant ou nom de la machine*

EN CAS D'ABSENCE OU DE DÉCHIFFREMENT NON PARFAIT D'UNE OU DE PLUSIEURS PLAQUES PRÉSENTES SUR L'ÉQUIPEMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE REMPLACER LA/LES PLAQUES ET DE LES COMMANDER EN CITANT LE NUMÉRO DE CODE RELATIF.

QUELQUES ILLUSTRATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL , ONT ÉTÉ OBTENUES DE PHOTOS DE PROTOTYPES, DONC LES ÉQUIPEMENTS ET LES ACCESSOIRES DE LA PRODUCTION STANDARD PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DE CEUX ILLUSTRÉS.

1.0 GÉNÉRALITÉS

Le présent manuel fait partie intégrante de l'équipement et devra accompagner toute la vie opérationnelle de l'équipement même.
Lire attentivement le présent manuel car ils fournit des indications importantes au sujet le **FONCTIONNEMENT**, **la SÉCURITÉ DE L'EMPLOI et DE L'ENTRETIEN.**

GARDER DANS UN ENDROIT BIEN CONNU ET FACILEMENT ACCESSIBLE POUR ÊTRE CONSULTÉ PAR LES TECHNICIENS DE MAINTENANCE EN CAS DE DOUTE.

LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES À LE GARAGE, À L'ÉQUIPEMENT OU À LA ROUE/PNEU DU CLIENT QUI POURRAIENT SURVENIR SI LES INSTRUCTIONS INDIQUÉES DANS CE MANUEL NE SONT PAS OBSERVÉES. LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS POURRAIT ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

1.1 Introduction

Merci d'avoir acheté cette démonte-pneu ! Le démonte-pneu a été conçu et construit pour les garages professionnels. Le démonte-pneus est facile à utiliser et a été conçu avec la sécurité comme objectif. En suivant les soins et l'entretien décrits dans ce manuel, votre démonte-pneus sera en mesure de garantir des années de service.

2.0 DESTINATION D'EMPLOI

L'équipement objet de ce manuel est un démonte-pneus qui utilise deux systèmes :

- un moteur électrique couplé à un réducteur pour gérer la rotation des pneumatiques, et
- un système d'air comprimé pour gérer le mouvement des cylindres pneumatiques avec de multiples outils de montage/démontage.

L'équipement est destiné à être utilisé exclusivement pour le montage et le démontage de n'importe quel type de roue avec jante entière (à creux et avec talon), avec diamètre et largeur comme décrit dans le chapitre « Spécifications techniques ».

CET ÉQUIPEMENT NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉE POUR DES OPÉRATIONS AUTRES QUE CELLES POUR LESQUELLES ELLE A ÉTÉ CONÇUE.
TOUT AUTRE EMPLOI EST À CONSIDÉRER IMPROPRE ET PAR CONSÉQUENT DÉRAISONNABLE.

ON NE PEUT DONC CONSIDÉRER LE CONSTRUCTEUR RESPONSABLE DE DÉGÂTS ÉVENTUELS QUI SERAIENT CAUSÉS POUR DES EMPLOIS IMPROPRES, ERRONÉS ET DÉRAISONNABLES.

2.1 Préparation du personnel préposé

L'emploi de l'appareillage n'est consenti qu'au personnel entraîné expressément et autorisé.

Étant donné la complexité des opérations nécessaires pour gérer l'équipement et pour effectuer les opérations avec efficacité et sécurité, il est nécessaire que le personnel préposé soit entraîné d'une façon correcte pour qu'il apprenne les informations nécessaires afin d'atteindre une façon opérationnelle en ligne avec les indications fournies par le constructeur.

UNE LECTURE SOIGNEUSE DU PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN ET UNE BREF PÉRIODE D'ACCOMPAGNEMENT AU PERSONNEL EXPERT PEUVENT CONSTITUER UNE PRÉPARATION PRÉVENTIVE SUFFISANTE.

3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

CONTRÔLER CHAQUE JOUR L'INTÉGRITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION SUR L'ÉQUIPEMENT.

L'équipement est équipé de :

- **commandes exigeant la « présence de l'opérateur** » (arrêt immédiat de l'action lors du relâchement de la commande) pour tous les actionnements ;
- rotation mandrin ;
- translation tête outil ;
- translation rouleau décolle-pneus ;
- **disposition logique des commandes.**
  Il sert pour éviter des erreurs dangereuses de l'opérateur ;
- **protections fixes et abris.**
  Il se trouve sur la machine quelques protections de type fixe qui sont destinées à éviter des risques potentiels d'écrasement, de coupure et de compression.
  Telles protections ont été réalisées après l'estimation des risques et après avoir évalué toutes les situations opérationnelles de l'équipement.
  Les protections en général et en particulier celles en matériel gommeux doivent être contrôlées périodiquement dans le but d'évaluer leur état d'usage.

EXÉCUTER PÉRIODIQUEMENT L'ENTRETIEN DES PROTECTIONS, DES ABRIS ET DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ EN GÉNÉRAL COMME INDIQUÉ DANS LE CHAPITRE 13. ENTRETIEN ORDINAIRE.

- **Limiteur de pression** (**soupape balancement**) **non recalibrable.**
  Il sert à gonfler la roue dans des conditions de sécurité raisonnables. En effet, ce limiteur ne permet pas un gonflage à une pression supérieure à 4,2 ± 0.2 bar (60 ± 3 psi) (voir **Fig. 3**).

Fig. 3

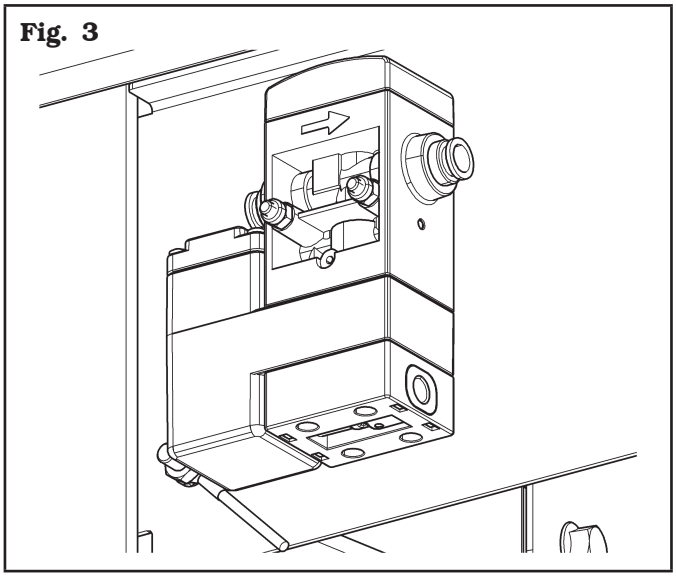

- **Soupape de sécurité 12 bar sur le réservoir** (pour le modèle avec système de gonflage tubeless)**.**
  La soupape de sécurité (**Fig. 4 réf. 1**) évite que le réservoir de gonflage soit soumis à une pression supérieure aux 12 bar (174 psi).

Fig. 4

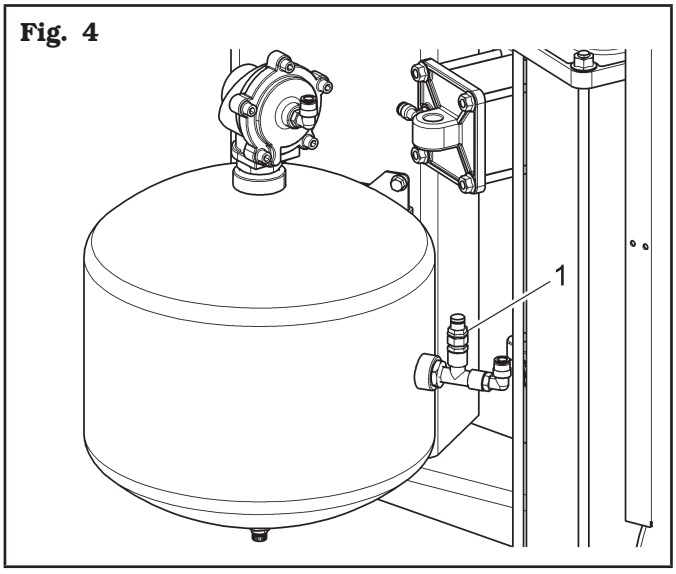

3.1 Risques résiduels

L'équipement a été soumise à une analyse complète des risques selon la norme de référence EN ISO 12100.
Les risques ont été réduits, autant que possible, par rapport à la technologie et à la fonctionnalité de l'équipement. D'éventuels risques résiduels ont été mis en évidence dans ce manuel et par les pictogrammes et les avertissements dont le positionnement est indiqué dans le « TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES » (voir **Fig. 2**).

4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lorsque vous utilisez un équipement de garage, vous devez toujours suivre les précautions de sécurité de base, y compris les suivantes :

1. Lisez toutes les instructions.
2. Des précautions doivent être prises car des brûlures peuvent survenir en touchant des pièces chaudes.
3. N'utilisez pas l'équipement avec un câble endommagé ou si l'équipement est tombé ou est endommagé jusqu'à ce qu'il ait été examiné par un technicien de service qualifié.
4. Ne laissez pas un cordon pendre du bord de la table, de la surface de travail ou du comptoir ou entrer en contact avec des collecteurs chauds ou des lames de ventilation en mouvement.
5. Si une extension est nécessaire, utilisez un câble avec un courant nominal égal ou supérieur à celui de l'équipement. Les câbles prévus pour un courant inférieur à celui de l'équipement peuvent surchauffer. Il faut prendre soin de disposer le câble de manière à ne pas créer de trébuchement ou qu'il n'est pas tendu.
6. Débranchez toujours l'équipement de la prise électrique lorsqu'il n'est pas utilisé. N'utilisez jamais le câble pour débrancher la fiche de la prise. Saisissez la fiche et tirez pour la déconnecter.
7. Laisser l'appareil refroidir complètement avant de le ranger. Enroulez le câble autour de l'équipement lorsque vous le rangez.
8. Pour réduire le risque d'incendie, n'utilisez pas l'équipement à proximité de conteneurs ouverts de liquides inflammables (essence).
9. Lors de travaux sur des moteurs à combustion interne, une ventilation adéquate doit être fournie.
10. Gardez les cheveux, les vêtements amples, les doigts et toutes les parties du corps éloignés des pièces mobiles.
11. Pour réduire le risque de choc électrique, n'utilisez pas l'équipement sur des surfaces humides ou ne l'exposez pas à la pluie.
12. Utilisez uniquement comme décrit dans ce manuel. N'utilisez que les accessoires recommandés par le fabricant.
13. PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ. Les lunettes de tous les jours ont des verres résistants aux chocs, mais ce ne sont pas des lunettes de sécurité.

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

4.1 Normes générales de sécurité

- Toute altération ou modification de l'équipement, quelles qu'elles soient, qui n'aient pas été autorisées auparavant par le constructeur libèrent ce dernier des dommages dérivant des actes indiqués ci-dessus ou pouvant s'y référer.
- L'enlèvement ou la manipulation des dispositifs de sécurité ou des signaux d'avertissement placés sur l'équipement, peut causer un grave danger et implique une violation des Normes Européennes sur la sécurité.
- L'emploi de l'équipement n'est permis que dans des lieux dépourvus de risques d'**explosion** ou d'**incendies** et en **lieux secs** et **abrités**.
- On recommande l'emploi d'accessoires et de pièces de rechange originaux.

LE CONSTRUCTEUR DÉCLINE CHAQUE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES CAUSÉES PAR INTERVENTIONS NON AUTORISÉES OU PAR L'EMPLOI DE COMPOSANTES OU ACCESSOIRES NON ORIGINAUX.

- L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié, en plein respect des instructions rapportées ensuite.
- Contrôler que, au cours des manœuvres opérationnelles, il ne se produisent pas des conditions de danger. Arrêter immédiatement l'équipement au cas où l'on rencontrerait des dysfonctionnements, et interpeller le service d'assistance du revendeur autorisé.
- En cas d'urgence et avant toute opération d'entretien ou de réparation, isoler l'équipement des sources d'énergie, en coupant l'alimentation électrique en activant l'interrupteur principal.
- L'installation électrique d'alimentation de l'équipement doit disposer d'une mise à la terre appropriée, à laquelle on devra brancher le conducteur jaune-vert de protection.
- Contrôler que l'aire de travail autour de l'équipement soit libre d'objets potentiellement dangereux et qu'il ne s'y trouve pas d'huile afin d'éviter que le caoutchouc puisse en être endommagé. En outre, l'huile répandue sur le sol constitue un danger pour l'opérateur.

L'OPÉRATEUR DOIT PORTER DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL ADÉQUATS, DES LUNETTES DE PROTECTION ET GANTS POUR ÉVITER DES DOMMAGES DÉRIVANT DE LA PROJECTION DE POUSSIÈRE NUISIBLE, D'ÉVENTUELLES PROTECTIONS SACRUM-LOMBAIRES POUR LE SOULÈVEMENT DES PARTIES LOURDES. IL NE DOIT PAS PORTER D'OBJETS QUI PENDENT COMME DES BRACELETS OU AUTRES OBJETS SEMBLABLES. LES CHEVEUX LONGS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS AVEC DES PRÉCAUTIONS OPPORTUNES, LES CHAUSSURES DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES AU TYPE D'OPÉRATION À EFFECTUER.

- Les poignées et les points d'appui servant au fonctionnement de l'équipement doivent être maintenus propres et dégraissés.
- L'environnement de travail doit toujours être bien propre, sec et non à l'extérieur. Assurez-vous que les environnements de travail sont suffisamment éclairés.
  L'équipement ne peut être utilisé que par un seul opérateur à la fois. Les personnes non autorisées doivent rester a l'extérieur de la zone de fonctionnement, suivant la **Fig. 7.**
  Éviter absolument toute situation de danger. En particulier ne pas utiliser cet équipement dans des milieux humides ou glissants ou à l'extérieur.
- En phase de gonflage, ne pas s'appuyer sur le pneu et ne pas se mettre dessus ; en phase de collage de talon, garder les mains éloignées du pneu et du bord de la jante.
- Au cours des opérations de gonflage, toujours rester à côté de l'équipement et jamais devant.
- Au cours du fonctionnement et de l'entretien de cet équipement respecter rigoureusement toutes les normes en vigueur en matière de sécurité et de protection contre les accidents.
  L'équipement ne doit être manœuvré que par du personnel formé.
- Ne jamais activer le dispositif de gonflage (pour le modèle avec système de gonflage tubeless) si le pneu n'a pas été bloqué correctement.

MAINTENEZ TOUJOURS LES COMMANDES EN POSITION NEUTRE.

5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT

LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION DES CHARGES NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.
LE DISPOSITIF DE LEVAGE DOIT AVOIR UNE PORTÉE CORRESPONDANT AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT EMBALLÉ (VOIR PARAGRAPHE DES « SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES »).

L'équipement est emballée partiellement montée.
Le déplacement doit être effectué au moyen de transpalette ou de chariot gerbeur.
Les points de prise des fourches sont indiqués par des marques placées sur l'emballage, **Fig. 5**).

Fig. 5

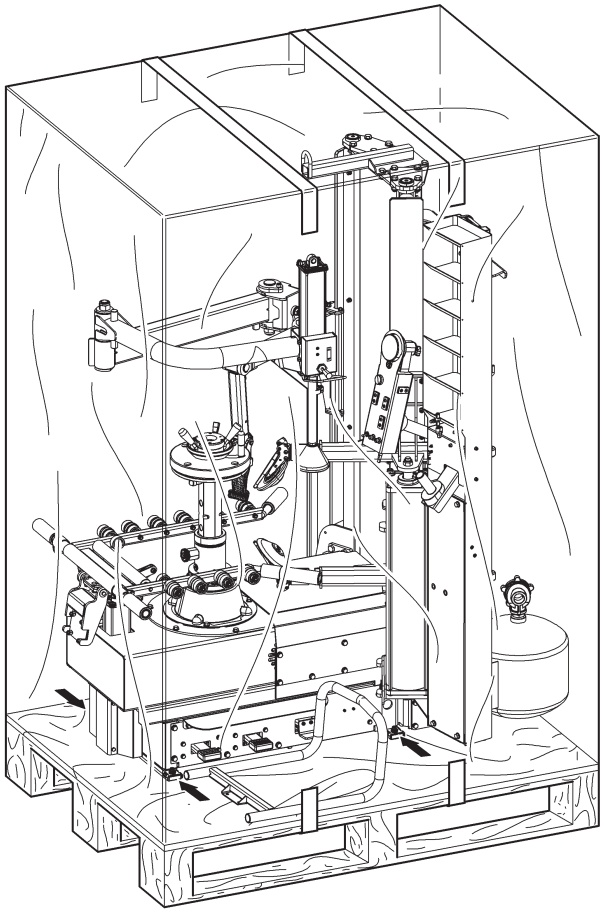

6.0 DÉBALLAGE

AU COURS DU DÉBALLAGE PORTER TOUJOURS DES GANTS AFIN D'ÉVITER TOUTES SORTES D'ÉGRATIGNURES POUVANT ÊTRE PROVOQUÉES PAR LE CONTACT AVEC LE MATÉRIEL D'EMBALLAGE (CLOUS, ETC.).

La boîte en carton se présente entourée de feuillards consistant en rubans en matière plastique. Couper ces feuillards avec des ciseaux adéquats. Avec un petit couteau, pratiquer des coupures le long des axes latéraux de la boîte et l'ouvrir à éventail.
Il est aussi possible d'effectuer le déballage en déclouant la boîte en carton de la palette sur laquelle elle est fixée. Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité de l'équipement elle-même en contrôlant qu'il n'y ait pas de parties visiblement endommagées. En cas de doute **ne pas employer l'équipement** et s'adresser à un personnel professionnellement qualifié (à son propre revendeur).
Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, clous, vis, bois, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants en tant que sources potentielles de danger. Déposer les susdits matériaux dans des lieux spéciaux pour le ramassage s'ils sont polluants ou non biodégradables.

LA BOÎTE CONTENANT LES ACCESSOIRES EST CONTENUE DANS L'ENVELOPPE. NE PAS LA JETER AVEC L'EMBALLAGE.

7.0 DÉPLACEMENT

IL DISPOSITIF DI LEVAGE DEVE AVERE UNA PORTÉE CORRESPONDANTE AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT (VOIR PARAGRAPHE DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES). IL NE FAUT ABSOLUMENT PAS FAIRE OSCILLER L'ÉQUIPEMENT SOULEVÉ.

Suivre les instructions ci-dessous lors de la manutention de l'équipement de la plateforme de déballage à celle de l'installation.

- Protéger les arêtes vives aux extrémités par un matériau adéquat (pluribol-carton).
- Ne pas employer de câbles métalliques pour la soulever.
- S'assurer que l'équipement soit débranchée du réseau électrique.
- Élinguer avec courroie au moins de 450 cm (177") de longueur avec une porté supérieur de 2500 kg (5500 lbs).
- Soulevez-le en suite en utilisant la bride (**Fig. 6 réf. 1**).

Fig. 6

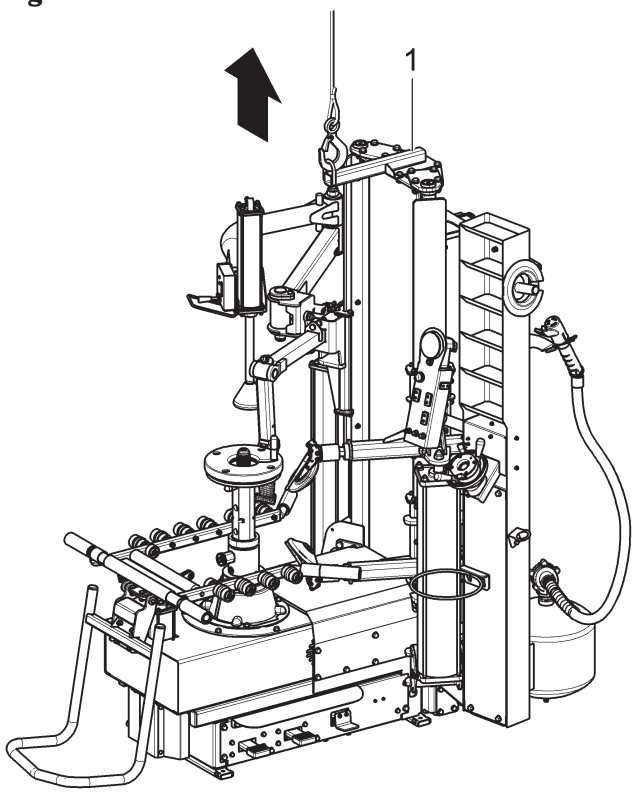

8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les caractéristiques de l'environnement de travail de l'équipement doivent respecter les limites suivantes :

- température : +5 °C - +40 °C (+41 °F - +104 °F);
- humidité relative : 30 - 95 % (sans rosée) ;
- pression atmosphérique : 860 - 1060 hPa (mbar) (12.5 - 15.4 psi).

Toute utilisation de l'équipement dans des environnements ne présentant pas les caractéristiques spécifiées ne sera admise qu'après approbation et autorisé par le constructeur.

8.1 Position de travail

Sur **Fig. 7** est possible de repérer les positions de fonctionnement **A** et **B** qui seront rappelées pendant la description des phases opérationnelles de l'équipement.
La position **A** est considérée la principale pour le montage et le démontage de la roue sur le mandrin tandis que la position **B** est la meilleure pour suivre les opérations de gonflage du pneu.
En tout cas, le fait d'opérer dans les positions indiquées permet d'obtenir une plus grande précision et vitesse au cours des phases opérationnelles et permet à l'opérateur de travailler en toute sécurité.

8.2 Aire de travail

Fig. 7

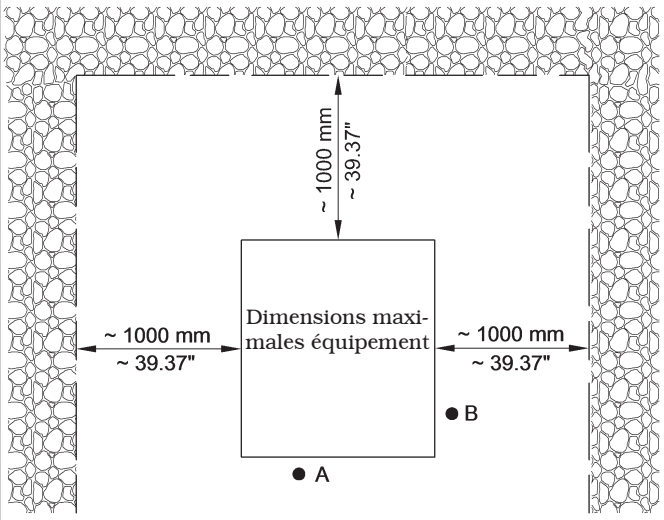

UTILISER L'ÉQUIPEMENT DANS UN ENDROIT SEC ET SUFFISAMMENT ÉCLAIRÉ, FERMÉ, PROTÉGÉ DE TOUTES LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR CONCERNANT LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.

L'installation de l'équipement a besoin d'un espace utile, (comme il est indiqué dans la **Fig. 7**. Le positionnement de l'équipement doit s'effectuer en suivant les proportions indiquées. De sa position de commande l'opérateur est à même de visualiser tout l'équipement et l'aire qui l'entoure. L'opérateur doit empêcher que ne se trouvent, dans cette aire, des personnes non autorisées et des objets qui pourraient représenter des sources de danger. L'équipement doit être montée sur un plan horizontal, de préférence recouvert de ciment ou de carrelage. Éviter les plans instables ou disjoints.
La plan d'appui de l'équipement doit supporter les charges transmises au cours de la phase opérationnelle. Ce plan doit avoir une portée de 500 kg/m² au moins (100 lb/ft²).
La profondeur du sol solide doit garantir la tenue des tampons d'ancrage.

8.3 Éclairage

L'équipement doit être installé dans un endroit suffisamment éclairé en conformité avec toutes les mesures normatives.

9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE

TOUTE OPÉRATION DE MONTAGE OU DE RÉGLAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.

Après avoir libéré de l'emballage les différentes pièces détachées, contrôler leur état d'intégrité, et qu'il n'y ait pas de pièces manquantes ou endommagées, et ensuite, observer les instructions suivantes pour pourvoir à l'assemblage des pièces elles-mêmes en suivant, comme référence, la série d'illustrations ci-jointe.

9.1 Système d'ancrage

L'équipement emballé est fixé à la palette de support par des trous sur le châssis indiqué dans la figure ci-dessous. Ces trous doivent également être utilisés pour la fixation au sol, en utilisant des ancrages appropriés pour le béton (non inclus). Avant de fixer au béton, vérifiez que tous les points d'ancrage sont plat, de niveau et en contact avec le sol. Dans le cas contraire, caler entre l'équipement et le sol, comme indiqué sur la **Fig. 8**.

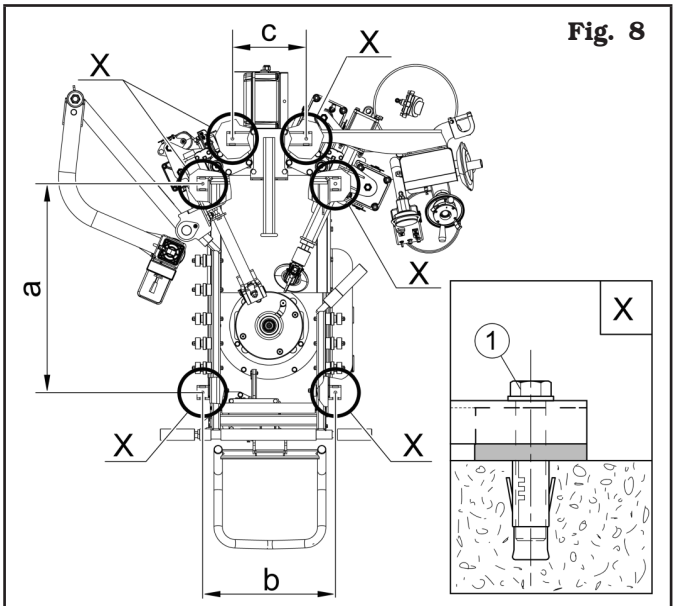

Fig. 8

a=737 mm / 29.02"
b=470 mm / 18.50"
c=260 mm / 10.24"

- Pour fixer l'équipement au sol, utilisez des boulons et goupilles d'ancrage (**Fig. 8 réf. 1**) avec une tige filetée M8 (UNC 5/16) adaptée au sol sur lequel sera fixé le démonte-pneu et en nombre égal au nombre de trous de montage sur le châssis inférieur ;
- percer des trous dans le sol, adaptés pour insérer les ancrages choisis, en correspondance avec les trous sur le châssis inférieur ;
- insérer les ancrages dans les trous pratiqués dans le sol à travers les trous du châssis inférieur et serrer les ancrages ;
- serrer les ancrages sur le châssis comme indiqué par le fabricant des ancrages elles-mêmes.

9.2 Procédures d'assemblage

1. Fixer le tuyau de support du basculeur (**Fig. 9 réf. 1**) à la bride du support de base (**Fig. 9 réf. 2**) en utilisant le goujon (**Fig. 9 réf. 3**), les rondelles (**Fig. 9 réf. 4**) et les vis (**Fig. 9 réf. 5**), fournies en dotation ;

Fig. 9

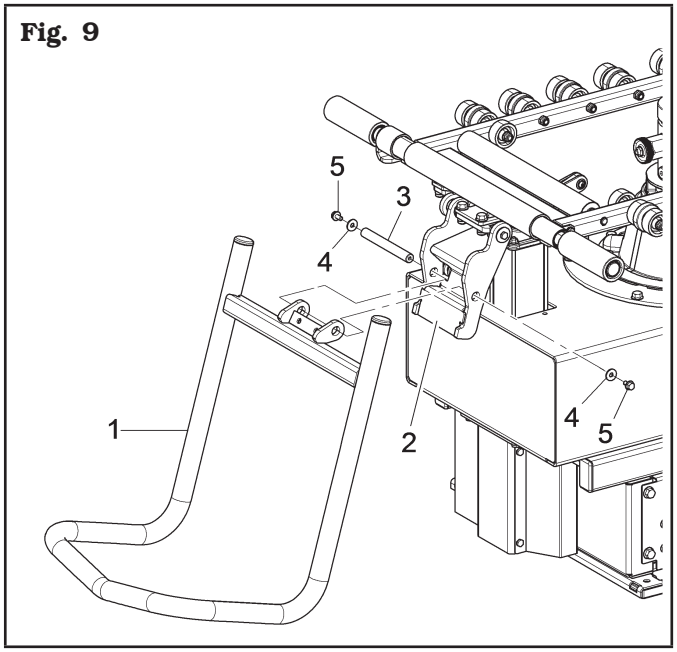

2. enlever la bride (**Fig. 10 réf. 1**) qui fixe le dispositif pousse-talon au démonte-pneus en dévissant les vis (**Fig. 10 réf. 2**). Retirer le collier (**Fig. 10 réf. 3**) de la tige du cylindre du pousse-talon (**Fig. 10 réf. 4**) en dévissant la vis (**Fig. 10 réf. 5**) et l'écrou (**Fig. 10 réf. 6**) ;

Fig. 10

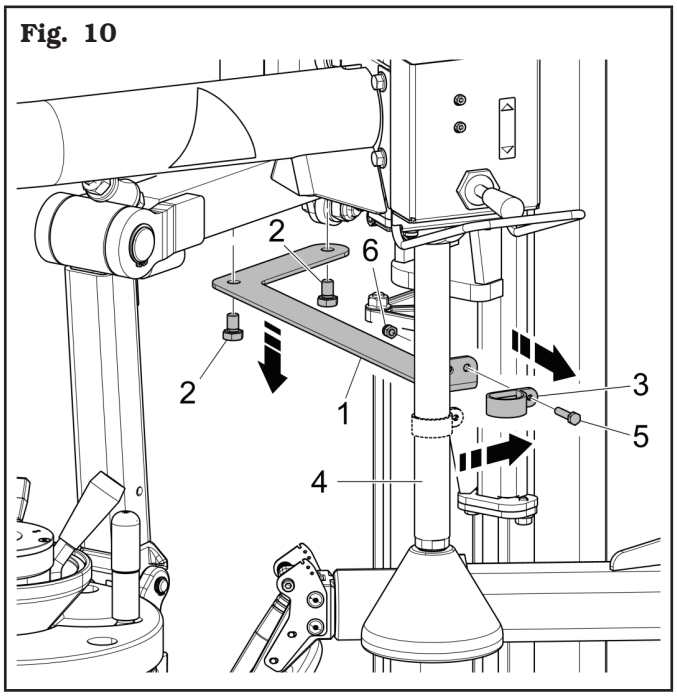

3. monter la bague porte-graisse (**Fig. 11 réf. 1**) à la boite porte-objets à l'aide des vis (**Fig. 11 réf. 2**) fournies.
Monter le support plié (**Fig. 11 réf. 3**) avec les vis (**Fig. 11 réf. 4**) fournies en dotation.
Monter le pieu (**Fig. 11 réf. 7**) avec la vis (**Fig. 11 réf. 8**) fournie.

Pour le modèle avec système de gonflage tubeless

Monter le support gonflage tubeless (**Fig. 11 réf. 5**) avec les vis (**Fig. 11 réf. 6**) fournies en dotation.
Visser le tuyau (**Fig. 11 réf. 9**) à la soupape du réservoir sous pression (**Fig. 11 réf. 10**) et placer le gonfleur (**Fig. 11 réf. 11**) sur le support (**Fig. 11 réf. 5**).

Fig. 11

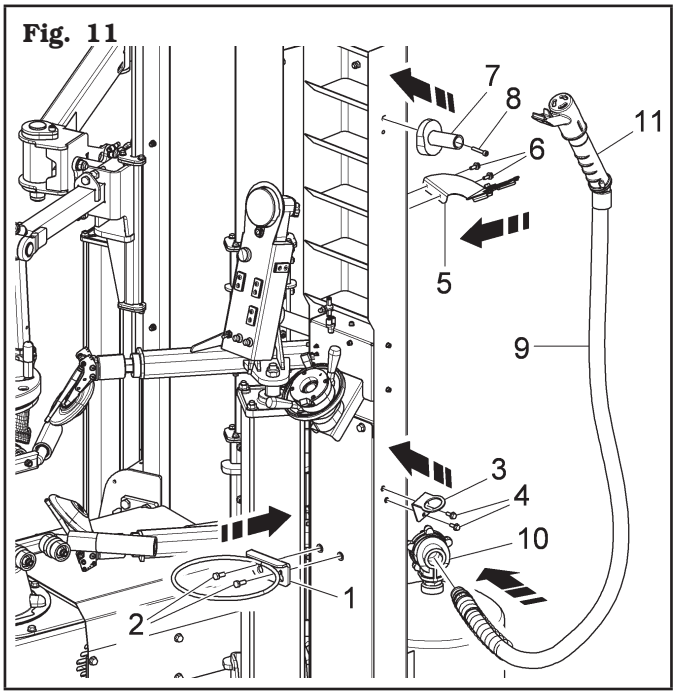

9.3 Branchement pneumatique

TOUTE INTERVENTION PNEUMATIQUE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.

Connecter l'alimentation pneumatique de réseau au moyen du raccord (**Fig. 12 réf. 1**) positionné sur l'ensemble filtre de l'équipement. Le tuyau à pression (**Fig. 12 réf. 2**) venant du réseau doit avoir un diamètre intérieur minimum de 10 mm (3/8") et un diamètre extérieur minimum de 19 mm (3/4") pour avoir un débit suffisant (voir **Fig. 12**).

Fig. 12

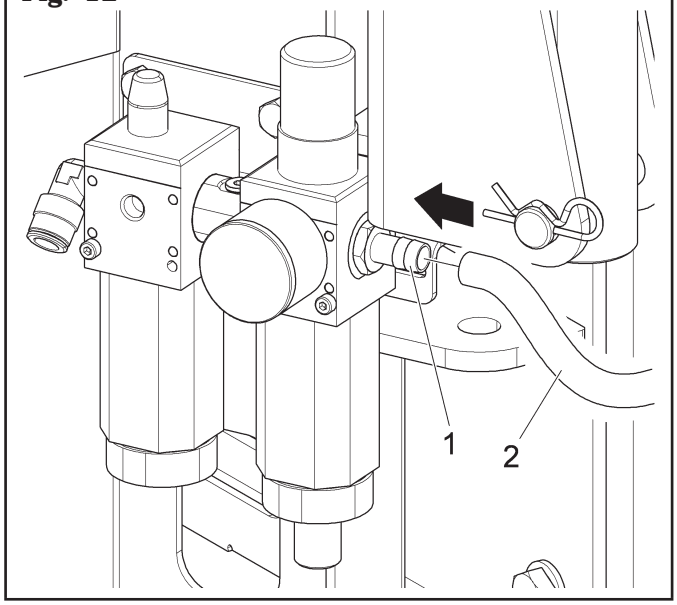

LA PRESSION DE FONCTIONNEMENT MINIMALE DU TUYAU D'ALIMENTATION ET DES RACCORDS INSTALLÉS DOIT ÊTRE D'AU MOINS 300 psi. LA PRESSION D'ÉCLATEMENT MAXIMALE DE CELUI-CI DOIT ÊTRE D'AU MOINS 900 psi.

UTILISEZ UN RUBAN D'ÉTANCHÉITÉ POUR RACCORD FILETÉ PNEUMATIQUE APPROPRIÉ POUR TOUS LES RACCORDS PNEUMATIQUES.

POUR EXÉCUTER ULTÉRIEURS BRANCHEMENTS PNEUMATIQUES, SE RÉFÉRER AUX SCHÉMAS PNEUMATIQUES ILLUSTRÉS DANS LE CHAPITRE 19,0.

EN CAS DE COUPURE D'ALIMENTATION, ET/OU AVANT DE CHAQUE CONNEXION PNEUMATIQUE, PLACER LES PÉDALES EN POSITION DE POINT MORT.

10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

TOUS LES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EXCLUSIVEMENT PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.

AVANT DE BRANCHER L'ÉQUIPEMENT VÉRIFIER ATTENTIVEMENT :

- **QUE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CORRESPONDENT AUX QUALITÉS REQUISES DE L'ÉQUIPEMENT REPORTÉES SUR LA PLAQUE D'IDENTIFICATION ;**
- **QUE TOUS LES COMPOSANTS DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SOIENT EN BON ÉTAT ;**
- **LA PRÉSENCE D'UNE MISE À LA TERRE EFFICACE ET DE DIMENSION APPROPRIÉE (SECTION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À LA SECTION MAXIMALE DES CÂBLES D'ALIMENTATION) ;**
- **QUE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE EST DOTÉE DE INTERRUPTEUR PRINCIPAL VERROUILLABLE ET DISJONCTEUR AVEC PROTECTION DIFFÉRENTIELLE ÉTALONNÉE À 30 mA.**

Comme prévu par la lois en vigueur l'équipement n'est pas dotée d'un sectionneur général, mais il y a seulement un branchement au réseau au moyen d'une combinaison prise/fiche.

L'équipement est fournie avec un câble. Au câble doit être connectée une fiche répondante aux indications suivantes.

APPLIQUER AU CÂBLE DE L'ÉQUIPEMENT UNE FICHE CONFORME AUX CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS (LE FIL DE MISE À LA TERRE EST DE COULEUR JAUNE/VERTE ET NE DOIT ÊTRE JAMAIS CONNECTÉ À A UNE DES PHASES OU AU NEUTRE).

L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE COMPATIBLE AVEC LES CONDITIONS DE PUISSANCE NOMINALE SPÉCIFIÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL ET DOIT POUVOIR GARANTIR UNE CHUTE DE TENSION A PLEINE CHARGE NON SUPÉRIEURE A 4% (10% EN PHASE DE DÉMARRAGE) DE LA VALEUR NOMINALE.

LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAINE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE ET PEUT ENDOMMAGER L'ÉQUIPEMENT.

Alimentation, moteur	Conformité norme	Tension	Amperage	Pôles	Degré de protection IP minimum
Alimentation 1 Ph, moteur à inverseur	IEC 309	200-240 V	16A	2 Pôles + Sol	IP 44

10.1 Contrôles électriques

AVANT LA MISE EN SERVICE DU DÉMONTE-PNEUS, IL FAUDRA CONNAÎTRE LA POSITION ET LA MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE COMMANDE ET EN VÉRIFIER LEUR EFFICACITÉ (À CE PROPOS, CONSULTER LE PARAGRAPHE « COMMANDES »).

VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.

Une fois le branchement prise/bonde a été effectué, mettre le démonte-pneu en marche au moyen de l'interrupteur général (**Fig. 13 réf. 1**).

Fig. 13

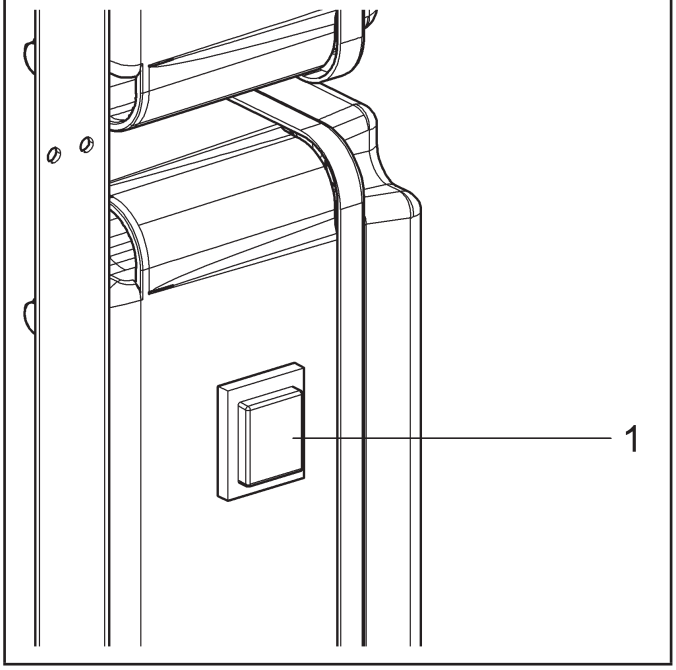

11.0 COMMANDES

11.1 Dispositif de commande

Le dispositif de commande est composée de un panneau avec touches et poussoir intégrées.

- Le sélecteur « **A** » permet de sélectionner le mode de fonctionnement de l'équipement : automatique ou manuel.
- Automatique : permit le fonctionnement des palpeurs qui se trouvent sur les rouleaux décolle-pneus.
- Manuel : permit d'exécuter toutes les opérations de décollage des talons sans le contrôles des palpeurs.
- Le manomètre de gonflage « **B** » pour la lecture de la pression à l'intérieur du pneu.
- Le poussoir de gonflage « **C** » qui permit, si pressé, de dégonfler le pneu pour atteindre-le à la pression désirée.
- Le poussoir « **D** » en mode « Manuel », est actionné pour activer la came d'insertion du came d'insertion rouleau décolle-pneus supérieur dans la jante.
  Dans le fonctionnement « Automatique » ce poussoir n'est pas activé.
- Le poussoir « **E** », en mode « Manuel », est actionné pour activer la came d'insertion rouleau décolle-pneus inférieur dans la jante.
  Dans le fonctionnement « Automatique » ce poussoir n'est pas activé.
- Retour automatique des bras dans la position de travail.

En modalité AUTO, en poussant dans le même temps les poussoirs « **E** » et « **D** », les bras outils retournent automatiquement dans la position de fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser un des poussoirs qui commandent la translation verticale des bras.

- Le poussoir « **F** » a une position à action maintenue et lorsqu'il est pressé (⬅) il commande la translation en avant du mandrin. S'il est pressé (➡) il commande la translation en arrière du mandrin.
- Le poussoir « **G** » a une position à action maintenue, et commande la translation verticale du rouleau décolle-pneus supérieur. Si pressé, dans la partie inférieure (⬇), il commande le déplacement vers le bas. Si pressé, dans la partie supérieure (⬆), il commande le déplacement vers le haut. En le pressant pour un temps supérieur à un second, le déplacement continue automatiquement jusqu'à emmener le bras à la fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser de nouveau la touche « **G** ».
- Le poussoir « **H** » a une position à action maintenue, et commande la translation verticale du rouleau décolle-pneus inférieur. Si pressé, dans la partie inférieure (⬇), il commande le déplacement vers le bas. Si pressé, dans la partie supérieure (⬆), il commande le déplacement vers le haut. En le pressant pour un temps supérieur à un second, le déplacement continue automatiquement jusqu'à emmener le bras à la fin de course. Pour arrêter l'automatisme, pousser de nouveau la touche « **H** ».

- Le poussoir « **I** » a une position à action maintenue, et commande le déplacement vertical de la tête outil. Si pressé, dans la partie inférieure (⬇), il commande le déplacement vers le bas. Si pressé, dans la partie supérieure (⬆), il commande le déplacement vers le haut.
- Le poussoir lumineux « **L** » permet de mémoriser la position en hauteur du bras outil, de façon que, dès que le même est pressé, l'outil retourne dans la position mémorisée précédemment (voir paragraphe 11.2).

Fig. 14

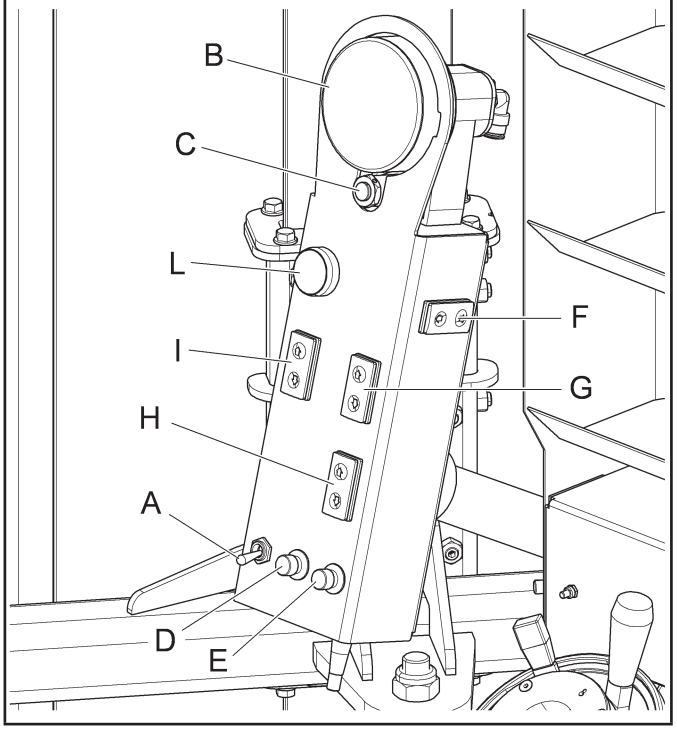

11.2 Mémorisation position verticale tête outil

Positionner la tête outil à proximité du bord de la jante (voir **Fig. 15**).

Fig. 15

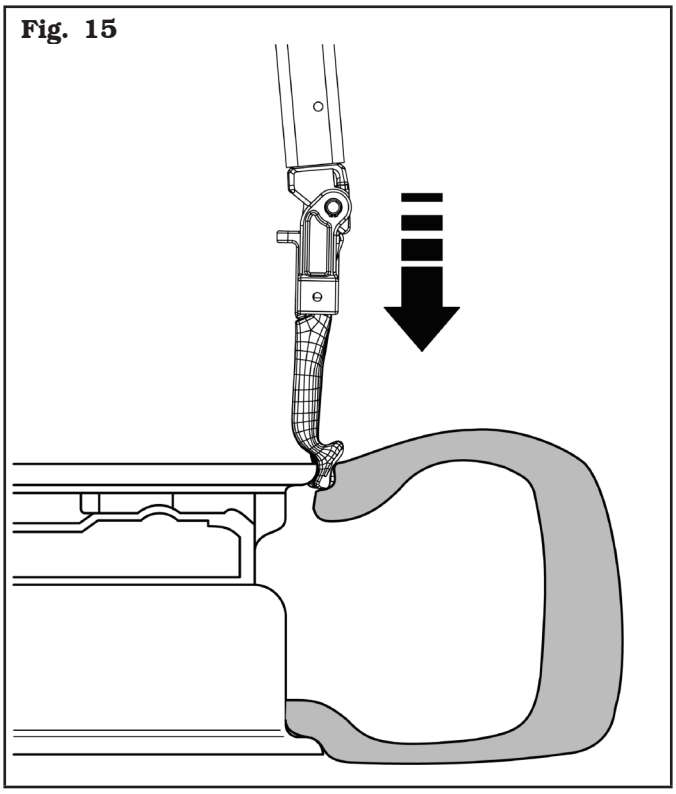

Appuyer sur le poussoir de mémorisation (**Fig. 16 réf. 1**) et le maintenir appuyé jusqu'à l'allumage du même. Lorsque le bouton s'allume, l'opération de mémorisation position tête outil est complétée.

Fig. 16

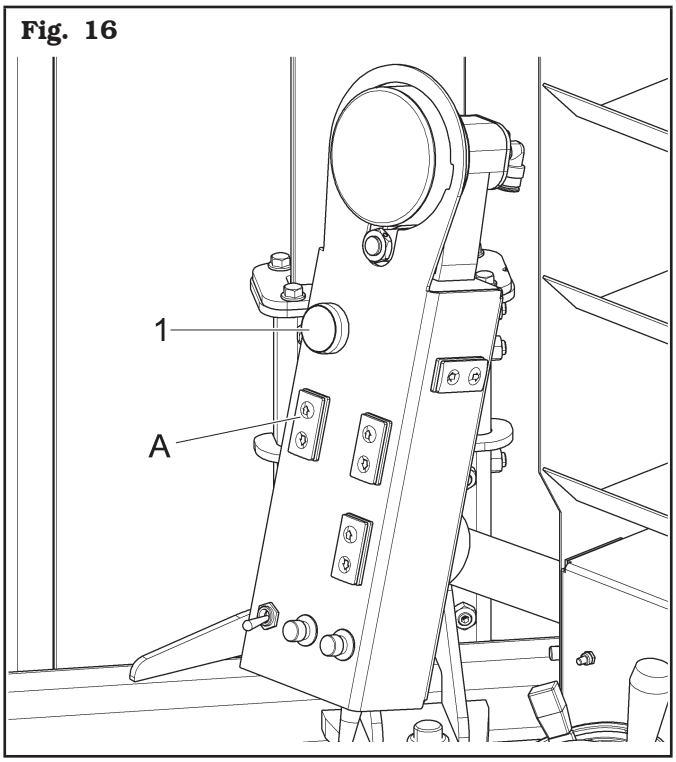

11.2.1 Retour de la position verticale de la tête outil

Appuyer sur le poussoir de mémorisation (**Fig. 16 réf. 1**) pour déplacer automatiquement la tête outil supérieure dans la position précédemment mémorisée à proximité du bord de la jante (voir **Fig. 15**). Au cours du répositionnement de la tête outil supérieure, le poussoir de mémorisation commencera à clignoter. Après avoir atteinte la position mémorisée, la lumière du poussoir deviendra fixe.

POUR ARRÊTER LE MOUVEMENT DU BRAS TÊTE OUTIL RETOURNÉ AVEC LA FONCTION MÉMORISATION, APPUYER SUR LA TOUCHE « A » DE FIG. 16.

IL EST POSSIBLE DE MÉMORISER SEULEMENT LA POSITION VERTICALE DE LA TÊTE OUTIL.

11.2.2 Effacement de la position mémorisée de la tête outil

Appuyer sur le poussoir de mémorisation (**Fig. 16 réf. 1**) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'il s'éteigne

11.2.3 Réinitialisation de la position mémorisée de la tête outil

Pour modifier la position mémorisée de la tête outil supérieure, utiliser le poussoir de manutention verticale (**Fig. 14 réf. I**) pour la déplacer dans la nouvelle position désirée. Appuyer sur le poussoir de mémorisation (**Fig. 16 réf. 1**) et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'il s'éteigne En le maintenant appuyé le poussoir s'allumera à nouveau, en indiquant la mémorisation de la nouvelle position.

11.3 Pédalier

La « **pédale A** » a deux positions opérationnelles à action maintenue. Une pression vers le bas produit un mouvement rotatif du moteur du mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre. Le soulèvement de la pédale vers le haut produit le mouvement contraire.

SEULEMENT EN SENS HORAIRE IL EST POSSIBLE DE DOSER AVEC CONTINUITÉ LA VITESSE DE L'ENSEMBLE MANDRIN JUSQU'À ATTEINDRE LA VITESSE MAXIMUM PAR LA PRESSION PROGRESSIVE SUR LA PÉDALE.

La « **pédale B** » a une fonction différente selon la version présente sur l'équipement.

Version avec gonflage avec manomètre

La pédale de gonflage, dans cette version n'a qu'une seule fonction. La pression de la pédale, à action maintenue, produit la distribution de l'air à pression contrôlée (max 4,2 ± 0,2 bar / 60 ± 3 psi).

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MODIFIER LA VALEUR DE CALIBRAGE DE LA PRESSION DE SERVICE, EN AGISSANT SUR LES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMALE ; TELLE ALTÉRATION EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ DE LA PART DU CONSTRUCTEUR.

Version avec gonflage Tubeless (pour le modèle avec système gonflage tubeless)

La pédale de gonflage a deux fonctions. La distribution de l'air à pression maximum contrôlée comme dans la version précédente et une deuxième fonction d'éjection du jet d'air à partir du tuyère de gonflage pour contribuer au collage des talons du pneu.

IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MODIFIER LA VALEUR DE CALIBRAGE DE LA PRESSION DE SERVICE, EN AGISSANT SUR LES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMALE ; TELLE ALTÉRATION EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ DE LA PART DU CONSTRUCTEUR.

La « **pédale C** » a deux positions opérationnelles à action maintenue. Une pression vers le bas soulève le support de roue de l'élévateur frontal. Le soulèvement de la pédale vers le haut produit le mouvement contraire.

Fig. 17

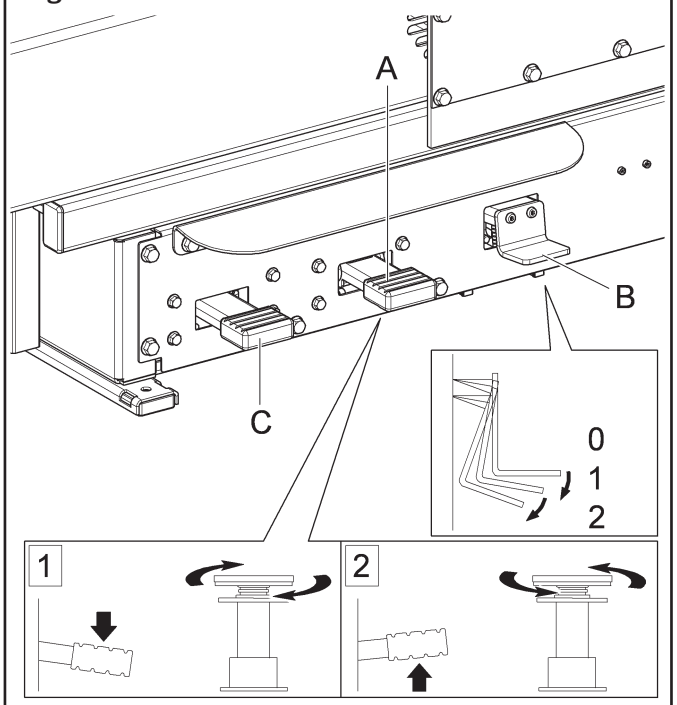

LÉGENDE (pédale **réf. B**)
réf. 1- Gonflage pneumatique avec manomètre
réf. 2- Gonflage pneu avec manomètre + buse de gonflage (pour le modèle avec système gonflage tubeless)

12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT

12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus

Avant d'effectuer le montage des pneus, suivre les normes de sécurité ci-dessous :

- utiliser toujours des jantes et pneus bien propres, secs et en bon état ; en particulier, si nécessaire, nettoyer les jantes et effectuer les contrôles suivants :
  - les talons, les flancs et la bande de roulement du pneu ne sont pas endommagés ;
  - la jante ne doit pas présenter de bosses et/ou de déformations (en particulier sur les jantes en alliage, les bosselures causent souvent des microfractures internes, non visibles a l'œil nu, mais qui peuvent compromettre la solidité de la jante et représenter un danger même dans la phase de gonflage) ;
- lubrifier abondamment la surface de contact de la jante ainsi que les talons du pneu a l'aide d'un lubrifiant spécial pour pneus ;
- remplacer la soupape de la jante par une nouvelle ou, dans le cas de soupapes en métal, remplacer la bague d'étancheité ;
- vérifier toujours que le pneu et la jante ont les bonnes dimensions pour l'accouplement toujours ; ou dans l'impossibilité de vérifier les dimensions susdites, il ne faut pas effectuer le montage (généralement les dimensions nominales de la jante et du pneu sont imprimées sur ceux-ci) ;
- Ne pas utiliser de jet d'eau ou d'air comprime pour nettoyer les roues.

LE MONTAGE D'UN PNEU AVEC UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT ET/OU UN FLANC ENDOMMAGÉ SUR UNE JANTE RÉDUIT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DE LA ROUE ET PEUT ENTRAÎNER DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION, DES BLESSURES GRAVES OU MÊME LA MORT.
SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC DE PNEU EST ENDOMMAGÉ PENDANT LE DÉMONTAGE, NE JAMAIS REMONTER LE PNEU SUR UNE ROUE.
SI VOUS PENSEZ QU'UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC D'UN PNEU PEUT AVOIR ÉTÉ ENDOMMAGÉ LORS DU MONTAGE, RETIREZ LE PNEU ET INSPECTEZ-LE ATTENTIVEMENT.
NE JAMAIS LE REMONTER SUR UNE ROUE SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC EST ENDOMMAGÉ.

UNE LUBRIFICATION INADÉQUATE DU PNEU, DE LA JANTE, DE LA TÊTE OUTIL ET/OU DU LEVIER PEUT PROVOQUER UN FROTTEMENT ANORMAL ENTRE LE PNEU ET CES ÉLÉMENTS LORS DU DÉMONTAGE ET/OU DU MONTAGE DU PNEU ET CAUSER DES DOMMAGES AU PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU.
LUBRIFIEZ TOUJOURS SOIGNEUSEMENT CES ÉLÉMENTS AVEC UN LUBRIFIANT SPÉCIFIQUE POUR PNEUS EN SUIVANT LES INDICATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.

L'UTILISATION D'UN LEVIER INADÉQUAT, USÉ OU ENDOMMAGÉ POUR RETIRER LES TALONS DE PNEU PEUT ENDOMMAGER UN TALON ET/OU UN FLANC DE PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE.
UTILISER UNIQUEMENT LE LEVIER FOURNI AVEC L'ÉQUIPEMENT ET VÉRIFIER SON ÉTAT AVANT CHAQUE DÉMONTAGE.
S'IL EST USÉ OU ENDOMMAGÉ, NE L'UTILISEZ PAS POUR RETIRER LE PNEU, MAIS REMPLACEZ-LE PAR UN LEVIER FOURNI PAR LE FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT OU L'UN DE SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS.

LE FAIT DE NE PAS INSÉRER UNE SECTION APPROPRIÉE D'UN TALON À L'INTÉRIEUR DE LA BASE DE LA JANTE, COMME INDIQUÉ DANS CE MANUEL PENDANT LE MONTAGE OU LE DÉMONTAGE DU TALON, ENTRAÎNE UNE TENSION ANORMALE SUR LE TALON.
CELA PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES AU TALON ET/OU AU FLANC DU PNEU AUQUEL LE TALON EST RELIÉ, EN RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU.
SUIVEZ TOUJOURS LES INSTRUCTIONS DU MANUEL CONCERNANT L'ALIGNEMENT D'UNE SECTION D'UN TALON SUR LA BASE DE LA JANTE.
NE PROCÉDEZ PAS AU DÉMONTAGE OU AU MONTAGE D'UN TALON SI VOUS N'ÊTES PAS CAPABLE D'ALIGNER UNE SECTION D'UN TALON AVEC LA BASE DE JANTE INDIQUÉE DANS CE MANUEL.

UN POSITIONNEMENT INCORRECT DE LA SOUPAPE, AU DÉBUT DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE ET/OU DE MONTAGE DE CHAQUE TALON DE PNEU, PEUT CONDUIRE LA SOUPAPE, PENDANT CES OPÉRATIONS, DANS OU À PROXIMITÉ D'UNE ZONE OÙ LE TALON S'EST INSÉRÉ DANS LA BASE DE LA JANTE.
LE TALON POURRAIT APPUYER SUR LE CAPTEUR DE PRESSION, SITUÉ SOUS LA SOUPAPE À L'INTÉRIEUR DE LA BASE, PROVOQUANT SA RUPTURE.
TOUJOURS RESPECTER LE POSITIONNEMENT DE LA SOUPAPE AU DEBUT DE CHAQUE DEMONTAGE ET/OU MONTAGE D'UN TALON INDIQUÉ DANS CE MANUEL.

12.2 Opérations préliminaires - Préparation de la roue

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue.

ENLEVER LA TIGE DE LA SOUPAPE ET LAISSER LE PNEU SE DÉGONFLER COMPLÈTEMENT.

- Vérifier de quel côté on devra démonter le pneu, en regardant où se trouve la base.
- Vérifier le point de blocage de la jante.
- Essayer de reconnaître les roues spéciales telles que, par exemple, les types « EH2 » et « EH2+ », dans le but d'améliorer les opérations de blocage, de décollage des talons, de montage et de démontage.

AU CAS OÙ ON BOUGERAIT DES ROUES AVEC UN POIDS SUPÉRIEUR À 10 kg (22 lbs) ET/OU AVEC UNE FRÉQUENCE PLUS ÉLEVÉE DE 20/30 CHAQUE HEURE, IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN ÉLÉVATEUR FRONTAL.

12.3 Emploi de l'élévateur frontal

VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.

1. Après avoir placé une roue sur le boyau de soulèvement (voir **Fig. 18**), appuyer sur la pédale d'actionnement de l'élévateur frontal (**Fig. 19 réf. 1**) vers le bas et porter la roue à une hauteur que permet son déplacement sur le mandrin en accompagnant d'une main (voir **Fig. 19**) ;

Fig. 18

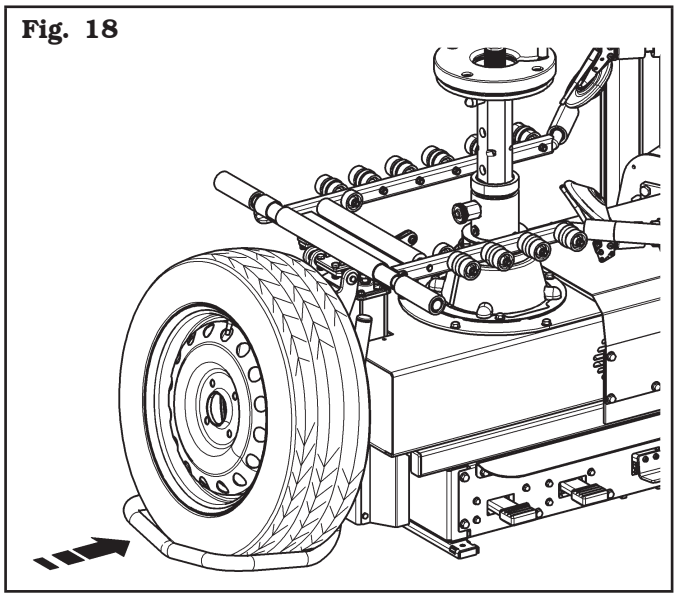

Fig. 19

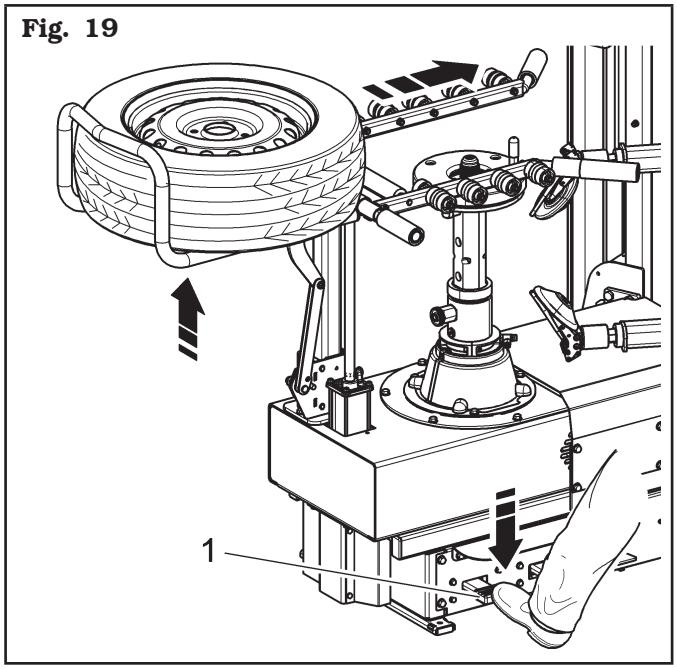

2. placez la roue sur le mandrin et la bloquer avec la bague de blocage ;
3. soulever la pédale (**Fig. 20 réf. 1**) vers le haut pour baisser le boyau de soulèvement ;
4. procéder à toutes les opérations de démontage et de montage du pneu et débloquer la roue en retirant la bague de verrouillage ;
5. soulever le boyau de soulèvement en appuyant de nouveau la pédale vers le bas (**Fig. 19 réf. 1**) ;
6. positionner la roue sur le plat de soulèvement (voir **Fig. 20**) ;
7. actionner de nouveau la pédale (**Fig. 20 réf. 1**) vers le haut pour faire baisser le boyau et accompagner d'une main la roue pendant toute la phase de descente (voir **Fig. 20**).

Fig. 20

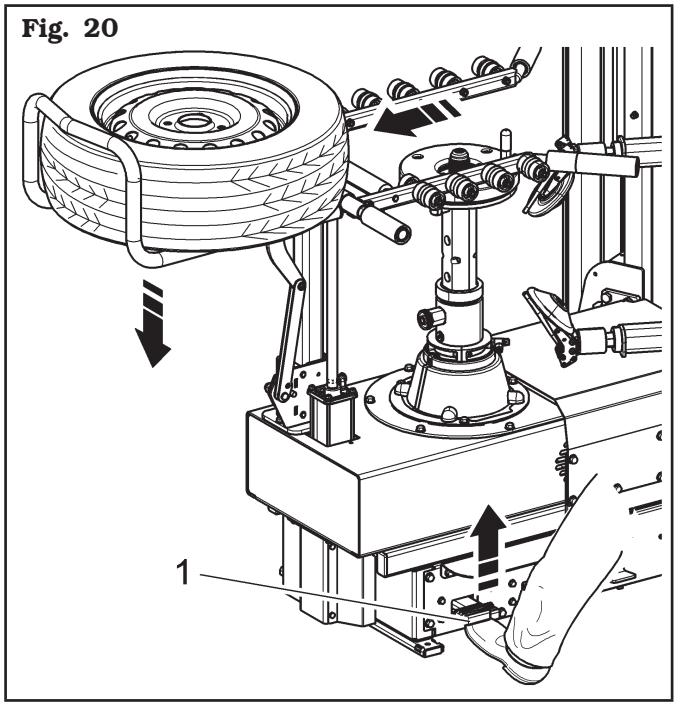

12.4 Blocage de la roue

Toutes les roues doivent être bloquées sur le plateau gommé (**Fig. 21 réf. 1**) à travers le trou central en utilisant la bague de verrouillage appropriée (**Fig. 2**).

Fig. 21

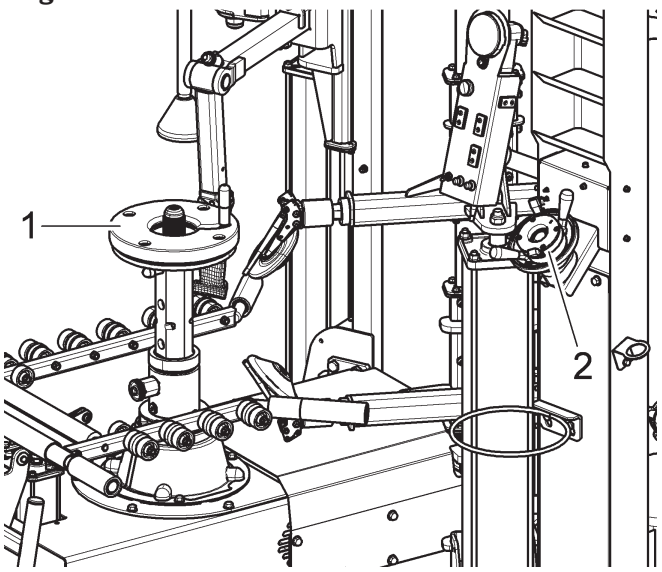

EN CAS D'EMPLOI DES JANTES SANS TROU CENTRAL ON DOIT UTILISER L'OUTIL NÉCESSAIRE (DISPONIBLE À LA DEMANDE).

Pour procéder au blocage de la roue suivre les instructions suivantes :

1. charger la roue (**Fig. 22 réf. 1**) avec l'élévateur frontal sur la plaque caoutchoutée du mandrin, en veillant à ce que le pivot d'entraînement (**Fig. 22 réf. 2**) s'engage dans l'un des trous de la jante ;

Fig. 22

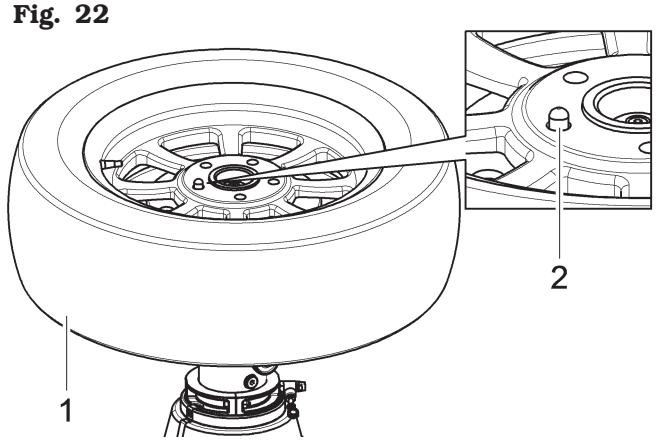

SI LE MOYEU DE LA ROUE EST TROP HAUT EN RESPECT DU PIVOT D' ENTRAÎNEMENT (FIG. 23 RÉF. 2), UTILISER LA RALLONGE (FIG. 23 RÉF. 1) FOURNIE EN DOTATION.

Fig. 23

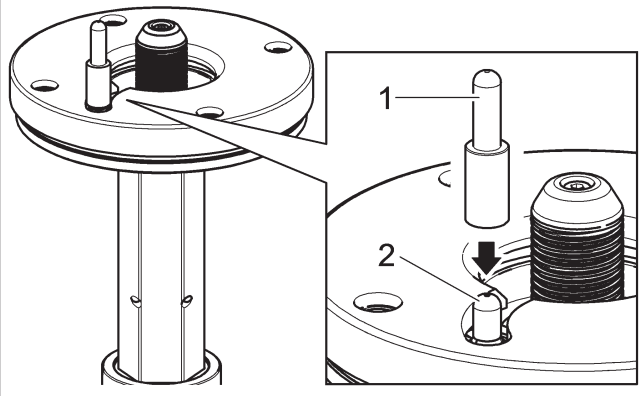

POUR LES ROUES AVEC JANTES EN ALLIAGE UTILISER LA PROTECTION EN PLASTIQUE APPROPRIÉE (FIG. 24 RÉF. 1).

Fig. 24

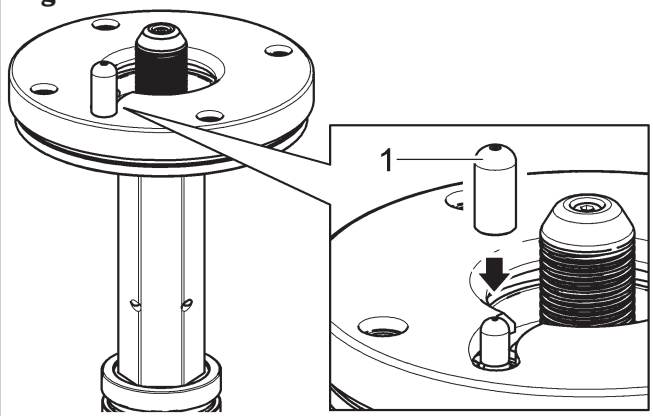

2. enlever la bague de blocage (**Fig. 25 réf. 1**) du support activateur (**Fig. 25 réf. 2**) ;

Fig. 25

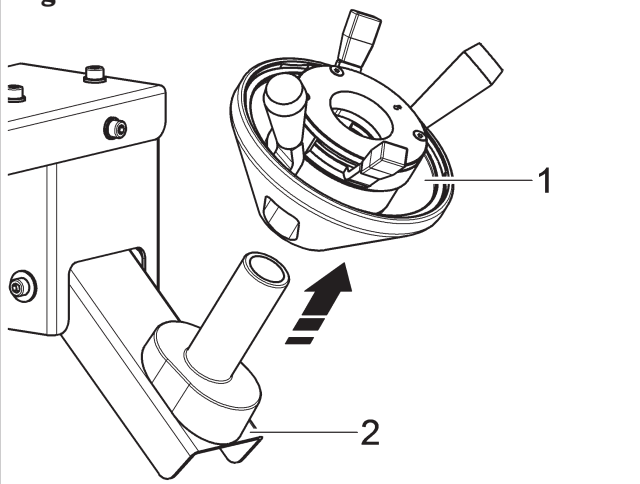

3. en retirant la bague de blocage (**Fig. 25 réf. 1**) du support activateur (**Fig. 25 réf. 2**), l'arbre fileté central (**Fig. 26 réf. 1**) se lève automatiquement jusqu'à sa hauteur maximale ;

AU BOUT D'UN DÉLAI SPÉCIFIÉ DE FABRICATION, L'ARBRE FILETÉ (FIG. 26 RÉF. 1) RENTRE DANS SON SIÈGE. SI LA BAGUE DE BLOCAGE NE SOIT PAS ENCORE INTRODUIT, IL EST POSSIBLE DE FAIRE-LE SORTIR À NOUVEAU, EN ACTIONNANT MANUELLEMENT LE SUPPORT ACTIVATEUR (FIG. 26 RÉF. 4) OU EN REPOSITIONNANT (FIG. 26 RÉF. 3) ET ENFIN, RETIRER ENCORE (FIG. 26 RÉF. 5) LA BAGUE DE BLOCAGE DE SON SUPPORT, COMME INDIQUÉ DANS LA FIGURE 26.

4. introduire et bloquer la bague de blocage (**Fig. 26 réf. 2**) sur l'arbre fileté (**Fig. 26 réf. 1**) comme décrit en suite ;

Fig. 26

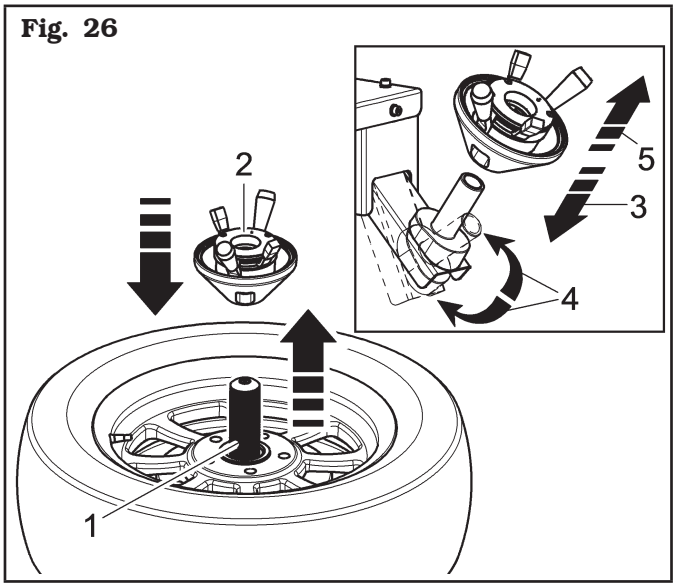

5. tourner dans le sens des aiguilles d'une montre les petits leviers intérieurs (**Fig. 27 réf. 1**) jusqu'à approcher-les aux leviers extérieures (**Fig. 27 réf. 2**) pour débloquer le débloquer. Faire approcher la bague (**Fig. 27 réf. 3**) et le cône (**Fig. 27 réf. 4**) à la jante (**Fig. 27 réf. 5**). En relâchant les petits leviers intérieurs (**Fig. 27 réf. 1**), la bague se bloque sur l'arbre fileté (**Fig. 27 réf. 6**) ;

Fig. 27

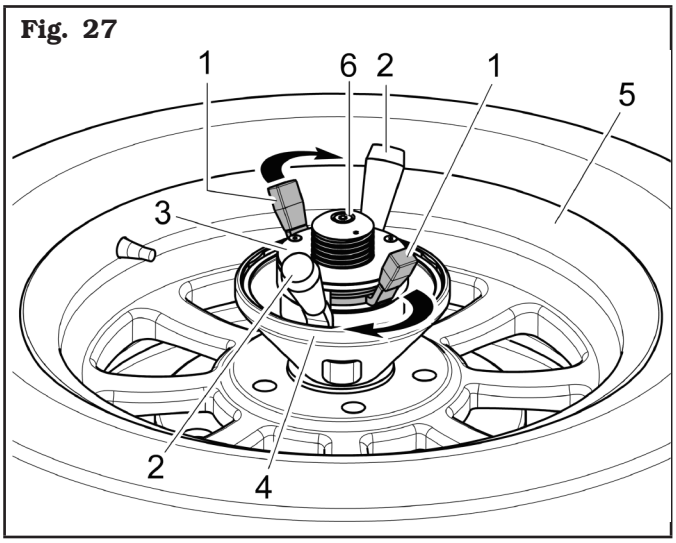

6. tourner la bague (**Fig. 28 réf. 1**) dans le sens des aiguilles d'une montre à travers les leviers extérieurs (**Fig. 28 réf. 2**) jusqu'au complet blocage du cône (**Fig. 28 réf. 3**) sur la jante (**Fig. 28 réf. 4**) ;

Fig. 28

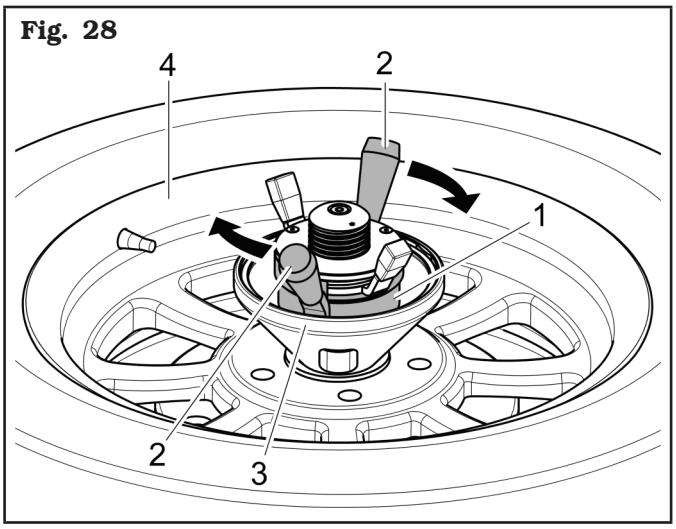

7. après les opérations, débloquer la bague en dévissant le cône avec les leviers extérieurs et éloignant le collier et la jante avec les petits leviers. Repositionner la bague de blocage sur son propre support activateur.

SI LE SYSTÈME PNEUMATIQUE DE SOULÈVEMENT DE L'ARBRE CENTRAL FILETÉ NE FONCTIONNE PAS, POUR CONTINUER DE TRAVAILLER JUSQU'À LA RÉPARATION A ÉTÉ EFFECTUÉE, IL EST NÉCESSAIRE DE SOULEVER MANUELLEMENT L'ARBRE CENTRAL (FIG. 29 RÉF. 1) JUSQU'À SA HAUTEUR MAXIMALE, ENLEVER LE BOUCHON DE PROTECTION (FIG. 29 RÉF. 2) ET SERRER LA VIS SANS TÊTE (FIG. 29 RÉF. 3) POUR BLOQUER L'ARBRE EN POSITION COMPLÈTEMENT SOULEVÉ.
LORSQUE LA RÉPARATION A ÉTÉ EFFECTUÉE, DESSERRER LA VIS SANS TÊTE POUR RÉTABLIR LE CORRECT FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF PNEUMATIQUE DE SOULÈVEMENT DE L'ARBRE FILETÉ.

Fig. 29

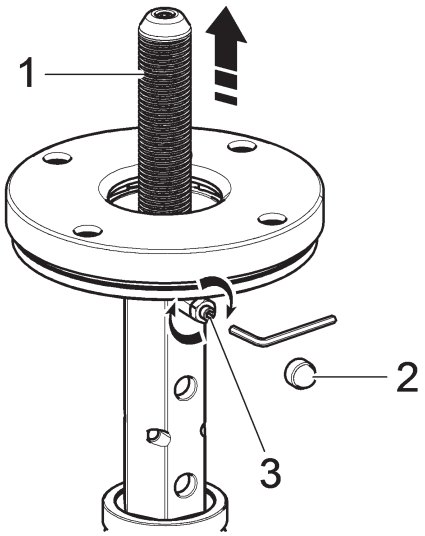

Pour le modèle avec bride de centrage universelle

Fig. 30

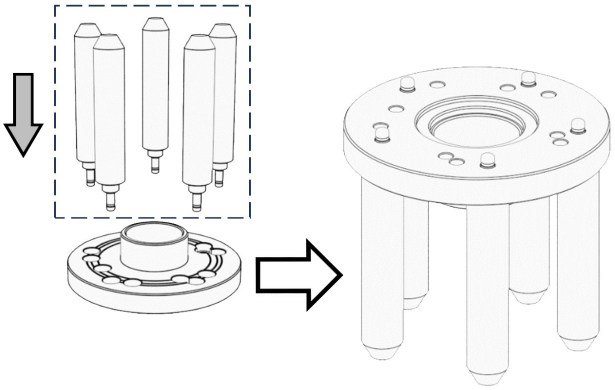

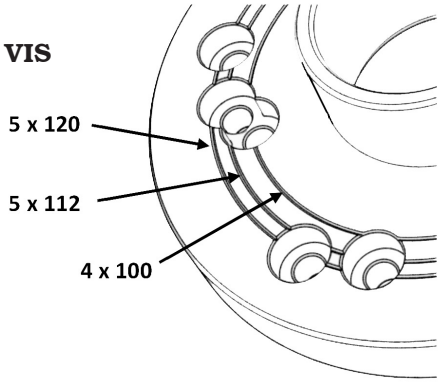

DIÀMETRE	DIÀMETRE VIS
EXTÉRIEUR	5 x 120

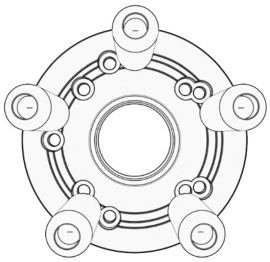

DIÀMETRE	DIÀMETRE VIS
MOYEN	5 x 112

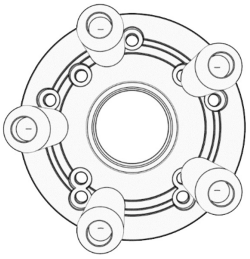

DIÀMETRE	DIÀMETRE VIS
INTÉRIEUR	4 x 100

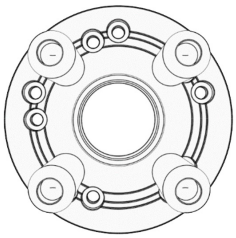

Fig. 31

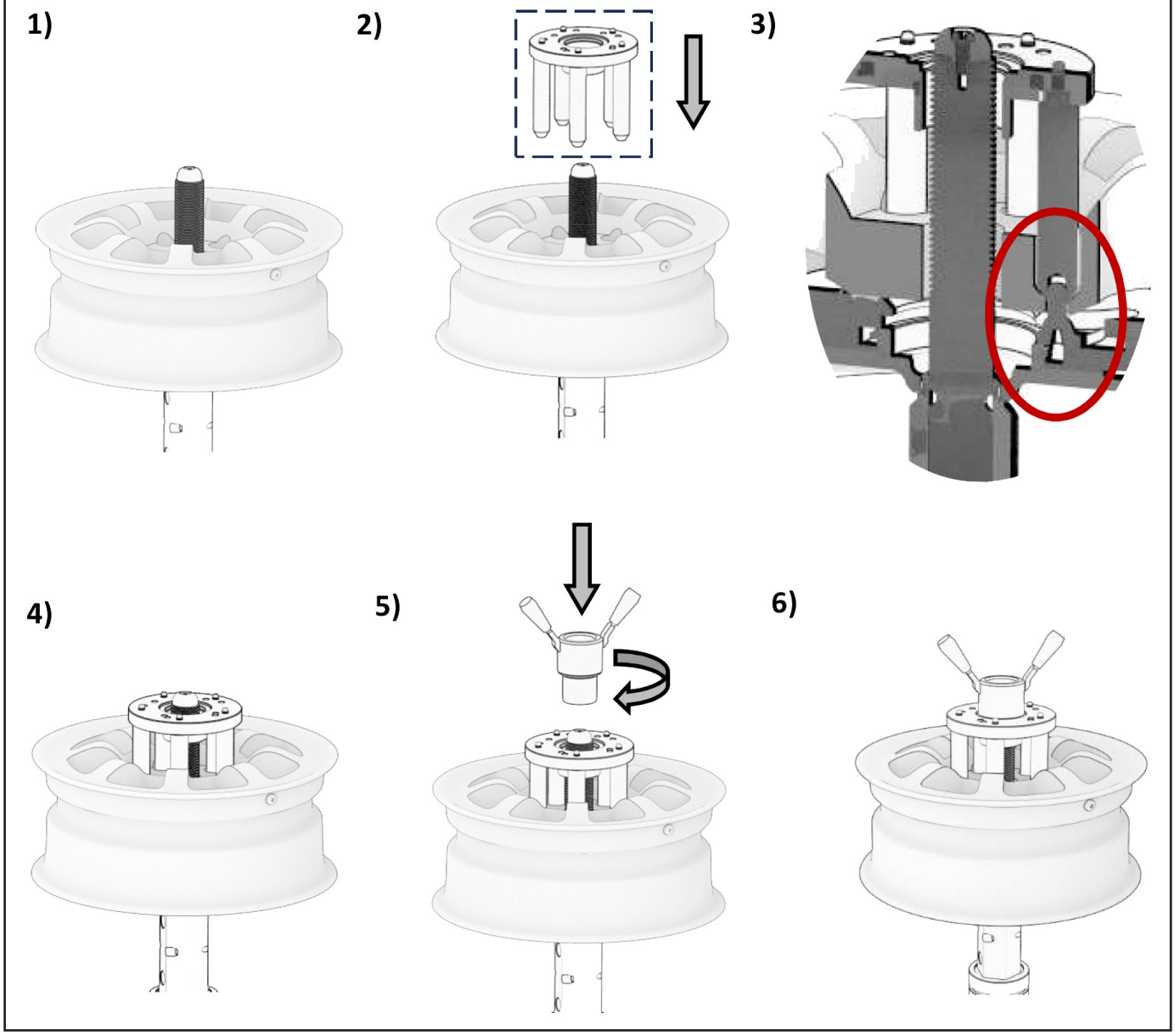

12.4.1 Réglage hauteur du mandrin

Le mandrin avec le blocage central a 3 différentes positions de travail en hauteur. Un système de « déclenchement instantané » permit de déboîter la partie mobile du mandrin et positionner avec facilité le plateau de support à la hauteur désirée.

POUR EFFECTUER LES OPÉRATIONS LISTÉES CI-DESSOUS, AUCUNE ROUE NE DOIT ÊTRE POSITIONNÉE ET FIXÉE SUR LE MANDRIN.

Pour régler la hauteur du support central, tirer vers l'extérieur la poignée (**Fig. 32 réf. 1**) et soulever ou baisser le plateau du support central jusqu'à atteindre la hauteur souhaitée.
Cette façon permit de positionner le pneumatique dans le moyen correct selon les outils de travail.
Pour roues avec un off-set majoré, utiliser la position la plus élevée . Les roues standard utilisent normalement la hauteur moyenne. Ensuite, la hauteur la plus baisse est indiquée pour les roues avec le « drop-center » renversé.

Fig. 32

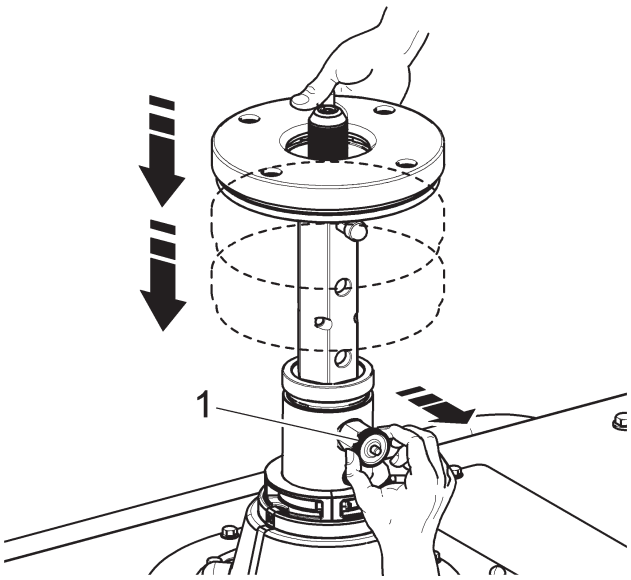

12.4.2 Protection plateau roues renversées

En cas d'utilisation de roues inversées, afin de protéger la jante, appliquer la protection (**Fig. 33 réf. 1**) fournie sur la plateforme en caoutchouc. On conseille le remplacement fréquent et en tous le cas s'il y a des endommagements visibles (voir **Fig. 33**).

Fig. 33

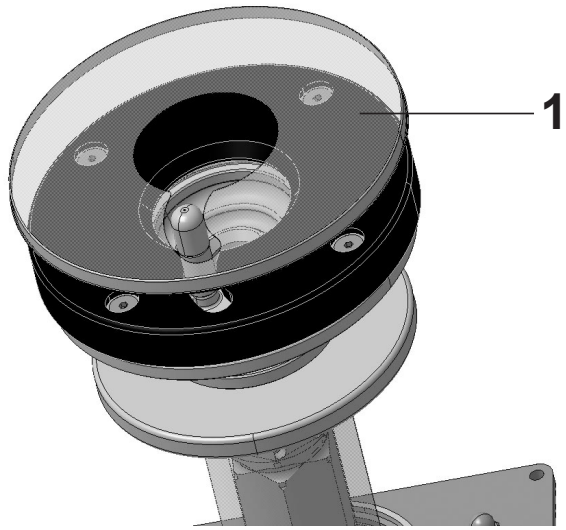

12.5 Décollage des talons par les rouleaux verticaux

Il y a deux options différentes pour le décollage des talons qu'on peut sélectionner à travers le sélecteur (**Fig. 34 réf. 1**).

Fig. 34

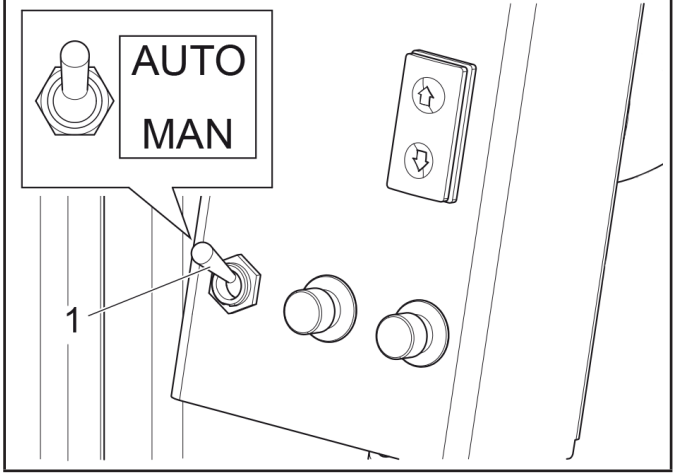

AUTOMATIQUE (AUTO)

1. Après avoir bloqué la roue, approcher le rouleau décolle-pneus supérieur (**Fig. 35 réf. 1**) au bord de la jante, en pressant le poussoir (**Fig. 14 réf. G**) (⬇) ;

IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON PORTENT LES BRAS DÉCOLLE-PNEUS VERTICAUX EN POSITION DE TRAVAIL, POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.

2. déterminer le diamètre de travail en déplaçant le mandrin vers l'avant/l'arrière jusqu'à ce que le rouleau décolle-pneus supérieur soit à proximité immédiate de la jante, sans la toucher ;

Fig. 35

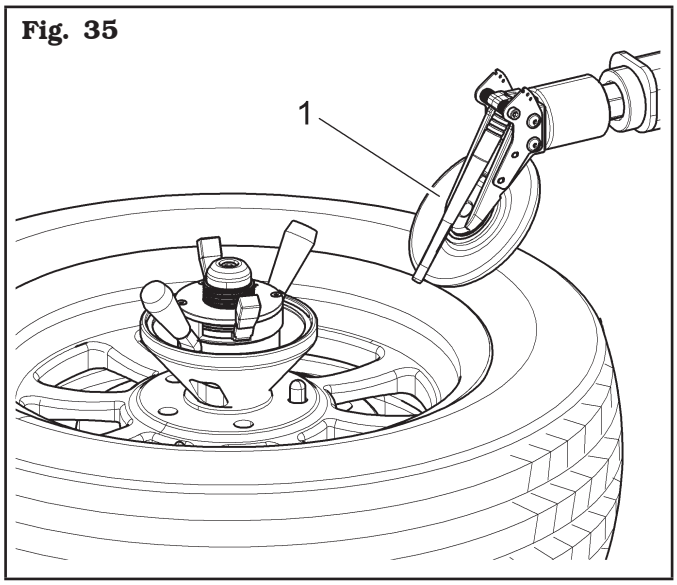

3. continuer l'approche vertical en activant la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre de la roue. Le contact entre palpeur et bord jante active automatiquement l'avance du rouleau décolle-pneus supérieur (**Fig. 36 réf. 1**), qui se trouvera entre jante (**Fig. 36 réf. 2**) et pneu (**Fig. 36 réf. 3**). L'automatisme est valide aussi pour le rouleau décolle-pneus inférieur ;

LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS NE DOIT EXERCER AUCUNE PRESSION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.

IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON UTILISE DE LES ROULEAUX DÉCOLLE-PNEUS VERTICAUX POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.

Fig. 36

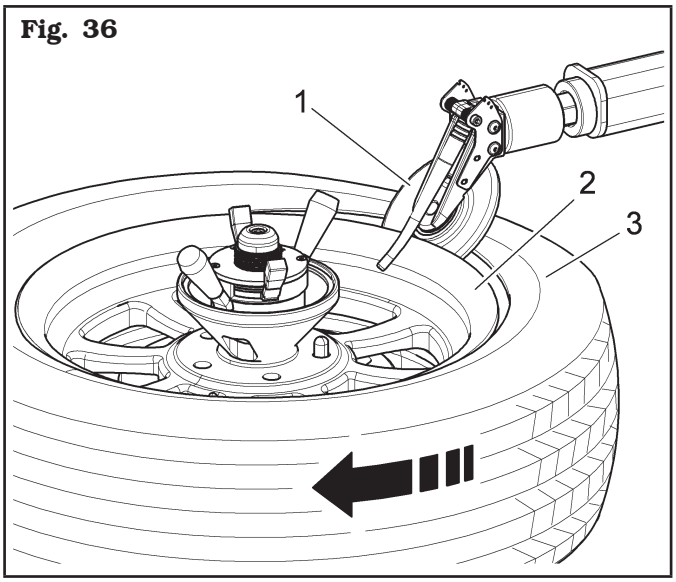

4. approcher le rouleau décolle-pneus inférieur (**Fig. 37 réf. 1**) en appuyant le bouton (**Fig. 14 réf. H**) (⬆) ;

Fig. 37

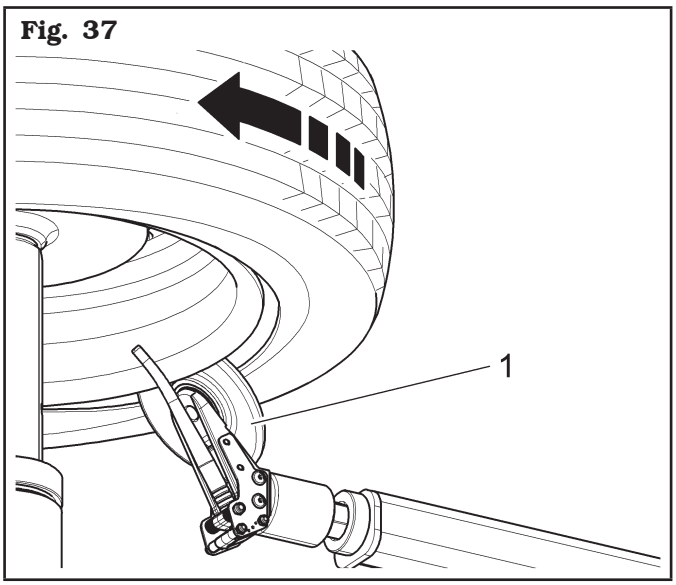

5. seulement à ce point faire tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre en pressant la pédale (**Fig. 17 réf. A**) et dans le même temps actionner le poussoir (**Fig. 14 réf. H**) (⬆), en le pressant jusqu'au décollage complet des talons ;

PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU. GRAISSER LE TALON AVANT DE FAIRE ENTRER DE NOUVEAU LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEU.

6. lorsque le décollage des talons de la partie inférieure est terminé, reporter le rouleau décolle-pneus inférieur dans la position de repos en actionnant le poussoir (**Fig. 14 réf. H**) (⬇) Le rouleau rentre automatiquement en annulant l'avancement décrit dans le point 3). Cet automatisme est valide sur les deux bras décolle-pneus ;
7. tourner la jante jusqu'à ce que la soupape est positionnée juste à la droite du rouleau décolle-pneus supérieur ;
8. décoller les talons du bord supérieur à la même façon en pressant le poussoir (**Fig. 14 réf. G**) (⬇) (voir **Fig. 38**).

PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU. GRAISSER LE TALON AVANT DE FAIRE ENTRER DE NOUVEAU LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEU.

Fig. 38

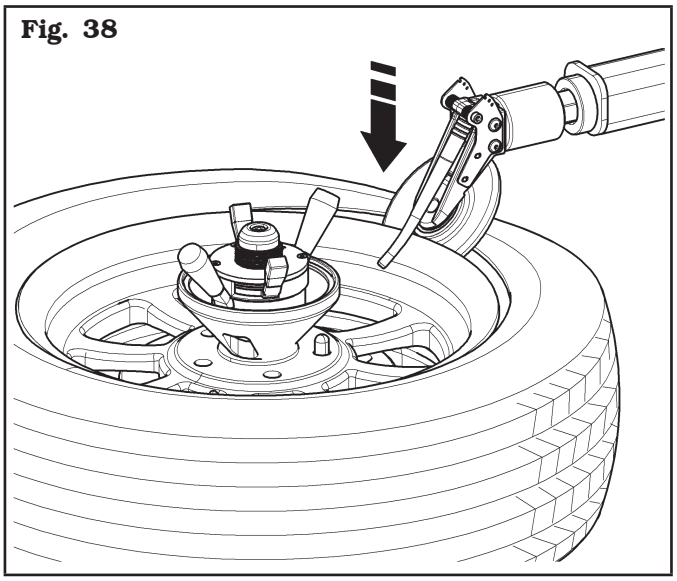

IL N'EST PAS POSSIBLE UN NOUVEAU RÉGLAGE DU DIAMÈTRE DÉCRIT DANS LE POINT 2) JUSQU'AU RETOUR DANS LA POSITION DE REPOS (FIG. 33) DU PALPEUR SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR.

Pour quelque pneu et/ou jante le palpeur a un temps d'action plus long en faisant basculer le pneu et ne permettant pas le décollage des talons. Donc, procéder avec le décollage des talons manuel (voir le paragraphe relatif).

MANUEL (MAN)

Les opérations, jusqu'au point 2, sont égales au système de décollage des talons *automatique*. Continuer, en suite, le procès comme indiqué ici :

3. continuer l'approche, en activant la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre de la roue ;
4. approcher le rouleau décolle-pneus inférieur (**Fig. 37 réf. 1**) en appuyant le bouton (**Fig. 14 réf. H**) (⬆) ;

IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON UTILISE DE LES ROULEAUX DÉCOLLE-PNEUS VERTICAUX POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.

5. tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre en pressant la pédale de consentement (**Fig. 17 réf. A**) et dans le même temps actionner le poussoir (**Fig. 14 réf. H**) (⬆), en le pressant jusqu'à la création de l'espace nécessaire pour l'avancement du rouleau décolle-pneus avec la came manuelle. Actionner la came inférieure en pressant le poussoir (**Fig. 14 réf. E**) et continuer le décollage des talons jusqu'à la fin de l'opération.

Les points 6 et 7 restent inchangé tandis que le décollage des talons du bord supérieur voir les opérations décrites ici, en utilisant le poussoir relatifs au rouleau décolle-pneus supérieur (**Fig. 14 réf. G** (⬇) **et D**).

IL N'EST PAS POSSIBLE UN NOUVEAU RÉGLAGE DU DIAMÈTRE DÉCRIT DANS LE POINT 2) JUSQU'AU RETOUR DANS LA POSITION DE REPOS DES ROULEAUX DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR.

12.6 Démontage du pneumatique

Après avoir décollagé les deux talons, il est possible démonter le pneumatique :

1. pousser la pédale (**Fig. 17 réf. A**) pour tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'atteinte de la tige de la soupape en position de « 1 heures » ;
2. approcher la tête outil verticalement (**Fig. 40 réf. 2**) voisin le bord de la jante en utilisant le bouton approprié (**Fig. 14 réf. I**) (⬇) (voir **Fig. 39**). Pendant cette phase, se positionner voisin une zone de décollage des talons du pneu ;

Fig. 39

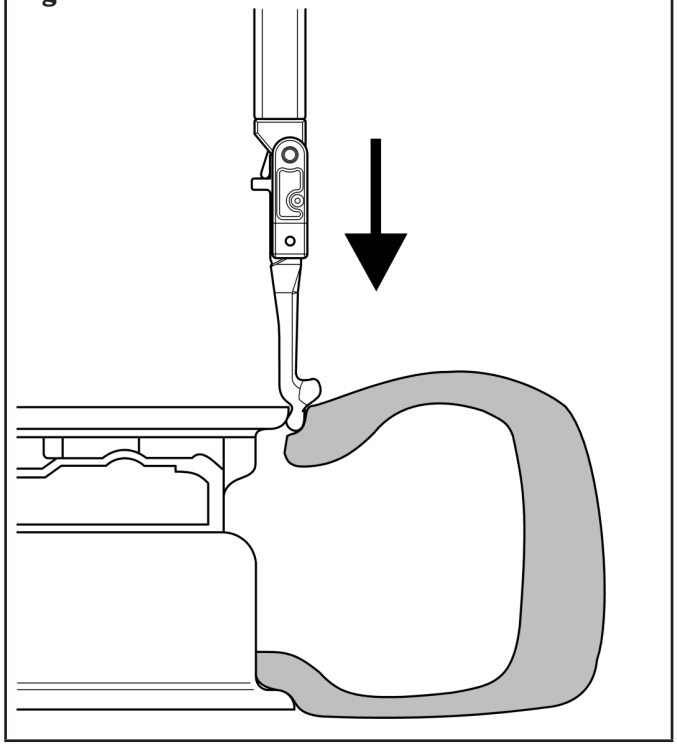

3. positionner l'outil pousse-talon (**Fig. 40 réf. 3**) à « heures 4 » comme indiqué dans la **Fig. 40** et presser sur le pneu en actionnant le levier (**Fig. 40 réf. 1**) de l'unité de commande dispositif pousse-talon vers le bas, jusqu'à le talon du pneu soit en face de la base de la jante ;

S'ASSURER QUE LA FONCTION MÉMOIRE NE SOIT PAS ACTIVE (LUMIÈRE DU POUSSOIR « 1 » DE FIG. 16 ÉTEINTE) AVANT D'APPUYER SUR LE POUSSOIR MÉMOIRE POUR MÉMORISER LA POSITION ATTEINTE DE LA TÊTE OUTIL SUR LE BORD JANTE (VOIR CHAP. 11.2).

IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON PORTE LE BRAS PORTE-OUTILS EN POSITION DE TRAVAIL, POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.

PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU. GRAISSER LE TALON AVANT DE FAIRE ENTRER DE NOUVEAU LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEU.

UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS APPROPRIÉES NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDROCARBURES OU SILICONE.

Fig. 40

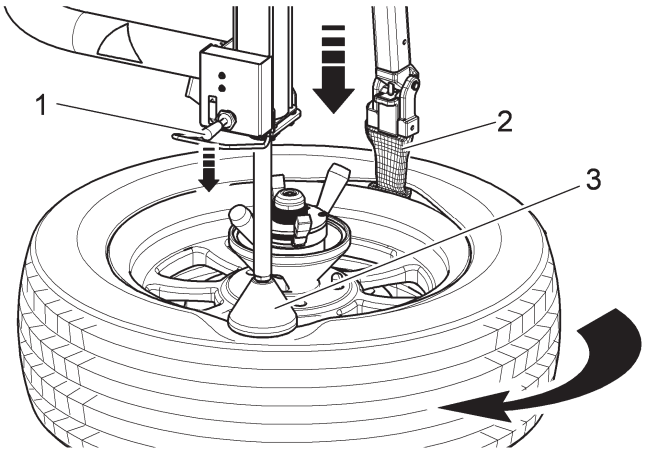

Roues avec défense

Avec ce type de pneu, on peut vérifier des cas où la défense ne permet à la tête outil de s'insérer entre jante et pneu.
Dans ces cas, on doit faire tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre et appliquer une légère pression avec la tête outil comme représenté dans la **Fig. 41**. S'il y a des défenses avec des formes particulières, on doit faire tourner la roue dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Fig. 41

PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU. GRAISSER LE TALON.

4. faire avancer le mouvement de la tête outil pour la faire entrer entre jante et pneu (voir **Fig. 42**). Pendant cette opération la tête outil tourne autour le bord de la jante jusqu'à l'accrochage du talon au pneu (voir **Fig. 43**).

Fig. 42

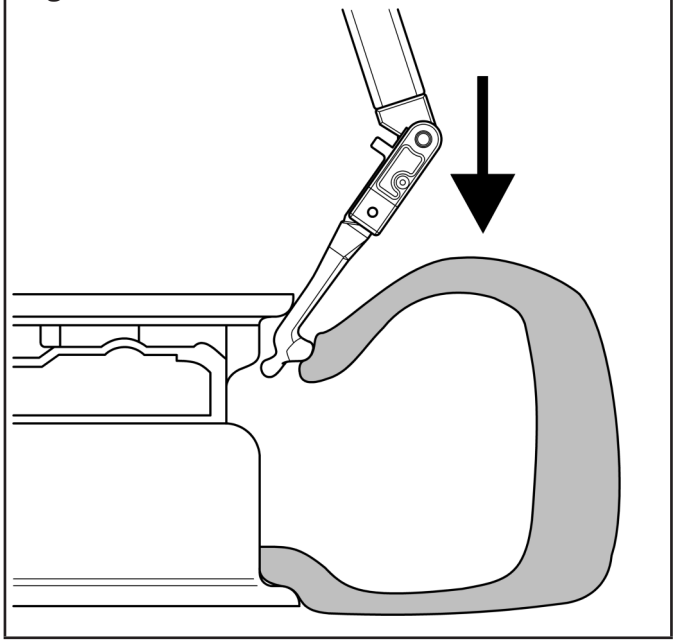

Fig. 43

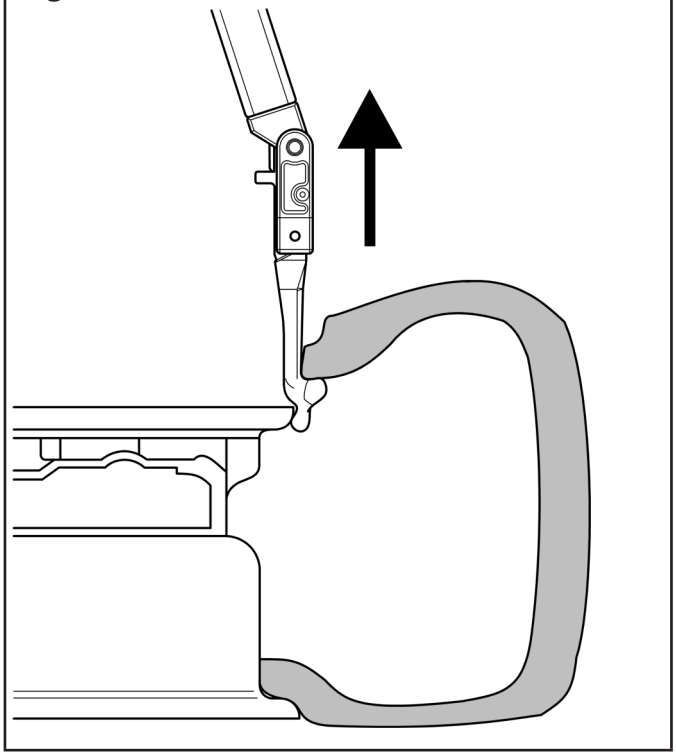

5. soulever la tête outil (**Fig. 44 réf. 1**) au moyen du bouton approprié (**Fig. 14 réf. I**) (⬆). Quand la tête de l'outil est dans la position vertical par rapport à la jante (voir **Fig. 44**), tourner le mandrin en pressant la pédale (**Fig. 17 réf. A**), jusqu'à l'entrée du pneu dans la base de la jante. Continuer la montée de la tête outil jusqu'à le talon se trouve sur le bord de la jante (voir **Fig. 43**). Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au démontage complet du talon supérieur ;

S'ASSURER QUE LA TÊTE OUTIL SOIT DANS LA POSITION DE DÉMONTAGE (FIG. 43) AVANT DE COMMENCER LA ROTATION DU MANDRIN.

Fig. 44

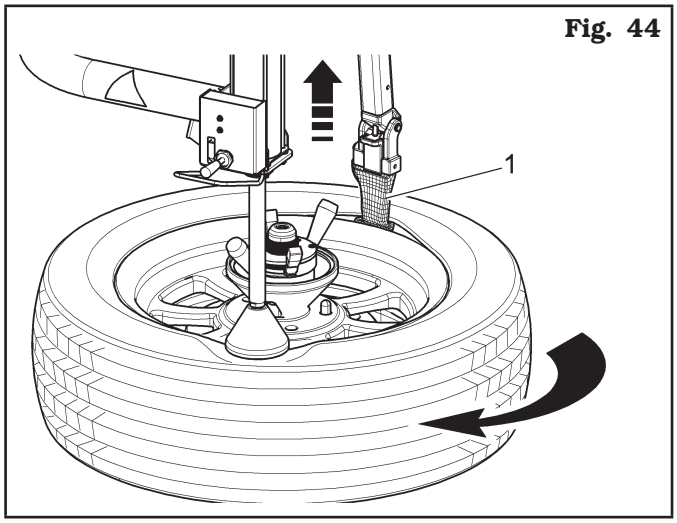

6. soulever la tête outil (voir **Fig. 45 réf. 1**) en le maintenant accroché au talon supérieur du pneu, en s'aidant avec le rouleau décolle-pneus inférieur ;

Fig. 45

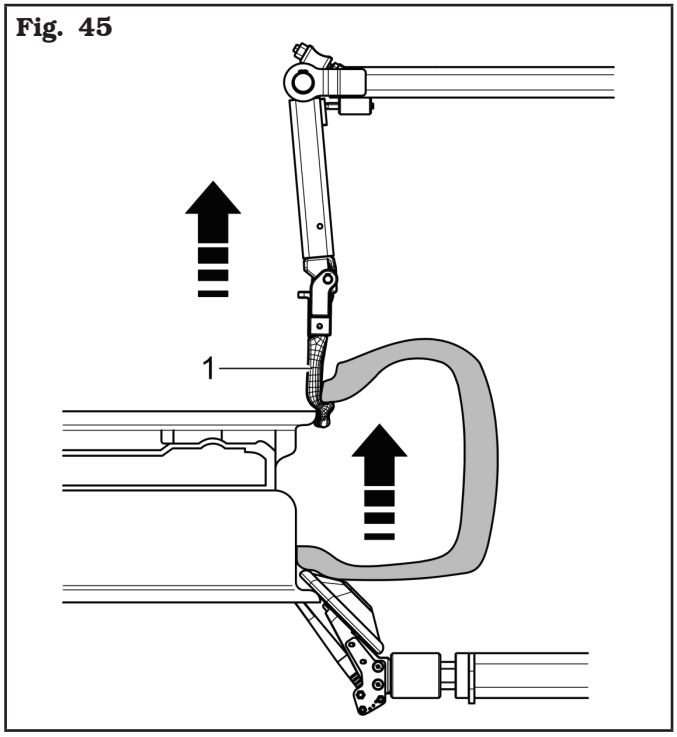

7. repositionner la tête outil (voir **Fig. 46 réf. 1**) en correspondance du bord de la jante. À l'aide du rouleau décolle-pneus inférieur, charger le talon inférieur sur la tête outil en position de démontage ;

Fig. 46

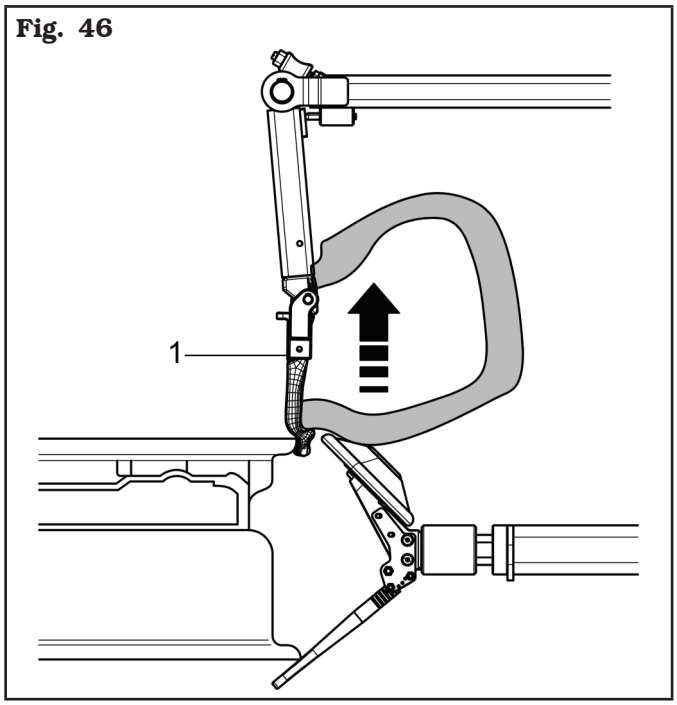

8. tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au complet montage du pneumatique ;
9. soulever l'outil pousse-talon et fermer le Dispositif pousse-talon en position de repos.

<u>Démontage du talon inférieur avec rouleau décolle-pneus</u>

Pour le démontage du talon inférieur on peut utiliser en alternative seulement le rouleau décolle-pneus inférieur. Soulever la tête outil en s'éloignant dans la zone de travail :

1. faire monter rouleau et pneumatique voisin le bord de la jante (voir **Fig. 47**) ;

Fig. 47

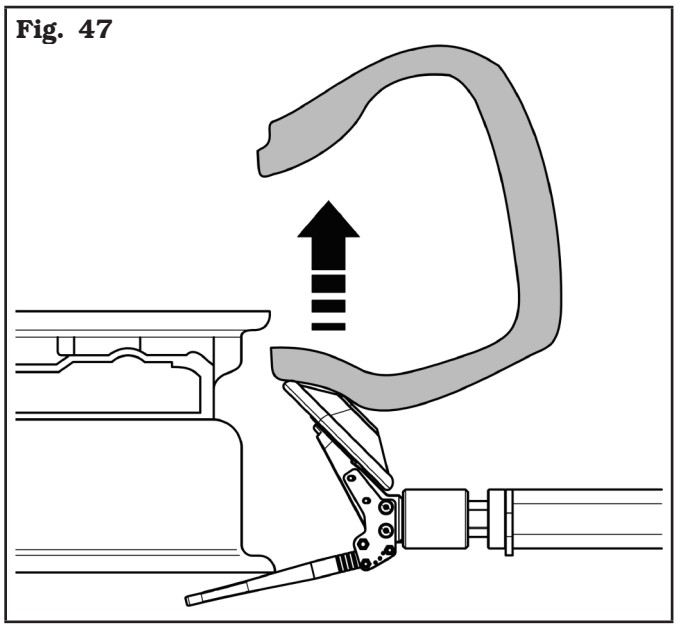

2. faire avancer, donc, le rouleau décolle-pneus inférieur par la commande appropriée (**Fig. 14 réf. H**) (⬆) pour le faire insérer entre le bord de la jante et le talon inférieur (voir **Fig. 48**) ;

LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS NE DOIT EXERCER AUCUNE PRESSION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.

IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON UTILISE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.

Fig. 48

3. tourner, donc, et compléter le démontage du talon (voir **Fig. 49**).

Fig. 49

LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE PEUT CAUSER LA CHUTE DU PNEU. IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PENDANT CES OPÉRATIONS.

12.7 Montage du pneu

Pour effectuer le montage du pneumatique, procéder comme suit :

1. lubrifier les talons du pneu ;

UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS APPROPRIÉES NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDROCARBURES OU SILICONE.

2. positionner la tête outil (**Fig. 50 réf. 1**) sur le bord de la jante ;

S'ASSURER QUE LE POUSSOIR « 1 » DE FIG. 16 SOIT RÉTROÉCLAIRÉ AVANT D'APPUYER SUR LE POUSSOIR POUR DÉPLACER AUTOMATIQUEMENT TÊTE OUTIL DANS LA POSITION PRÉCÉDEMMENT MÉMORISÉE (VOIR CHAP. « 11.2.1 RETOUR DE LA POSITION VERTICALE DE LA TÊTE OUTIL »).

3. accrocher le talon inférieur sur la tête outil et donc tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la fin du montage ;
4. donc positionner le talon supérieur sur la zone de montage de la tête outil (**Fig. 50 réf. 1**) ;
5. positionner l'outil pousse-talon (**Fig. 50 réf. 2**) à « heures 4 » comme indiqué en **Fig. 50** et presser sur le pneu en actionnant le levier (**Fig. 50 réf. 3**) de l'unité de commande dispositif pousse-talon vers le bas ;
6. tourner le mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre en pressant la pédale (**Fig. 17 réf. A**), jusqu'au montage complet du pneumatique ;
7. à la fin des opérations emmener la tête outil et l'outil pousse-talon en position de repos.

Fig. 50

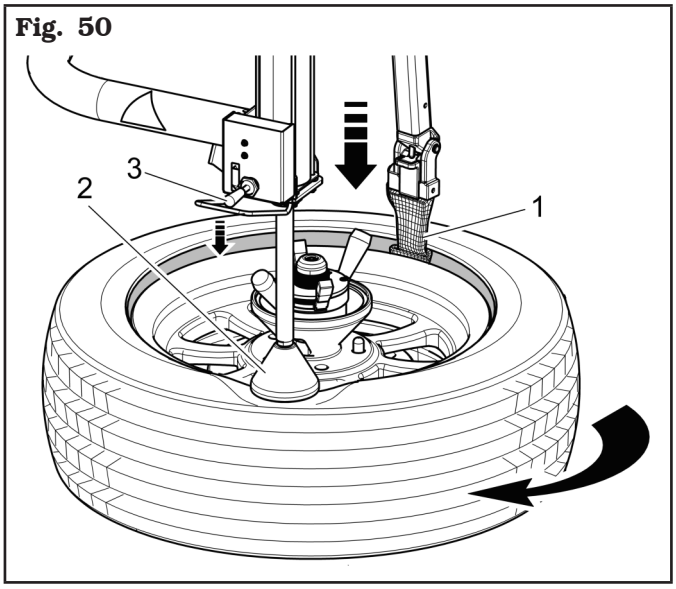

12.7.1 Montage du talon supérieur du pneu avec dispositif entraîneur

1. Monter le pousse-pneu avec dispositif de traction (**Fig. 51 réf. 1**) voisin le bord de la jante (voir **Fig. 51**) ;

Fig. 51

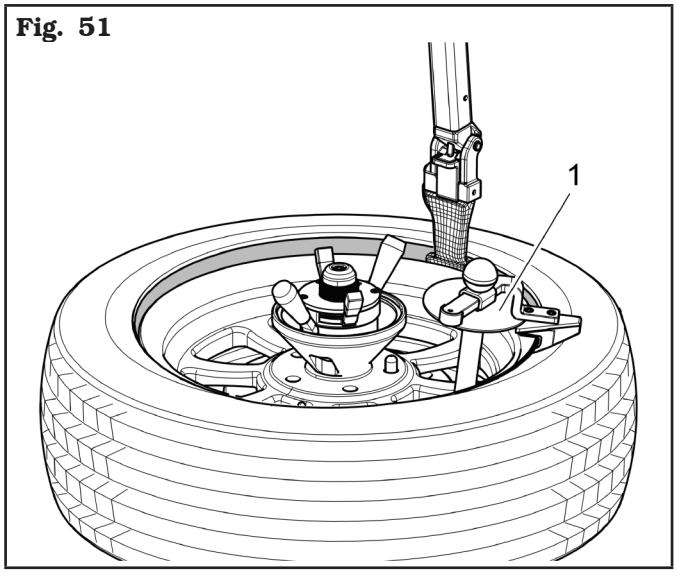

2. positionner le rouleau décolle-pneus supérieur (**Fig. 52 réf. 1**) de sorte que le talon du pneumatique reste à la hauteur de la base de la jante (voir **Fig. 52**) ;

LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR NE DOIT EXERCER AUCUNE PRESSION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.

IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON UTILISE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.

Fig. 52

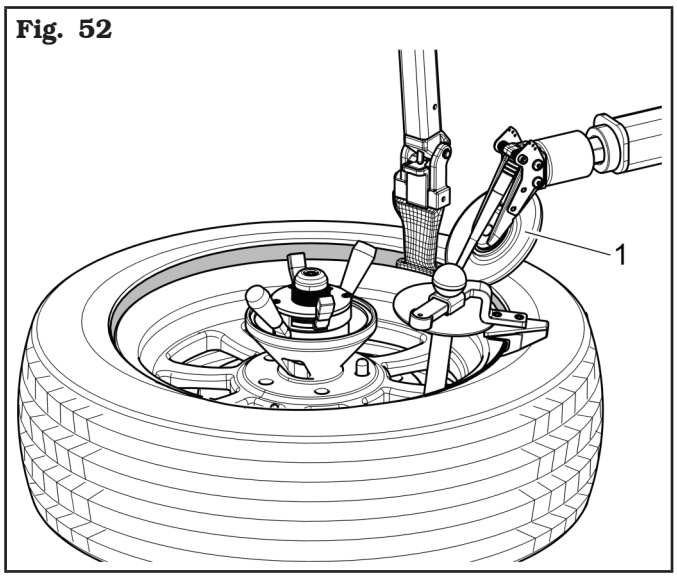

3. tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au montage complet du pneumatique (voir **Fig. 53**) ;

POUR ROUES AVEC UN MONTAGE TRÈS DIFFICILE, S'AIDER AVEC LA RALLONGE DU POUSSE-PNEU (FIG. 53 RÉF. 1) (STANDARD POUR CERTAINS MODÈLES).

Fig. 53

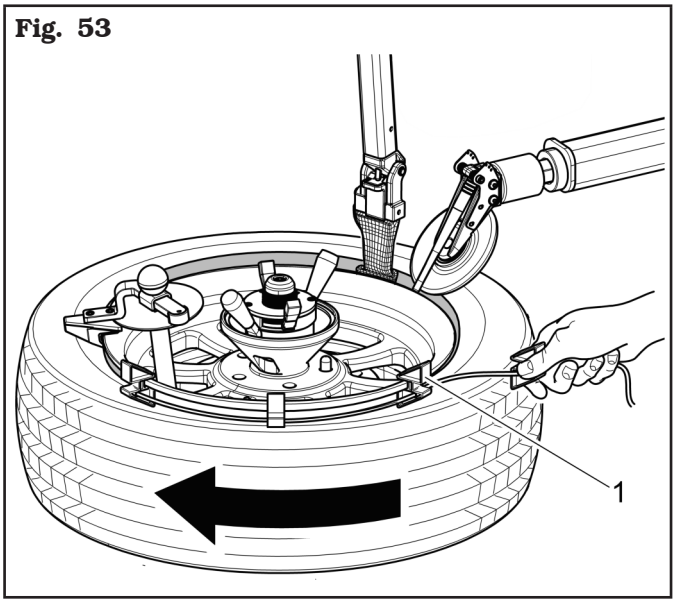

4. à la fin des opérations emmener la tête outil et le rouleau décolle-pneus supérieur en position de repos.

12.8 Emploi spécial du décolle-pneus

Non seulement les rouleaux décolle-pneus peuvent être employés pour aider au cours des opérations de démontage et de montage, mais ils peuvent servir aussi pour l'optimalisation (matching) du pneu avec la jante. Pour exécuter cette opération observer les indications suivantes :

1. bloquer le pneu entre le rouleaux décolle pneus ;
2. faire tourner le moteur dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le point de référence fait sur le pneu coïncide avec le point de référence de la jante (en général la soupape) (voir **Fig. 54**).

Fig. 54

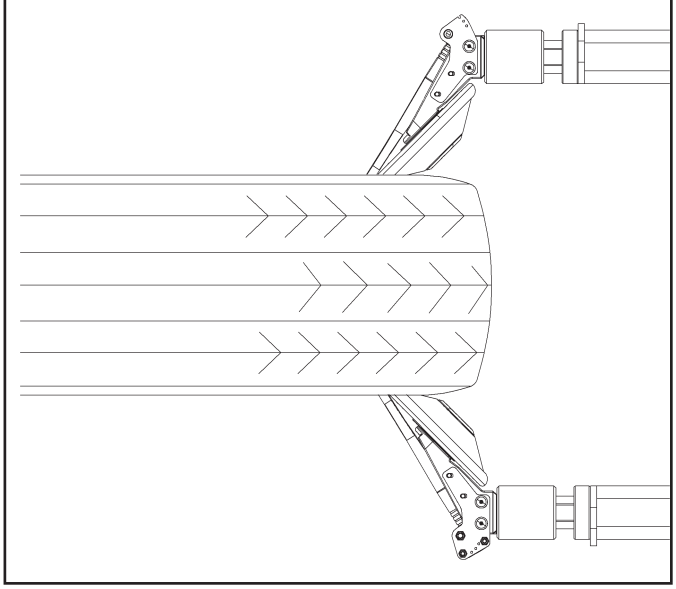

12.9 Gonflage du pneu

LES OPERATIONS DE GONFLAGE DU PNEU PEUVENT ETRE DANGEREUSES POUR L'OPERATEUR ; DE PLUS, SI ELLES NE SONT PAS CORRECTEMENT EFFECTUEES, ELLE PEUVENT AUSSI PROVOQUER DES DANGERS POUR LES UTILISATEURS DES VEHICULES SUR LESQUELS LES PNEUS SONT MONTES.

LES DISPOSITIFS DE GONFLAGE EN DOTATION OU EN OPTION SUR LES DEMONTE-PNEUS SONT TOUJOURS DOTES D'UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION QUI REDUIT CONSIDERABLEMENT LES RISQUES D'ECLATEMENT DU PNEU EN PHASE DE GONFLAGE. DANS TOUS LES CAS, UN RISQUE RÉSIDUEL D'EXPLOSION DU PNEU EXISTE. PAR CONSÉQUENCE :

- **IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER LES MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONSEILLÉS : GANTS, LUNETTES DE PROTECTION ET PROTECTION ANTIBRUIT.**
- **AVANT LE MONTAGE, EFFECTUER UNE VÉRIFICATION DES CONDITIONS DU PNEU ET DE LA JANTE AINSI QUE DE LEUR ACCOUPLEMENT.**
- **POSITION DE TRAVAIL CORRECTE : LE CORPS DE L'OPÉRATEUR DOIT ÊTRE LE PLUS LOIN POSSIBLE DU PNEU DURANT LA PHASE DE TALONNAGE ET DE GONFLAGE.**
- **RESPECTER LES INDICATIONS DES CONSTRUCTEURS DE PNEUS POUR CE QUI CONCERNE LA PRESSION DE GONFLAGE.**

SI LA PRESSION ATTEINTE EST SUPÉRIEURE À LA VALEUR LIMITE DE 4.2 bar (60 psi), CELA INDIQUE UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU CLAPET DE LIMITATION DE LA PRESSION ET/OU DU MANOMÈTRE. DANS CE CAS, IL FAUT DÉGONFLER TOUT DE SUITE LE PNEU ET CONTACTER LE SERVICE APRÈS-VENTE AUTORISÉ POUR VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT. RÉTABLIR UN FONCTIONNEMENT CORRECT AVANT D'UTILISER TOUT TYPE DE DISPOSITIF DE GONFLAGE.

12.9.1 Gonflage du pneu avec manomètre

Brancher le dispositif de gonflage sur la soupape du pneu et gonfler le pneu même en actionnant la pédale spéciale (**Fig. 17 réf. B**).

IL Y A UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION MAXIMALE DE L'AIR COMPRIMÉ (4.2 ± 0.2 bar / 60 ± 3 psi).

Des talons et des jantes bien lubrifiés rendent le collage des talons et le gonflage beaucoup plus sûrs et plus faciles.

En cas où le collage des talons ne peut pas être effectué à 4,2 ± 0,2 bar (60 ± 3 psi), il faut dégonfler le pneu, l'enlever du démonte-pneus et le mettre dans une cage de sécurité, au fin de compléter le gonflage.

12.9.2 Gonflage du pneu avec gonflage tubeless (pour le modèle avec système gonflage tubeless)

Il y a des types de pneumatiques qui peuvent être difficile à gonfler si les talons ne sont pas en contact avec la jante. Le dispositif de gonflage Tubeless fournit de l'air à haute pression du gicleur et ceci favorise le positionnement des talons contre la jante en faisant commencer le gonflage normal du pneu.
Pour gonfler le pneu suivre les indications suivantes :

1. enlever l'âme de la soupape.
   En levant l'âme de la soupape, le pneu s'enflera plus rapidement et sera simplifiée la suivante phase de collage du talon ;
2. connecter le terminal de gonflage à la soupape du pneu ;

POUR AMÉLIORER LE SYSTÈME GONFLAGE TUBELESS, LUBRIFIER TOUJOURS LES TALONS DU PNEU.

3. appuyer sur la buse de gonflage tubeless sur le bord de la jante, comme indiqué dans la **Fig. 55**. S'assurer que la tête de la buse soit appuyée pour actionner le jet d'air supplémentaire ;

POUR UN FONCTIONNEMENT MEILLEURE LA BUSE DOIT ÊTRE EN POSITION HORIZONTALE (FIG. 55).

Fig. 55

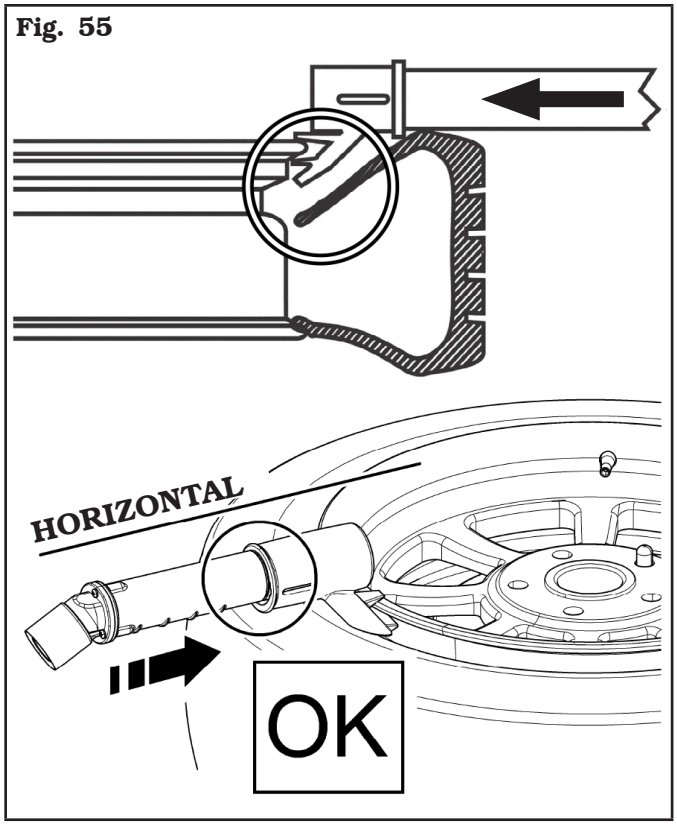

NE SOULEVER PAS AVEC FORCE LE TALON POUR PERMETTRE A L'AIR LE COLLAGE DES TALONS.

4. presser complètement vers le bas la pédale de gonflage pour libérer un jet d'air à haute pression au moyen de la buse du gonflage tubeless ;
5. tenir pressée partiellement vers le bas la pédale de gonflage air pour gonfler le pneu et placer les talons dans son emplacements ;

NE PAS DÉPASSER LES VALEURS DE PRESSION PRÉÉTABLIS TANDIS QUE ON COLLE LES TALONS.

6. depuis que les talons se soient positionnés dans son emplacements, déconnecter le terminal de gonflage et installer de nouveau le mécanisme de la soupape précédemment enlevé.
   Ensuite connecter le terminal de gonflage et gonfler le pneu à la pression demandée ;

SI LE PNEU EST GONFLÉ TROP, ON PEUT ENLEVER AIR DU PNEU MÊME EN APPUYANT SUR LE POUSSOIR DE DÉGONFLAGE MANUELLE PLACÉE SUS LE MANOMÈTRE.

7. déconnecter le terminal de gonflage de la soupape.

12.10 Instructions pour le remplacement des pneus RF (Run-Flat) et UHP (Ultra High-Performance)

12.10.1 Opérations préliminaires - Préparation de la roue

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue.
- Retirez le noyau interne de la soupape (voir **Fig. 56**) et laissez le pneu se dégonfler complètement.

Fig. 56

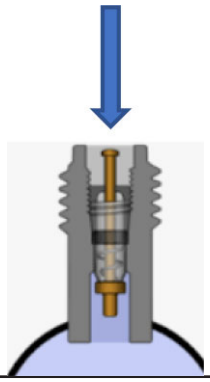

- Vérifier de quel côté le pneu doit être démonté.
- Vérifier le point de blocage de la jante.
- Vérifier le type de pneu à démonter (Run Flat, UHP), identifier les données de la jante (voir **Fig. 57**) identifier si la soupape TPMS (voir **Fig. 58**) ou la soupape normale est présente. La température des pneus ne peut pas être inférieure à 15°C.

Fig. 57

Fig. 58

Fig. 59

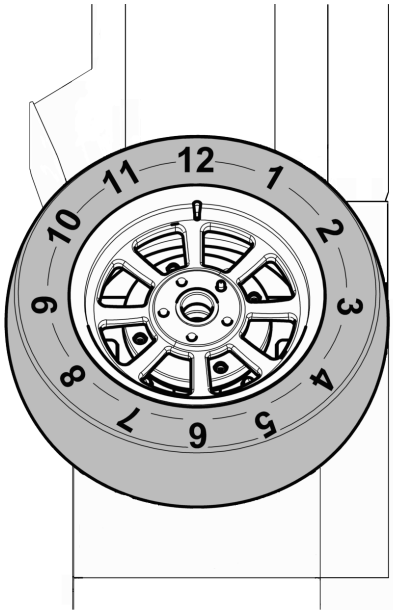

EN CAS D'EMPLOI DES JANTES SANS TROU ON DOIT UTILISER L'OUTIL NÉCESSAIRE (DISPONIBLE À LA DEMANDE).

POUR MIEUX EXPLIQUER LES OPÉRATIONS, LE POSITIONNEMENT DES DIFFÉRENTS OUTILS SUR LE PNEU EST INDIQUÉ PAR LES PHASES HORAIRES, OÙ 12 HEURES EST REPRÉSENTÉE EN CORRESPONDANCE AVEC LA COLONNE DU DÉMONTE-PNEU (FIG. 59).

12.10.2 Blocage de la roue

Charger la roue avec l'élévateur sur la plaque caoutchoutée du mandrin, en s'assurant que la goupille d'entraînement (**Fig. 60 réf. 1**) s'engage dans un des trous de la jante. Si l'épaisseur de la jante de la roue est trop élevée par rapport à la goupille d'entraînement, utilisez la rallonge (**Fig. 61 réf. 1**) fournie, et bloquez la roue avec le dispositif de verrouillage rapide spécial. Les trois principaux types d'appareils sont illustrés à la **Fig. 62**.

POUR LA PROCÉDURE DÉTAILLÉE D'UTILISATION DES COMMANDES, SE REPORTER AU CHAPITRE COMMANDES DU LIVRET D'INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN FOURNI AVEC L'ÉQUIPEMENT.

Fig. 60

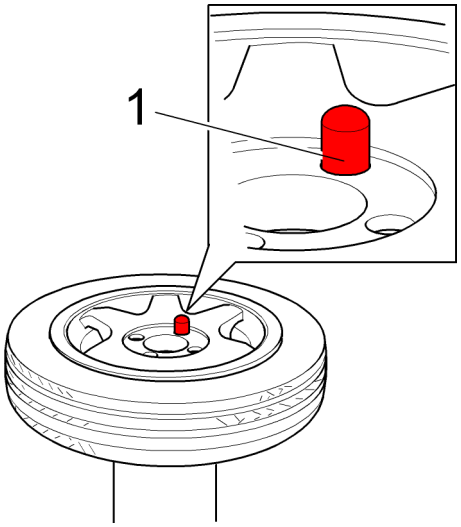

Fig. 61

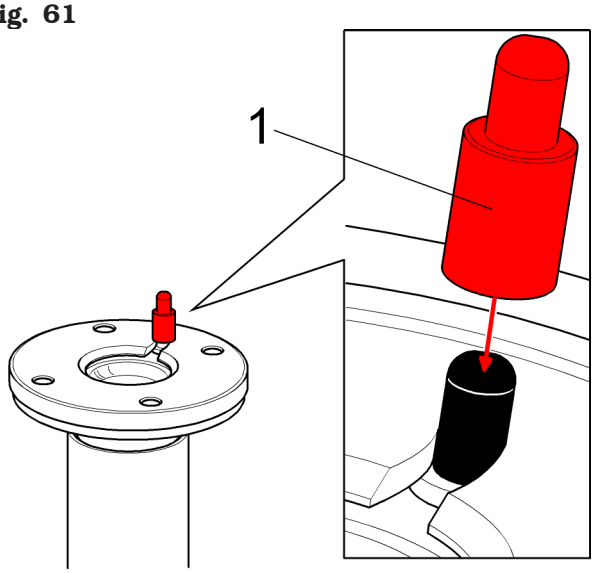

Fig. 62

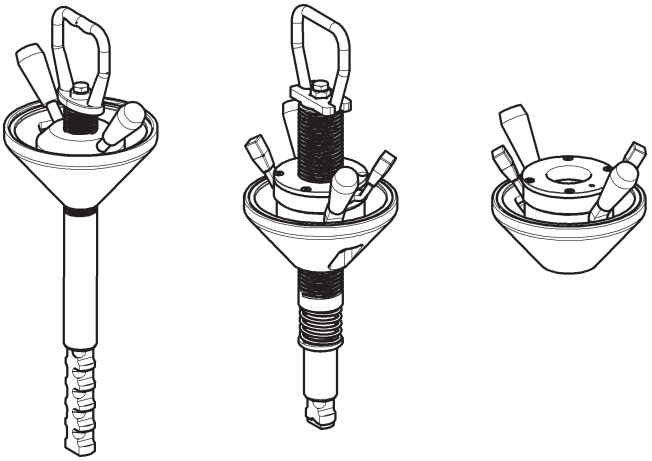

12.10.3 Décollage des talons par les rouleaux verticaux

L'UNITÉ DE CONTRÔLE PEUT VARIER SELON LE MODÈLE D'APPAREIL EN VOTRE POSSESSION. VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS DES IMAGES ET DES DESCRIPTIONS D'UN ENSEMBLE DE COMMANDES À TITRE D'EXEMPLE. POUR LA BONNE UTILISATION DE VOTRE CENTRALE, REPORTEZ-VOUS AU CHAPITRE « COMMANDES » DU LIVRET D'INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN FOURNI AVEC VOTRE MODÈLE D'ÉQUIPEMENT.

1. Approcher le rouleau décolle-pneus supérieur au bord de la roue en appuyant sur le poussoir de descente (**Fig. 63 réf. A**).
2. Régler les outils selon le diamètre de la roue, en agissant sur le poussoir de déverrouillage positionné sur le levier de commande (**Fig. 64 réf. F**).

Fig. 63

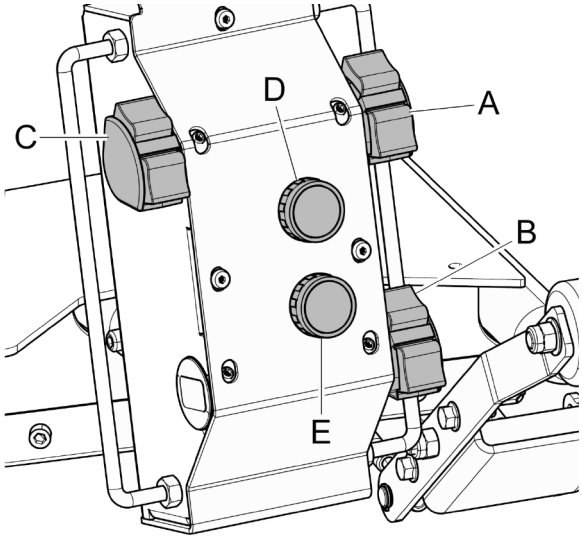

Fig. 64

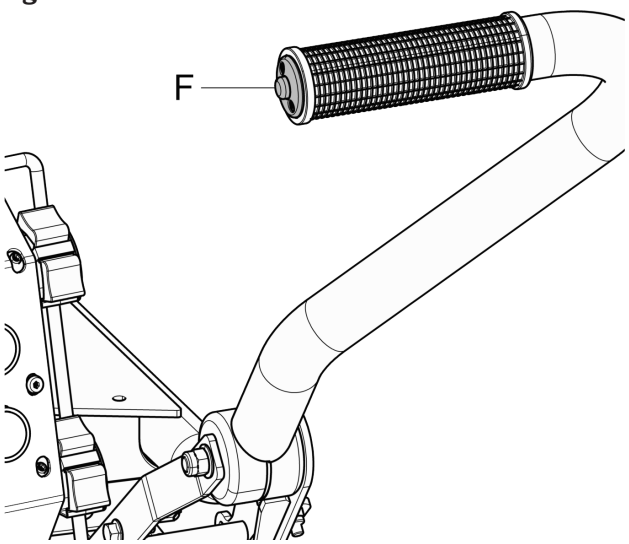

3. Positionner la soupape en correspondance avec le rouleau décolle-pneus supérieur (**Fig. 65**), commencer à tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre. Commencer à appuyer le rouleau décolle-pneus vers le bas lorsque la soupape est vers 3 heures, le rouleau décolle-pneus s'insèrera entre la jante et la roue et le détalonnage du pneu commencera, à la fin de l'opération soulever le rouleau décolle-pneus.

Fig. 65

PENDANT LA LUBRIFICATION, NE PAS APPUYER TROP PROFONDÉMENT SUR LE CÔTÉ DU PNEU.

LORS DE LA ROTATION DU PNEU, GRAISSER ABONDAMMENT L'INTÉRIEUR DU TALON ET TOUT L'ÉPAULEMENT DU PNEU, JUSQU'À LA BANDE DE ROULEMENT (FIG. 66; FIG. 67).

Fig. 66

Fig. 67

SOULEVER LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS À CHAQUE PASSAGE DE LA SOUPAPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS LORS DE LA ROTATION DU PNEU. LE NON-RESPECT DE CETTE RÈGLE PEUT CAUSER LA RUPTURE DU CAPTEUR TPMS.

Valable pour le mode manuel

DÈS QUE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS DÉPASSE LE BORD DE LA JANTE, APPUYEZ SUR LE POUSSOIR DE LA CAME MANUELLE (Fig. 63 réf. D). LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS S'INSÈRERA ENTRE LA JANTE ET LA ROUE ET LE DÉTALONNAGE DU PNEU COMMENCERA. À LA FIN DE L'OPÉRATION SOULEVER LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS.

SOULEVER LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS À CHAQUE PASSAGE DE LA SOUPAPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS LORS DE LA ROTATION DU PNEU. LE NON-RESPECT DE CETTE RÈGLE PEUT CAUSER LA RUPTURE DU CAPTEUR TPMS.

4. Continuer la rotation de la roue dans le sens des aiguilles d'une montre et appuyer en même temps sur le poussoir haut du bras décolle-pneus inférieur (**Fig. 63 réf. B**). Placer le rouleau décolle-pneus sur le pneu (**Fig. 68**) et commencer à pousser, en graissant abondamment tout le talon du pneu (**Fig. 69**), le rouleau décolle-pneus s'insérera entre la jante et la roue et le décollement du pneu commencera. A la fin de l'opération, abaisser le rouleau décolle-pneus.

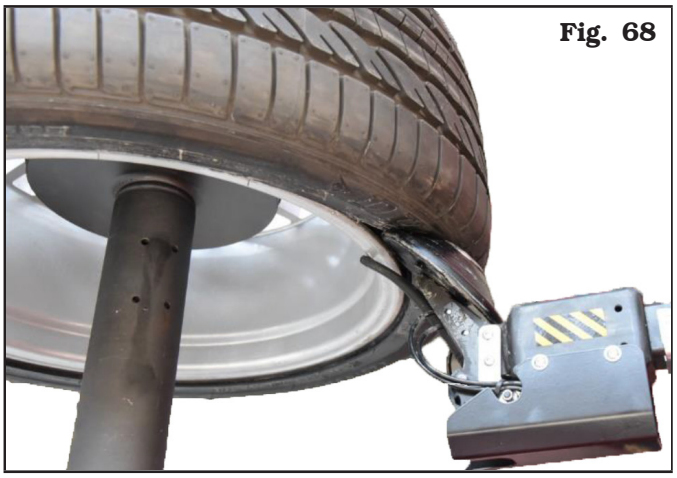
Fig. 68

Fig. 69

PENDANT LA LUBRIFICATION, NE PAS APPUYER TROP PROFONDÉMENT SUR LE CÔTÉ DU PNEU.

LORS DU DÉTALONNAGE DE LA PARTIE INFÉRIEURE DU PNEU, IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE VÉRIFIER LA POSITION DE LA SOUPAPE.

Valable pour le mode manuel

DÈS QUE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS DÉPASSE LE BORD DE LA JANTE, APPUYEZ SUR LE POUSSOIR DE LA CAME MANUELLE (FIG. 63 RÉF. E). LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS S'INSÈRERA ENTRE LA JANTE ET LA ROUE ET LE DÉTALONNAGE DU PNEU COMMENCERA. A LA FIN DE L'OPÉRATION, ABAISSER LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS.

12.10.4 Démontage du pneu

Opération de démontage à l'aide du Dispositif pousse-talon.

1. Appuyez sur le poussoir de descente de l'outil (**Fig. 63 réf. C**) et placez-la sur le pneu sans pousser. Tourner simultanément la roue jusqu'à ce que la soupape soit positionnée en correspondance avec l'outil d'extraction (**Fig. 70**).

Fig. 70

2. Commencer à tourner la roue (sans s'arrêter jusqu'à ce que la tête outil soit insérée). Lorsque la soupape est vers 3 heures (**Fig. 71**), appuyez sur le poussoir de descente de la tête outil (**Fig. 63 réf. C**) et insérez-la dans le pneu (**Fig. 72**).

LA TÊTE OUTIL DOIT ÊTRE INSÉRÉE AVANT QUE LA SOUPAPE NE REPASSE DEVANT LA TÊTE DE L'OUTIL.

Fig. 71

Fig. 72

3. Lorsque la soupape est à 9 heures, soulever légèrement la tête outil, la redresser sans l'amener en position d'extraction, et continuer la rotation jusqu'à ce que la soupape se trouve exactement sous la tête outil (**Fig. 73**).

Fig. 73

4. Appuyer sur le poussoir de montée du bras décolle-pneus inférieur (**Fig. 63 réf. B**) jusqu'à ce que le rouleau décolle-pneus repose sur le pneu (**Fig. 74**). Appuyez légèrement pour réduire la tension sur le talon opposé du pneu et maintenez-le en place.

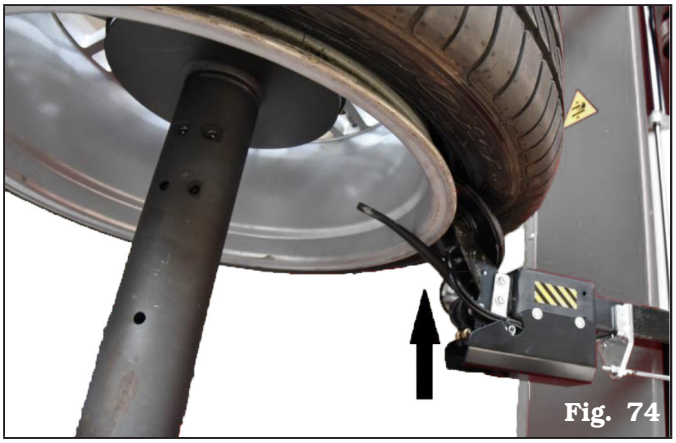
Fig. 74

5. Finir de soulever la tête outil, positionner le dispositif pousse-talon rotatif vers 6 heures sur le pneu (**Fig. 75**).

SI NÉCESSAIRE, UTILISEZ LE DISPOSITIF POUSSE-TALON POUR POUSSER LE TALON DU PNEU DANS LA BASE DE LA JANTE.

Fig. 75

6. Insérez l'outil de protection du talon avec les feuilles de plastique entre le talon du pneu et la jante et verrouillez l'outil de protection avec votre main. Appuyez sur la pédale de rotation et retirez le premier talon du pneu (**Fig. 76**).

Fig. 76

7. Appuyez sur le poussoir approprié (**Fig. 63 réf. C**). Soulevez la tête outil et éloignez-la du pneu.
8. Positionner la soupape en correspondance avec le rouleau décolle-pneus, pousser manuellement le pneu sur le rouleau décolle-pneus (**Fig. 77**), et à l'aide du poussoir approprié (**Fig. 63 réf. B**), soulever le rouleau décolle-pneus inférieur.

Fig. 77

Valable pour le mode manuel

Lorsque le rouleau décolle-pneus a dépassé le bord de la jante, appuyer sur le poussoir d'avance de la came du rouleau décolle-pneus (**Fig. 63 réf. E**) (**Fig. 78**).

Fig. 78

LA POSITION DE LA SOUPAPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SERT À ÉVITER LA RUPTURE DU CAPTEUR TPMS (VOIR FIG. 79). EN UTILISANT LA BONNE PROCÉDURE, LA SOUPAPE TPMS SE RETROUVE À L'EXTÉRIEUR DU PNEU.

9. Appuyez sur la pédale de rotation et faites tourner la roue jusqu'à ce que le pneu soit complètement extrait.

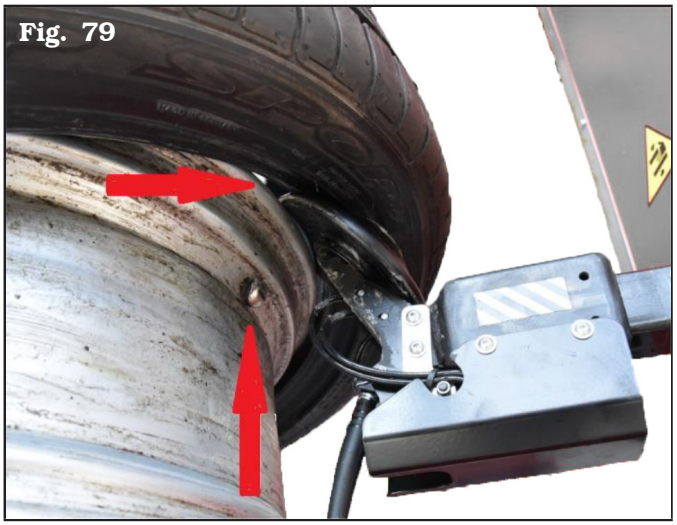
Fig. 79

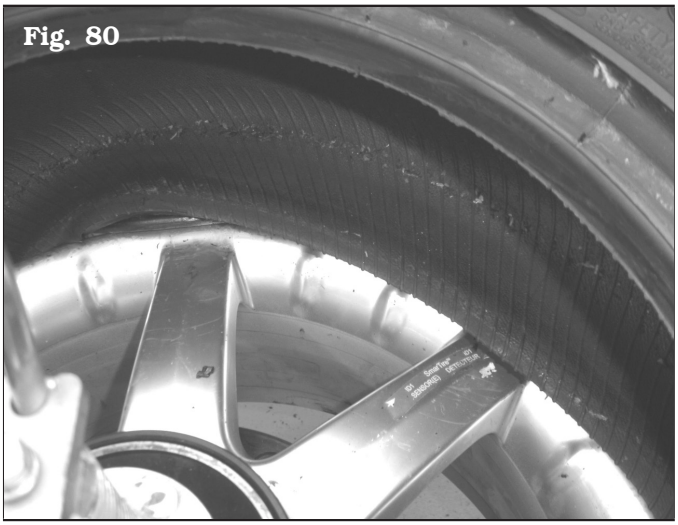
Fig. 80

12.10.5 Montage du pneu

Opération de montage à l'aide du Dispositif pousse-talon.

1. Graisser généreusement la jante en prenant soin de garder la soupape propre et non graissée (Fig. **81**).
2. Graisser généreusement le pneu, à la fois la partie inférieure du talon et l'extérieur de celui-ci, jusqu'à la bande de roulement du pneu, et au moins 3 cm (1.18") par côté à l'intérieur du pneu (**Fig. 82**) ;

Fig. 81

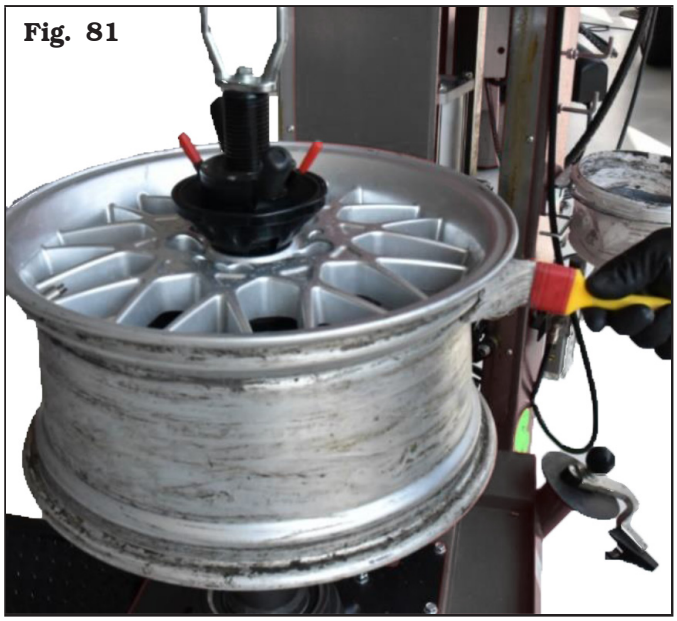

Fig. 82

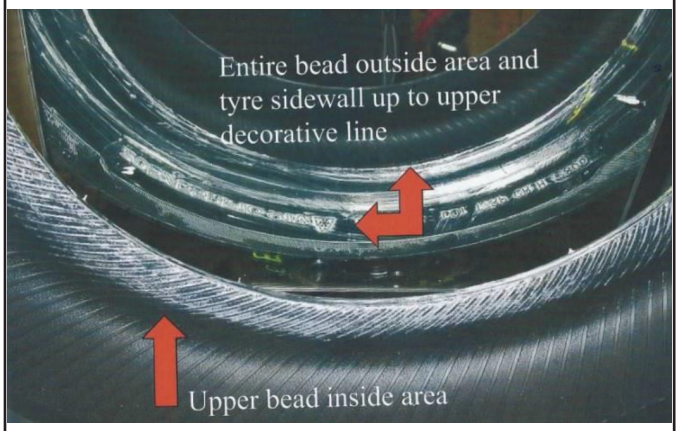

3. Positionner la soupape vers 7 heures, placer le pneu sur la jante, appuyer sur le poussoir (**Fig. 63 réf. C**) pour positionner l'outil sur la jante (**Fig. 83**), insérer le pneu en position de montage sur la tête outil et appuyez sur la pédale de rotation jusqu'à ce que le premier talon soit inséré.

LES PNEUS RUN FLAT OU UHP ONT UN PROFIL PARTICULIÈREMENT RIGIDE ET LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS PEUT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉ POUR INSÉRER LE PREMIER TALON (FIG. 84). DANS CE CAS, POSITIONNEZ TOUJOURS LA SOUPAPE À 7 HEURES, MONTEZ LE PNEU SUR LA JANTE (VOIR FIG. 84) ET À L'AIDE DU POUSSOIR APPROPRIÉ (FIG. 63 RÉF. A) ABAISSEZ LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS JUSQU'À CE QU'IL TOUCHE LE PNEU. POUSSEZ LÉGÈREMENT ET APPUYEZ SUR LA PÉDALE DE ROTATION. LA RIGIDITÉ DU PNEU PERMETTRA L'INSERTION DU PREMIER TALON.

Fig. 83

Fig. 84

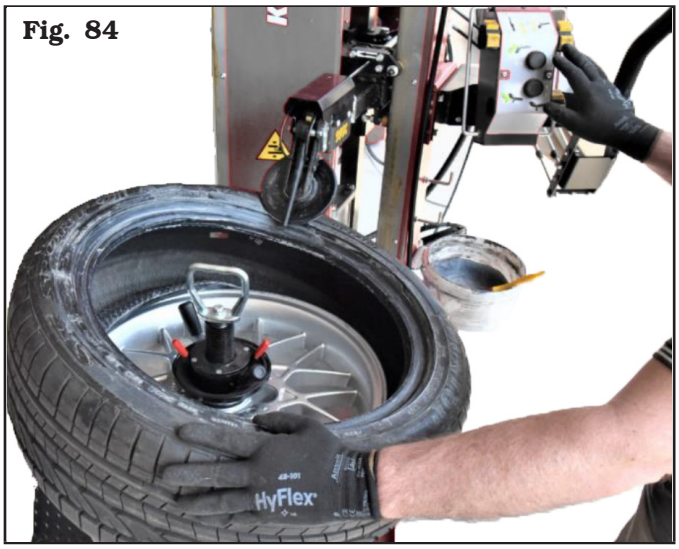

POUR LES ÉQUIPEMENTS ÉQUIPÉS DU QUATRIÈME OUTIL, POUR INSÉRER LE PREMIER TALON, SUIVRE LA PROCÉDURE DÉCRITE AU POINT 3.

4. En appuyant sur la pédale de rotation, positionner la soupape à environ 3 heures. En agissant sur le bouton approprié (**Fig. 63 réf. C**), positionner la tête de l'outil de montage sur le bord de la jante.
5. En agissant sur le poussoir approprié (**Fig. 63 réf. A**), utilisez le rouleau décolle-pneus pour pousser le talon du pneu sous le bord de la jante (**Fig. 85**).

Fig. 85

6. Insérez le dispositif pousse-talon exactement en correspondance avec la soupape (**Fig. 86**). Monter la protection en plastique sur le bord de la jante en correspondance avec le pousse-talon comme indiqué sur la **Fig. 87**.

Fig. 86

Fig. 87

AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA SOUPAPE TPMS POUSSE-PNEU AVEC DISPOSITIF ENTRAÎNEUR EST IMPORTANT QUE LA DISTANCE ENTRE LE POINT DE TRACTION (POINT DE CONTACT DU TALON DU PNEU SUR LA JANTE) ET LA VANNE SOIT TOUJOURS COMPRIS ENTRE 10 cm (3.94") ET 15 cm (5.91") AVANT LA SOUPAPE. POUR TOUJOURS OBTENIR CE RÉSULTAT, INSÉREZ TOUJOURS LE DISPOSITIF POUSSE-TALON EN CORRESPONDANCE AVEC LA SOUPAPE.

7. Tout en appuyant sur la pédale de rotation, amenez lentement le pousse-talon et la protection en plastique à 6 heures (**Fig. 88**). Insérer le pousse-talon rotatif à 3 heures (**Fig. 89**), et terminer lentement l'opération de montage du pneu (**Fig. 90**).

Fig. 88

Fig. 89

Fig. 90

8. Á la fin de l'opération retirer tous les outils utilisés (**Fig. 91**).

Fig. 91

12.10.6 Procédure de démontage du pneu à l'aide de la rallonge de pousse-talon

1. Suivre toutes les opérations précédemment décrites au paragraphe« ***12.10.3 Décollage des talons par les rouleaux verticaux*** », pour une préparation et une lubrification correctes du pneu.
2. Appuyez sur le poussoir de descente de l'outil (**Fig. 63 réf. C**) et placez-la sur le pneu sans pousser. Tourner simultanément la roue jusqu'à ce que la soupape soit positionnée en correspondance avec la tête outil (**Fig. 70**).
3. Commencer à tourner la roue (sans s'arrêter jusqu'à ce que la tête outil soit insérée). Lorsque la soupape est vers 3 heures (**Fig. 71**), appuyez sur le poussoir de descente de la tête outil (**Fig. 63 réf. C**) et insérez-la dans le pneu (**Fig. 72**).

LA TÊTE OUTIL DOIT ÊTRE INSÉRÉE AVANT QUE LA SOUPAPE NE REPASSE DEVANT LA TÊTE DE L'OUTIL.

4. En tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, positionner la soupape à environ 4 heures (**Fig. 92**).

Fig. 92

LE RALLONGE DU POUSSE-TALON EST COMPOSÉE DE DEUX COINS DE TAILLES DIFFÉRENTES (EH, EH2) (FIG. 93). CES COINS, CONVENABLEMENT MONTÉES, INSÈRENT LE TALON DU PNEU À DEUX PROFONDEURS DE JANTE DIFFÉRENTES ET EN TOUT CAS À L'INTÉRIEUR DE LA BASE.
LE CHOIX DU BON CALE À UTILISER DÉPEND DU TYPE DE JANTE SUR LAQUELLE VOUS AVEZ L'INTENTION DE TRAVAILLER.

DANS LE CAS D'UNE JANTE EH2 OU EH2+, IL EST NÉCESSAIRE D'UTILISER LES COINS SUR LE CÔTÉ MARQUÉ PAR LE CODE IMPRIMÉ « EH2 » (LES PLUS PROFONDS) (VOIR FIG. 93).

Fig. 93

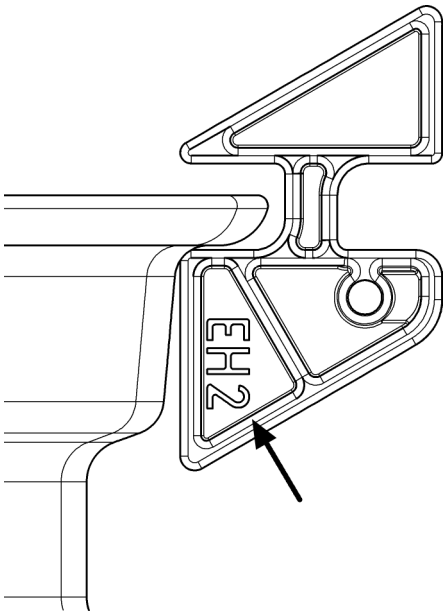

5. En appuyant sur la pédale de rotation, insérez toutes les coins un à la fois.

LA SOUPAPE DOIT ÊTRE POSITIONNÉE VERS « 9 HEURES » ET EN TOUT CAS EXACTEMENT DU CÔTÉ OPPOSÉ DES COINS (FIG. 94).

6. A l'aide du poussoir approprié (**Fig. 63 réf. A**) soulever le rouleau décolle-pneus. A l'aide du poussoir approprié (**Fig. 63 réf. C**) soulever légèrement la tête outil, mais sans la placer sur le bord de la jante. En appuyant sur la pédale de rotation, positionnez la soupape exactement devant la tête de l'outil (**Fig. 93**).

Fig. 94

Fig. 95

7. Appuyer sur le poussoir de montée du bras décolle-pneus inférieur (**Fig. 63 réf. B**) jusqu'à ce que le rouleau décolle-pneus repose sur le pneu. Appuyez légèrement pour réduire la tension sur le talon opposé du pneu et maintenez-le en place (**Fig. 96**).
8. Finir de soulever la tête de l'outil. Insérez l'outil de protection du talon avec les feuilles de plastique entre le talon du pneu et la jante (**Fig. 97**).

Fig. 96

Fig. 97

9. Verrouillez l'outil de protection avec votre main (**Fig. 98**). Appuyez sur la pédale de rotation retirez le premier talon du pneu.

Fig. 98

10. En appuyant sur la pédale de rotation, positionner la soupape en correspondance avec le rouleau décolle-pneus. Pousser manuellement le pneu sur le rouleau décolle-pneus (**Fig. 99**), et à l'aide du poussoir approprié (**Fig. 63 réf. B**), soulever le rouleau décolle-pneus inférieur.

Fig. 99

Valable pour le mode manuel

Lorsque le rouleau décolle-pneus a dépassé le bord de la jante, appuyer sur le poussoir d'avance de la came du rouleau décolle-pneus (**Fig. 63 réf. E**).

LA POSITION DE LA SOUPAPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SERT À ÉVITER LA RUPTURE DU TPMS, COMME ILLUSTRÉ SUR LES FIG. 100 ET FIG. 101 EN UTILISANT LA PROCÉDURE CORRECTE, LA SOUPAPE TPMS SE TROUVE À L'EXTÉRIEUR DU PNEU.

11. Appuyez sur la pédale de rotation faites tourner la roue jusqu'à ce que le pneu soit complètement extrait.

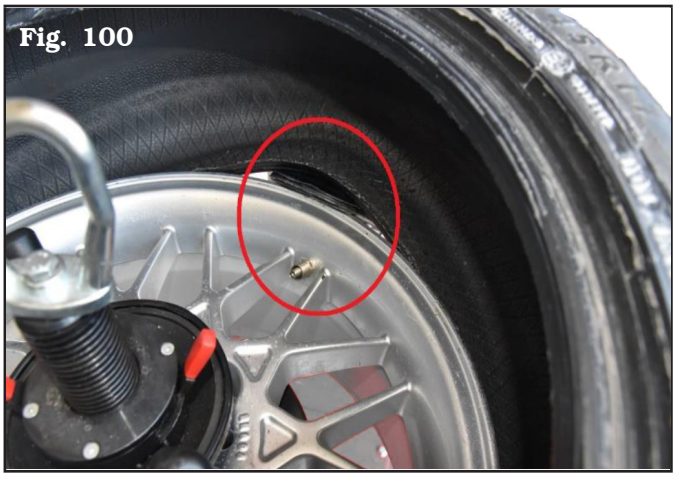
Fig. 100

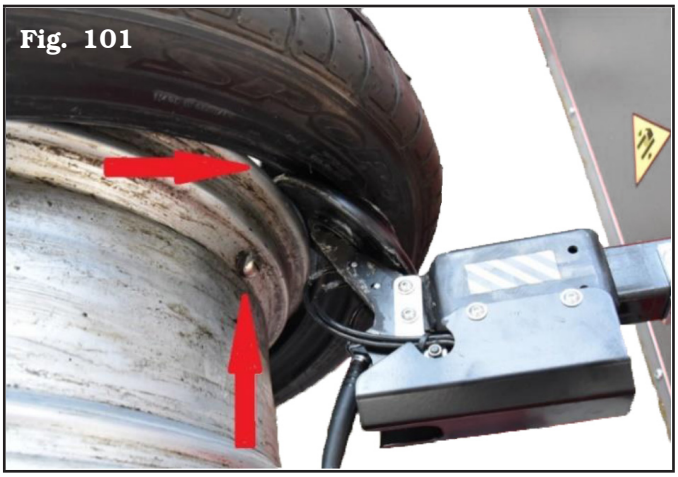
Fig. 101

12.10.7 Montage du premier talon à l'aide de la rallonge pousse-talon

1. Graisser généreusement la jante en prenant soin de garder la soupape propre et non graissée (**Fig. 100**).
2. Graisser généreusement le pneu, à la fois la partie inférieure du talon et l'extérieur de celui-ci, jusqu'à la bande de roulement du pneu, et au moins 3 cm (1.18") par côté à l'intérieur du pneu (**Fig. 103**) ;

Fig. 102

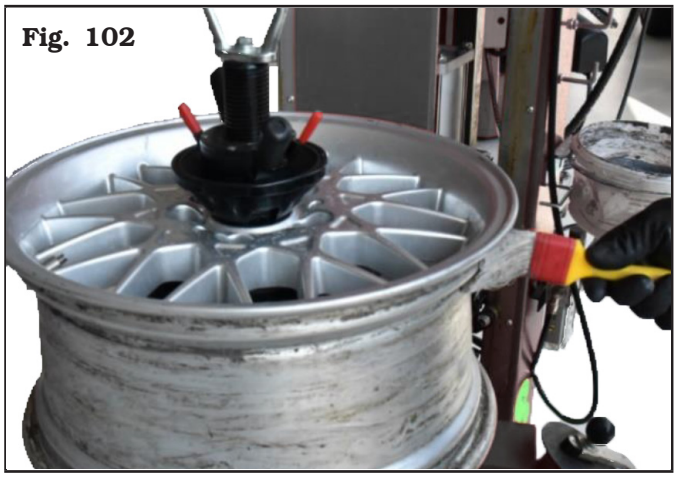

Fig. 103

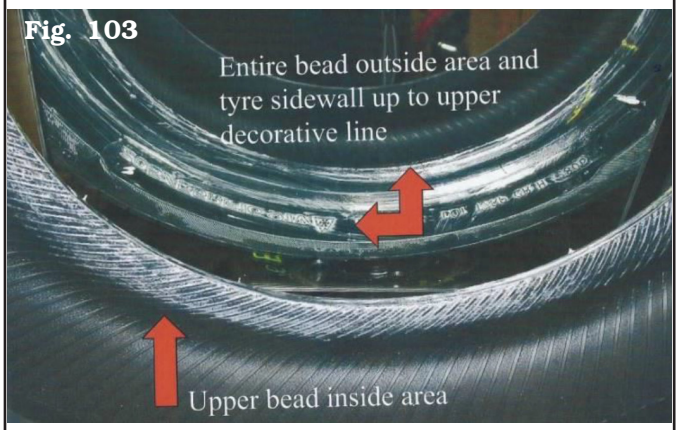

3. Positionner la soupape à 7 heures, placer le pneu sur la jante, appuyer sur le poussoir (**Fig. 63 réf. C**) pour positionner l'outil sur la jante (**Fig. 104**), insérer le pneu en position de montage sur la tête outil et appuyez sur la pédale de rotation jusqu'à ce que le premier talon soit inséré.

LES PNEUS RUN FLAT OU UHP ONT UN PROFIL PARTICULIÈREMENT RIGIDE ET LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS PEUT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉ POUR INSÉRER LE PREMIER TALON (FIG. 105). DANS CE CAS, POSITIONNEZ TOUJOURS LA SOUPAPE À 7 HEURES, MONTEZ LE PNEU SUR LA JANTE (VOIR FIG. 105) ET À L'AIDE DU POUSSOIR APPROPRIÉ (FIG. 63 RÉF. A) ABAISSEZ LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS JUSQU'À CE QU'IL TOUCHE LE PNEU. POUSSEZ LÉGÈREMENT ET APPUYEZ SUR LA PÉDALE DE ROTATION. LA RIGIDITÉ DU PNEU PERMETTRA L'INSERTION DU PREMIER TALON.

Fig. 104

Fig. 105

4. En appuyant sur la pédale de rotation, positionner la soupape vers 3 heures, à l'aide du poussoir approprié (**Fig. 63 réf. C**), positionner la tête outil de montage sur le bord de la jante.
5. En agissant sur le poussoir approprié (**Fig. 63 réf. A**), utilisez le rouleau décolle-pneus pour pousser le talon du pneu sous le bord de la jante.
6. Insérez le pousse exactement en correspondance avec la soupape. Monter la protection en plastique sur le bord de la jante en correspondance avec le pousse-talon comme indiqué sur la **Fig. 87**.

AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA SOUPAPE TPMS, IL EST IMPORTANT QUE LE POINT DE TRACTION (POINT DE CONTACT DU TALON DU PNEU SUR LA JANTE) SOIT TOUJOURS COMPRIS ENTRE 10 cm (3.94") ET 15 cm (5.91") AVANT LA SOUPAPE. POUR TOUJOURS OBTENIR CE RÉSULTAT, INSÉREZ TOUJOURS LE POUSSE-TALON EN CORRESPONDANCE AVEC LA SOUPAPE.

7. Tout en appuyant sur la pédale de rotation, amenez lentement le dispositif pousse-talon et la protection en plastique vers 5 heures. A l'aide du poussoir approprié (**Fig. 61 réf. A**) abaisser le rouleau décolle-pneus supérieur sur le côté du pneu pour créer le bon espace pour l'insertion des coins de l'accessoire « rallonge pousse-talon » (**Fig. 106**).

Fig. 106

8. En utilisant la bonne taille selon le type de jante (EH, EH2), insérez la première cale, et en appuyant lentement sur la pédale de rotation, insérez toutes les autres en séquence. Continuez lentement la rotation jusqu'à ce que le pneu soit complètement assemblé (**Fig. 107**)
9. A la fin de l'opération, retirer la rallonge pousse-talon et tous les outils utilisés.

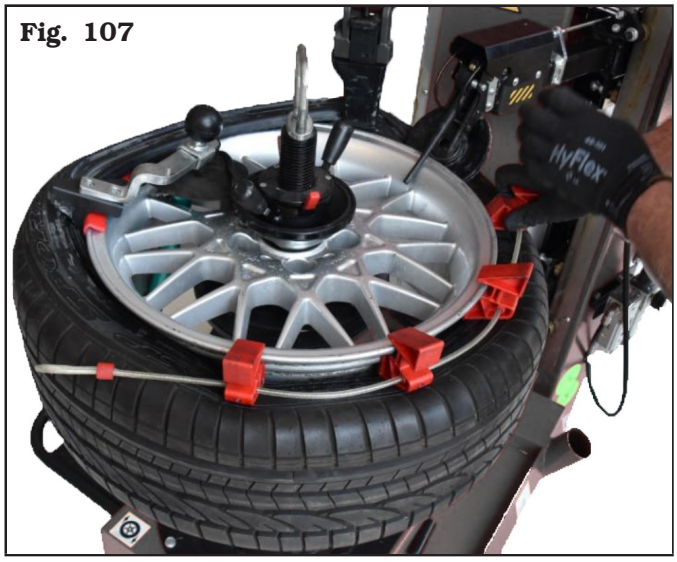

Fig. 107

POUR FACILITER L'OPÉRATION, LAISSEZ LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR EN POSITION SUR LE PNEU, ET EN SOULEVANT LA PÉDALE DE ROTATION, FAITES TOURNER LA ROUE DANS LE SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE. LES COINS DE LA RALLONGE POUSSE-TALON ET DU DISPOSITIF POUSSE-TALON PEUVENT ÊTRE RETIRÉS SANS EFFORT AU NIVEAU DU ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS.

12.10.8 Gonflage de la roue

Le gonflage d'une roue doit toujours s'effectuer sans le noyau interne de la soupape (**Fig. 56**). Gonflez le pneu en suivant les procédures de sécurité et les instructions de gonflage données par le fabricant du pneu.

GONFLER À INTERVALLES.
SUR LE DÉMONTE-PNEU IL Y A UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION MAXIMALE DE L'AIR COMPRIMÉ (4 ± 0,2 bar / 60 ± 3 psi).

SI LES TALONS ET LES JANTES DES PNEUS SONT BIEN LUBRIFIÉS, ILS RENDENT LE GONFLAGE DES PNEUS BEAUCOUP PLUS SÛR ET PLUS FACILE. DANS LE CAS OÙ LE COLLAGE DU PNEU NE SE PRODUIT PAS À 4 ± 0,2 bar / 60 ± 3 psi, IL FAUT DÉGONFLER LA ROUE, DÉCOLLER ET LUBRIFIER ABONDAMMENT LE PNEU ET LA JANTE, ET RÉPÉTER L'OPÉRATION DE GONFLAGE.

13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE

AVANT D'EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN COURANT, ISOLER L'ÉQUIPEMENT DE SOURCE D'ALIMENTATION AVEC SOIN POUR LA DÉCONNEXION ÉLECTRIQUE Á TRAVERS LA COMBINAISON PRISE/GOUPILLE.

AVANT N'IMPORTE QUELLE INTERVENTION D'ENTRETIEN VÉRIFIER QU'IL N'Y A PAS DE ROUES SERRÉES SUR LE AUTOCENTREUR.

Pour garantir l'efficacité de l'équipement et pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable de se conformer aux instructions rapportées ci-dessous, en effectuant son nettoyage quotidien ou hebdomadaire et son entretien périodique chaque semaine.
Les opérations de nettoyage et d'entretien ordinaire doivent être effectuées par un personnel autorisé en accord avec les instructions rapportées ci-dessous.

- Débrancher l'équipement des alimentations électriques et pneumatiques avant d'effectuer toute opération de nettoyage.
- Libérer l'équipement des dépôts de poudre de pneu et de scories de matériau varié avec l'aspirateur.

NE PAS SOUFFLER AVEC DE L'AIR COMPRIMÉ.

- Ne pas employer de dissolvants pour le nettoyage du régulateur de pression.
- L'ensemble de conditionnement a un décharge à dépression automatique et pour cette raison il ne nécessite pas d'aucune intervention manuelle par l'opérateur (voir **Fig. 108**).
- Périodiquement contrôler l'étallonage du lubrificateur de l'ensemble régulateur de pression/burette.

Fig. 108

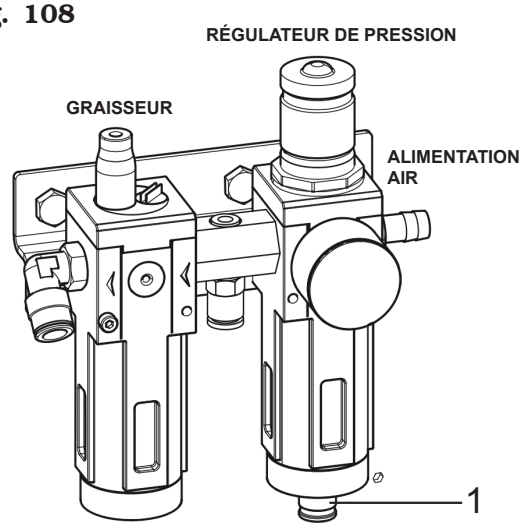

POUR GARANTIR UNE BONNE FONCTIONNALITÉ ET ÉVITER LA PRÉSENCE DE CONDENSATION DANS LES ENSEMBLES DE TRAITEMENT AIR AVEC VIDANGE SEMI-AUTOMATIQUE, IL EST NÉCESSAIRE DE S'ASSURER QUE LA SOUPAPE (FIG. 108 RÉF. 1), SITUÉE SOUS LE BOUCHON, SOIT DANS LA POSITION CORRECTE. LE BOUCHON DOIT ÊTRE TOURNÉ CORRECTEMENT POUR OBTENIR UNE FONCTION DE VIDANGE APPROPRIÉE.

POUR PERMETTRE UNE PLUS LONGE DURÉE DU FILTRE ET DE TOUS LES ORGANES PNEUMATIQUES EN MOUVEMENT, IL FAUT S'ASSURER QUE L'AIR EN ENTRÉE SOIT :

- **EXEMPT DE L'HUILE LUBRIFIANTE DU COMPRESSEUR ;**
- **EXEMPT D'HUMIDITÉ ;**
- **EXEMPT D'IMPURETÉ.**

- Chaque **semaine** ou/et au besoin, remplir le réservoir d'huile à travers l'ouverture prévue à cet effet munie de bouchon ou de vis et présente sur le filtre graisseur.

ÉVITER DE PROCÉDER À L'OPÉRATION EN DÉVISSANT LE RÉCIPIENT DU FILTRE LUBRIFICATEUR.

- L'utilisation d'huile de synthèse peut endommager le filtre régulateur de pression.
- Remplacer immédiatement les pièces usées, les rouleaux décolle-pneus, la tête outil, les palpeurs.
- Régulièrement, au moins une fois par mois, lubrifiez les bras coulissants horizontaux des rouleaux décolle-pneus et la tête outil.
- Périodiquement, au moins une fois par mois, lubrifiez les traverses coulissantes verticales des bras des rouleaux décolle-pneus et de la tête outil.

- Contrôler périodiquement (au moins toutes les 100 heures de travail) le niveau du lubrifiant dans le réducteur (**Fig. 109 réf. 5**)). Pour effectuer cette opération, dévisser les vis (**Fig. 109 réf. 1**), retirer la bride (**Fig. 109 réf. 2**), le carter (**Fig. 109 réf. 3**) et le bouchon (**Fig. 109 réf. 4**) situé sur le réducteur.

Fig. 109

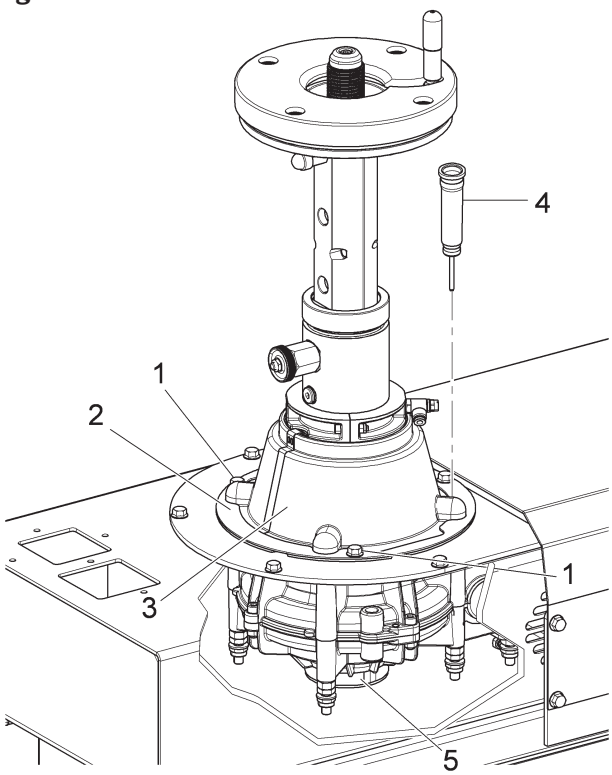

TOUT DOMMAGE DÉRIVANT DE LA NON OBSERVATION DES INDICATIONS CI-DESSUS NE SERA PAS IMPUTABLE AU CONSTRUCTEUR ET POURRA CAUSER LA DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE GARANTIE!!

13.1 Remplacement du palpeur

Après un certain nombre des opérations le palpeur (inférieur et/ou supérieur) se déforme et il ne assure plus un correct fonctionnement ; dans ce cas on doit le remplacer suivant ces passages (**Fig. 110**) :

1. dévisser le palpeur endommagé ;
2. le remplacer avec un palpeur nouveau, en pressant la tête de la vis pour rendre plus facile l'opération.

LES TÂTEURS DOIVENT ÊTRE ABSOLUMENT ORIGINAUX ; NE LES REMPLACER AVEC TÂTEURS DIFFÉRENTS ET NE LES MODIFIER PAS.

Fig. 110

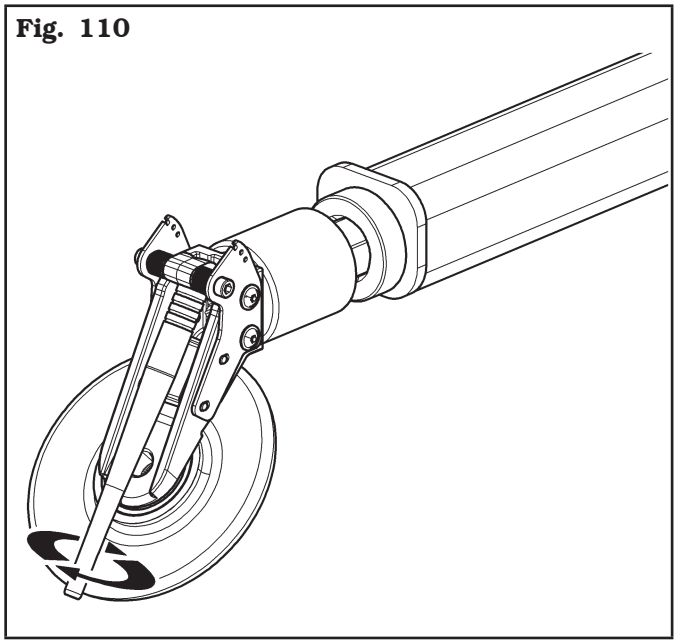

13.2 Lubrifiants

Pour lubrifier le réducteur commande mouvement mandrin utiliser l'huile **ESSO GEAR OIL GX140**.
Pour lubrifier les glissières de glissement utiliser un pinceau à poids doux et du lubrifiant type **ESSO GP**.

L'USAGE DE LUBRIFIANTS DIFFERENTS DE CEUX RECOMMANDES DANS CE MANUEL DEGAGE LE CONSTRUCTEUR DE TOUTE RESPONSABILITE RELATIVE A DES DOMMAGES EVENTUELS AUX DISPOSITIFS DE L'ÉQUIPEMENT.

13.3 Réglage de l'étranglement

Dans le cas de vis point d'appui (**Fig. 111 réf. 2**) avec l'étranglement (**Fig. 111 réf. 3**) dans la position de butée sur la guide du bras décolle-pneus (**Fig. 111 réf. 7**) (pas sur la plaque de réglage (**Fig. 111 réf. 1**)), exécuter la procédure de réglage de l'étranglement comme décrit ci-après.

Fig. 111

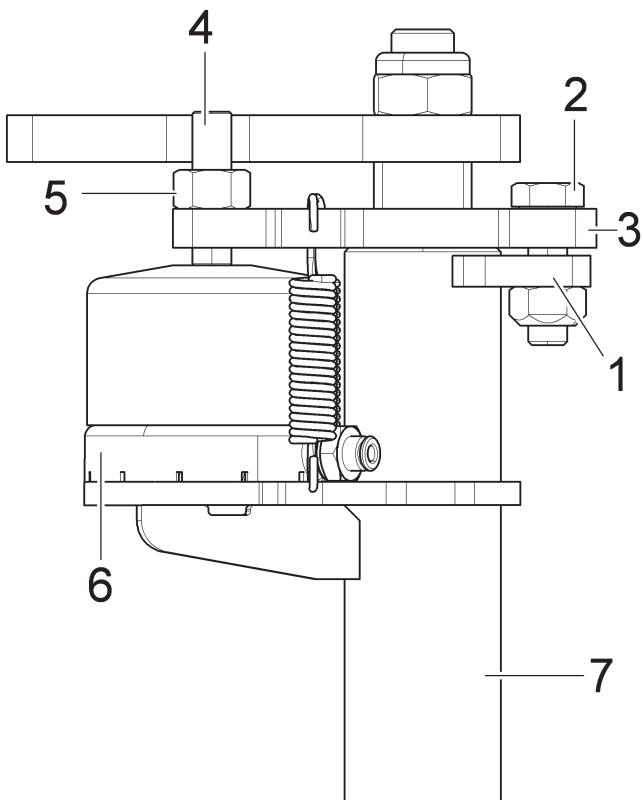

LÉGENDE
1 – Plaque de réglage
2 – Vis point d'appui
3 – Étranglement
4 – Vis sans tête de réglage
5 – Écrou de blocage
6 – Cylindre actionnement étranglement
7 – Guide du bras outil

1. Décharger l'air comprimé du cylindre (**Fig. 112 réf. 1**) de l'étranglement. Reporter l'étranglement (**Fig. 110 réf. 3**) dans la position de butée sur la surface d'appui de la guide (**Fig. 112 réf. 4**), en agissant sur la vis sans tête de réglage (**Fig. 112 réf. 2**) ;

Fig. 112

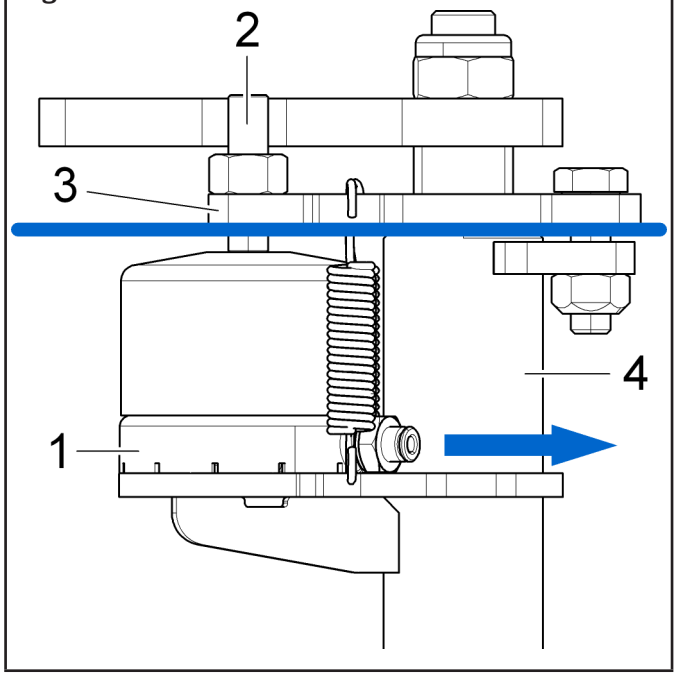

2. visser complètement la vis point d'appui (**Fig. 113 réf. 1**) mais sans les serrer, seulement en les approchant, en configurant un jeu de 0,1 - 0,2 mm (0.005" - 0.01") entre l'étranglement (**Fig. 113 réf. 2**) et la plaque de réglage (**Fig. 113 réf. 3**), en positionnant l'écrou (**Fig. 113 réf. 4**) en complet appui sur la plaque de réglage ;

Fig. 113

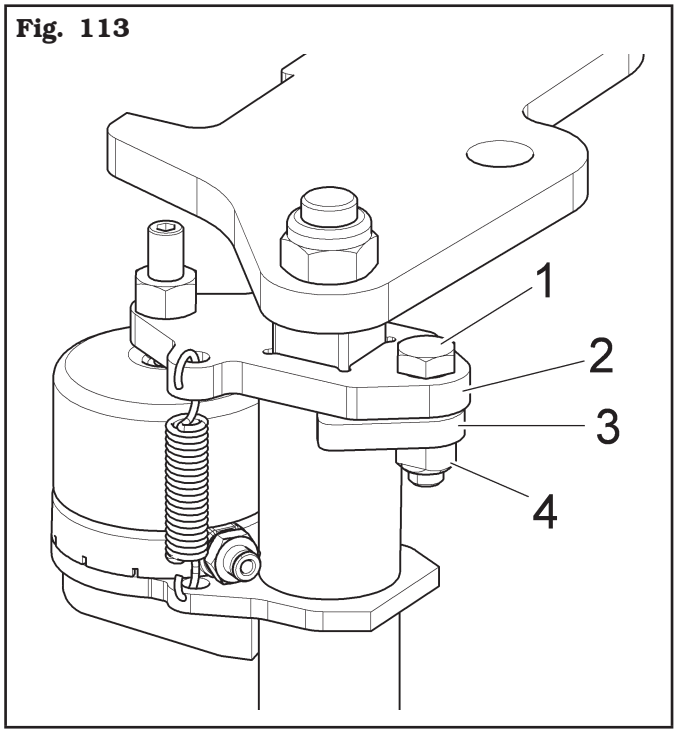

3. le contre-écrou (**Fig. 114 réf. 1**) de la vis sans tête de réglage (**Fig. 114 réf. 2**). Donc, visser la vis sans tête (**Fig. 114 réf. 2**) jusqu'à obtenir le blocage de l'étranglement (**Fig. 114 réf. 3**) sur le bras (**Fig. 114 réf. 4**), qui résulte de cette façon bloqué (**Fig. 114 réf. 5**) ;

Fig. 114

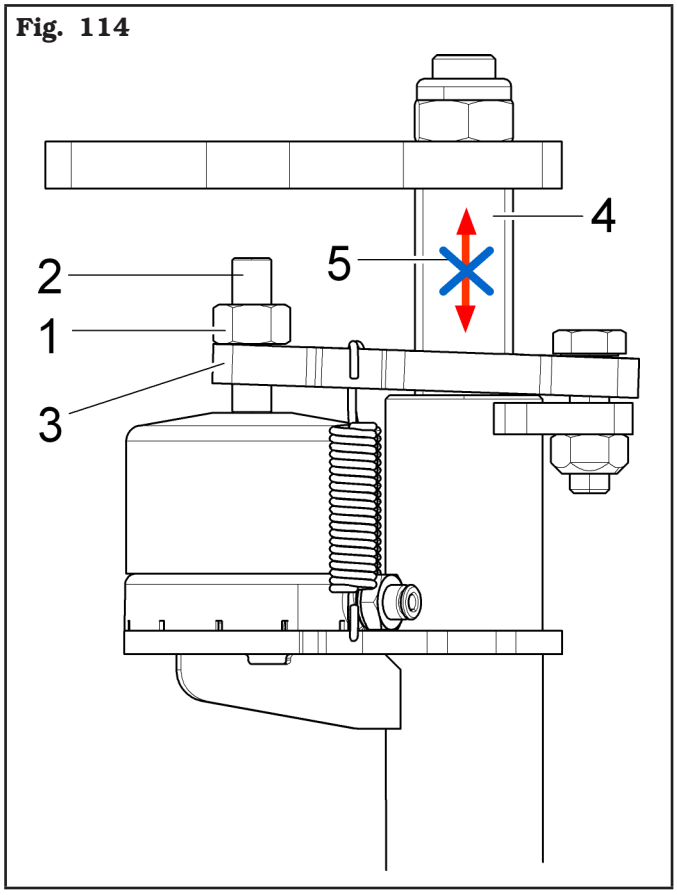

4. de la position atteinte au point (3), dévisser de 2 tours complètes dans le sens contraire des aiguilles d'une montre la vis sans tête de réglage de l'étranglement (**Fig. 115 réf. 1**) et serrer le contre-écrou relatif (**Fig. 115 réf. 2**) ;

Fig. 115

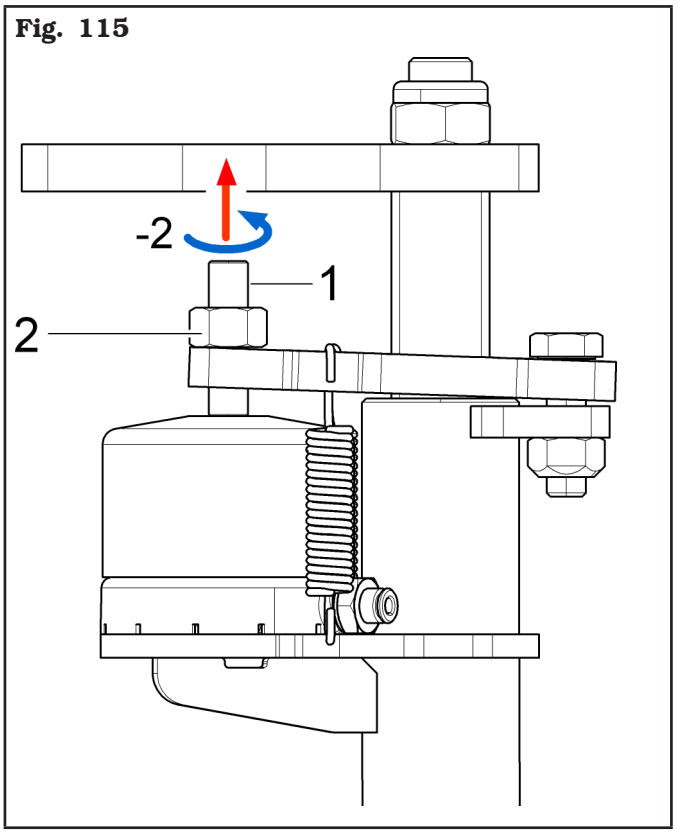

e. tourner la vis (ou les vis) point d'appui de nouveau (**Fig. 116 réf. 1**) pour rétablir le jeu de 0.1 - 0.2 mm (0.005" - 0.01") entre l'étranglement (**Fig. 116 réf. 2**) et la tête des vis point d'appui (**Fig. 116 réf. 1**), en positionnant l'écrou (**Fig. 116 réf. 3**) en complet appui sur la plaque de réglage (**Fig. 116 réf. 4**) ;

Fig. 116

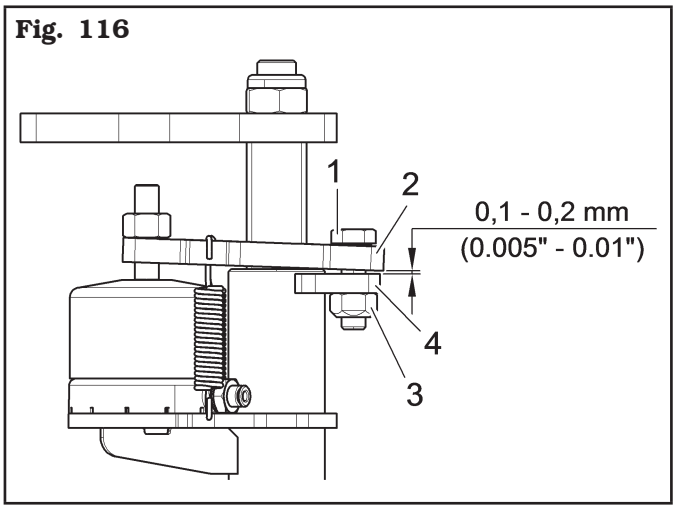

6. actionner le cylindre (**Fig. 117 réf. 1**), en l'alimentant avec de l'air comprimé, et vérifier que sa course soit comprise entre 5 - 10 mm (0.20 - 0.39") ;

Fig. 117

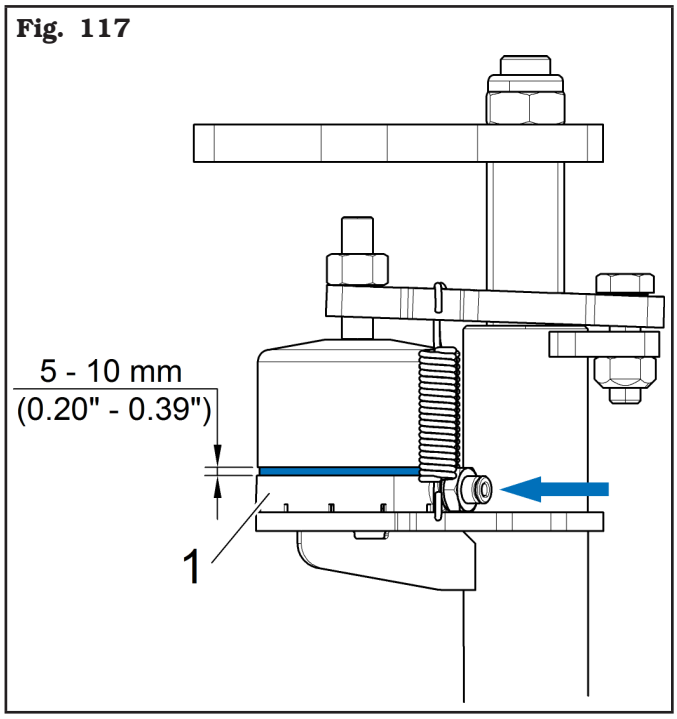

7. décharger le cylindre et vérifier que le bras (**Fig. 118 réf. 1**) soit libre de défiler dans sa guide (**Fig. 118 réf. 2**) ;

Fig. 118

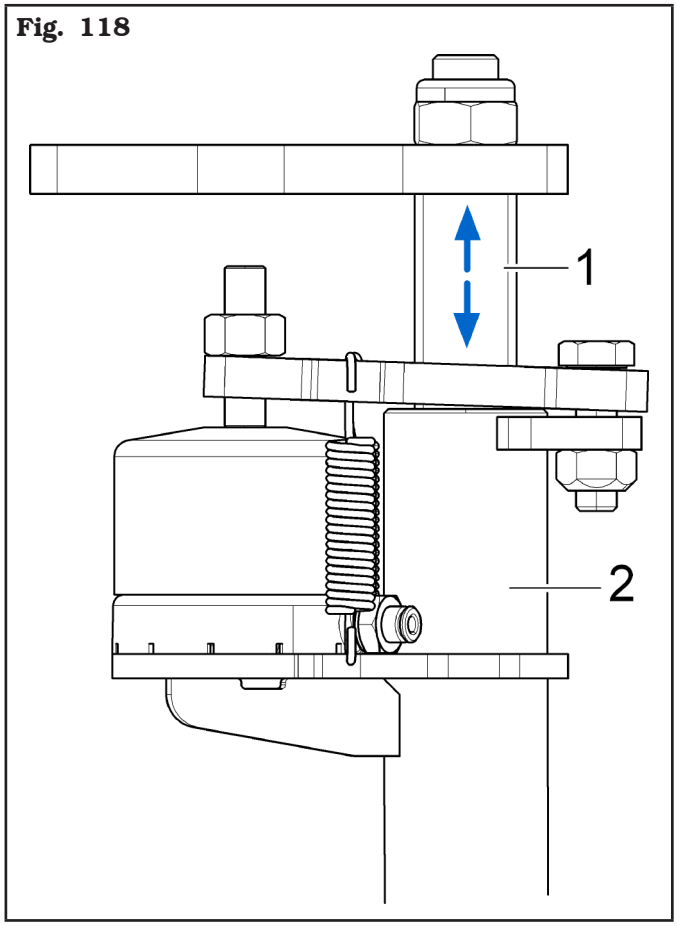

8. répéter les points (6) et (7) au moins 3 fois.

14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS

Suit une liste de certains inconvénients possibles au cours du fonctionnement des démonte-pneus. Le constructeur décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages causés aux personnes, animaux et choses par suite de l'intervention de la part d'un personnel non autorisé. C'est pourquoi en cas de panne il est recommandé de consulter immédiatement le service après-vente pour obtenir les indications concernant les opérations et/ou réglages à exécuter en toute sécurité, ce qui évitera de nuire aux personnes, animaux et choses.

Positionner sur le « 0 » et cadenasser l'interrupteur général en cas d'urgence et/ou entretien du démonte-pneus.

ASSISTANCE TECHNIQUE NÉCESSAIRE

interdiction d'exécuter des interventions

Inconvénient	Cause possible	Remède
La came déplacement bras n'est pas active tout de suite.	1. Absence d'alimentation. 2. Le poussoir d'actionnement est abîmé. 3. Le palpeur est en panne.	1. Brancher l'alimentation. 2. Appeler le service d'assistance. 3. Appeler le service d'assistance.
En appuyant sur le poussoir d'alimentation horizontale, les bras horizontaux des rouleaux décolle-pneus et de la tête outil ne bougent pas ou bougent avec difficulté.	1. Guides de translation horizontaux bloqués. 2. Actionneur de déplacement défectueux. 3. Alimentation électrique de l'actionneur. 4. Panne du tableau électrique.	1. Nettoyez les guides et lubrifiez-les. 2. Appeler le service d'assistance. 3. Appeler le service d'assistance. 4. Appeler le service d'assistance.
Quand on appuie sur la pédale de gonflage, le gicleur n'éjecte pas d'air (pour le modèle avec réservoir sous pression).	Le pédalier de gonflage s'est déréglée.	Appeler le service d'assistance.
Le mandrin ne tourne pas.	Alarme surcharge inverseur *Ou* Alarme sous-tension inverseur *Ou* Alarme surtension inverseur	Raccourcir la longueur d'une éventuelle rallonge du câble qui porte à l'équipement ou augmenter la section des conducteurs (débrancher et remettre). Soulever la pédale du moteur et atteindre le rétablissement automatique.
	Alarme surtemperature.	Attendre que le système moteur refroidit (l'équipement ne redémarre pas si la température ne baisse pas sous le limite de sécurité introduit).
Le mandrin n' atteint pas la vitesse maximum de rotation.	La résistance mécanique du système motoréducteur augmente.	Tourner à vide le mandrin pendant quelques minutes de sorte que le système s'échauffe en réduisant le frottement. Si à la fin le mandrin ne reprend pas vitesse, appeler l'assistance.
Le mandrin ne tourne pas en sens inverse des aiguilles d'une montre.	Rupture du micro-interrupteur pédalier.	Remplacer le micro-interrupteur.

Inconvénient	Cause possible	Remède
Le mandrin ne tourne pas, mais il cherche a tourner quand l'équipement est rallumé.	Dérèglement irréversible du pédalier.	Appeler le service d'assistance.
Le mandrin tourne doucement même s'il n'agit pas sur la pédale du moteur.	Dérèglement réversible du pédalier.	1. Laisser la pédale du moteur en position de repos. 2. Laisser l'équipement raccordé au réseau. 3. Attendre 30 secondes de sorte que la tentative automatique de re-calibrage du pédalier soit terminé.
Le chariot support tête outil se déplace verticalement pendant les opérations d'usinage.	1. Le cylindre de verrouillage fuit de l'air. 2. La plaque d'aluminium de verrouillage vertical a été lubrifiée par inadvertance.	1. Appeler le service d'assistance. 2. Nettoyez la plaque d'aluminium de tout lubrifiant résiduel.
DISPOSITIF POUSSE-TALON		
L'actionnement du levier de commande ne produit pas aucun mouvement.	1. Absence d'alimentation. 2. Les tuyaux d'alimentation ne sont pas montés correctement. 3. La soupape de commande ne fonctionne pas.	1. Contrôler l'alimentation. 2. Vérifier le montage des tuyaux. 3. Appeler le service d'assistance.
L'actionnement du levier de commande produit un mouvement dans une seule direction.	La soupape de commande ne fonctionne pas.	Appeler le service d'assistance.
ÉLÉVATEUR FRONTAL		
L'actionnement de la pédale de commande ne produit aucun mouvement.	1. Absence d'alimentation ou alimentation insuffisant. 2. Les tuyaux d'alimentation ne sont pas montés correctement. 3. La soupape de commande ne fonctionne pas.	1. Contrôler l'alimentation. 2. Vérifier le montage des tuyaux. 3. Appeler le service d'assistance.
Quand s'aérer l'équipement, l'élévateur frontal tend à se déplacer sans aucun consentement par l'opérateur.	Dérèglement possible de la soupape.	Appeler le service d'assistance.

15.0 DONNÉES TECHNIQUES

15.1 Données techniques électriques

Puissance moteur (kW)		0.75 (1 Hp)
Puissance moteur Inverseur (kW)		1.5 (2 Hp)
Alimentation	Tension (V)	200 - 240
	Nombre de phases	1
	Fréquence (Hz)	50/60
Absorption de courant typique (A)		10
Vitesse de rotation du mandrin (tours/min.)		0 - 15

15.2 Données techniques mécaniques

Diamètre maximum du pneu (pouces)	50
Diamètre blocage de la jante (pouces)	10 - 34
Largeur max. roue (pouces)	15
Force de décollage des talons à 10 bar (145 psi) (kg)	1200 (2650 lbs)
Pression de service (bar)	8 - 10 (116 - 145 psi)
Bruit (dBA)	76

	ROT.AIKID.200235	ROT.AIKID.200099
Poids (kg)	515 (1135 lbs)	570 (1256 lbs)

15.3 Dimensions

Fig. 119

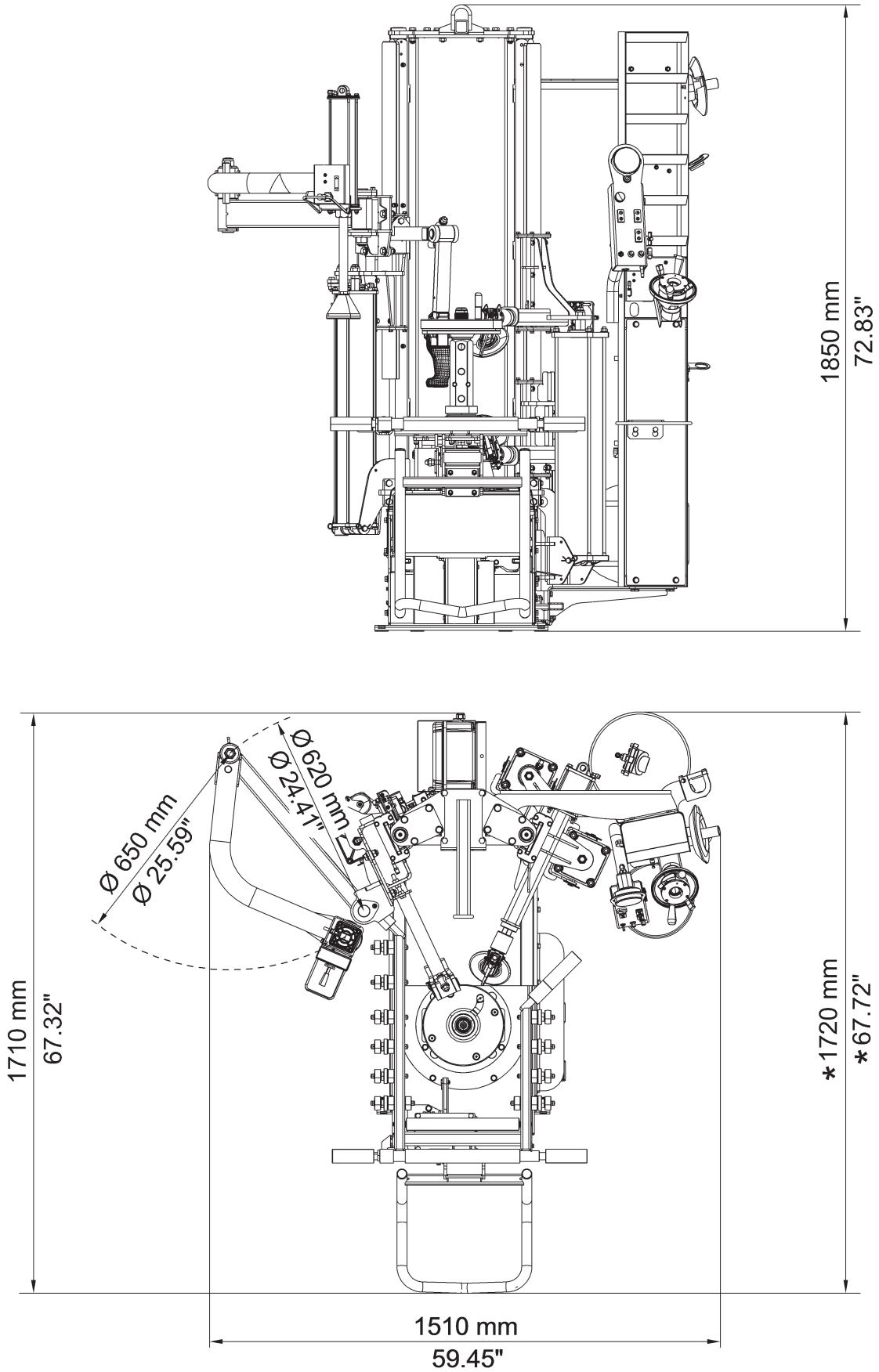

*** pour modèle avec réservoir système de gonflage tubeless**

16.0 MISE DE CÔTÉ

En cas de mise de côté pour une longue période il est nécessaire de disjoindre la source d'alimentation et de pourvoir à la protection de l'équipement afin d'éviter le dépôt de la poussière. Veiller à graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement. A l'occasion de la remise en fonction remplacer les tampons en caoutchouc et la tête d'outil.

17.0 MISE À LA FERRAILLE

Si l'on décide de ne plus employer cet équipement, on recommande de le rendre inopérant en éliminant les tuyaux à pression de jonction. Considérer l'équipement comme une ordure spéciale et le démolir en la divisant en parties homogènes. L'écouler suivant les lois locales en vigueur.

Instructions concernant la bonne gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) aux termes du décret législatif italien n. 49/14 et modifications ultérieures.

Afin d'informer les utilisateurs sur la façon d'évacuation correcte de cet équipement, (conformément à l'article 26, paragraphe 1 du décret législatif italien 49/14 et modifications ultérieures), s'il vous plaît être informé de ce qui suit : la signification du symbole de poubelle barrée sur l'appareil indique que l'équipement ne doit pas être jeté à la poubelle indifférencié (c'est, avec les "déchets urbains mixtes"), mais il doit être traité séparément, en vue de soumettre les DEEE à des opérations spéciales pour la réutilisation ou le traitement, pour enlever et éliminer en toute sécurité des substances dangereuses dans l'environnement et éliminer et recycler les matières premières qui peuvent être réutilisées.

Fig. 120

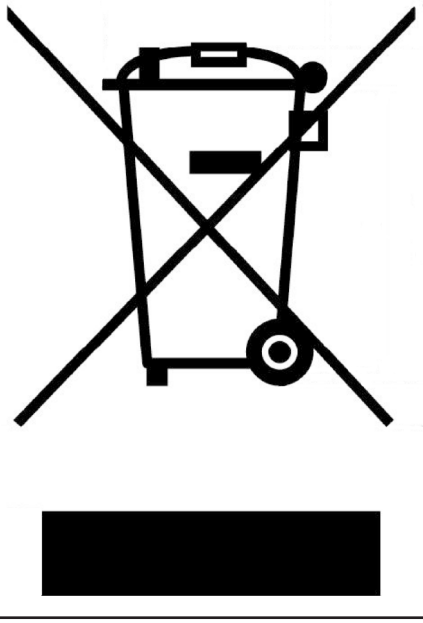

18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE

TYRE CHANGER MODEL	SERIAL N°	MONTH-YEAR
AMPERAGE	BAR	POWER SUPPLY

La validité de la Déclaration de Conformité qui se trouve annexe à ce manuel est valable aussi pour les produits et/ou les dispositifs qui peuvent être montés au modèle d'équipement en objet de la Déclaration de Conformité même.
La conserver toujours bien propre, exempte de graisse et de saleté en général.

ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FALSIFIER, DE GRAVER, DE MODIFIER DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT OU D'ENLEVER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT. NE PAS RECOUVRIR LA PLAQUE AU MOYEN DE PANNEAUX PROVISOIRES ETC..., CAR ELLE DOIT TOUJOURS ÊTRE BIEN VISIBLE.

PRÉCAUTION : Si la plaque d'identification devait s'abîmer accidentellement (se détache de l'équipement, se endommage ou devient illisible), en informer immédiatement le fabricant.

19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS

Les schémas fonctionnels de l'équipement sont rapportées en suivant.

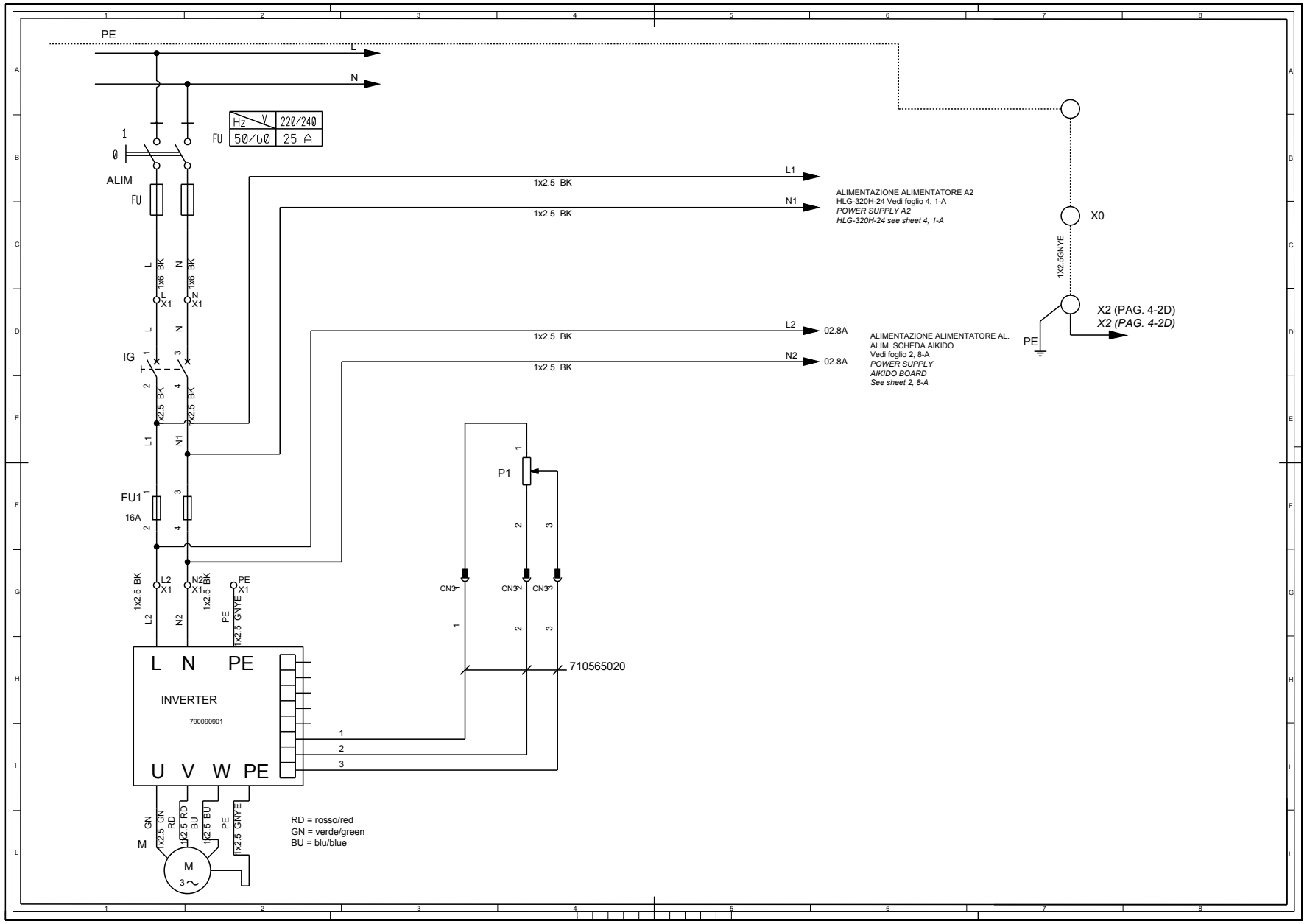

VSG VEHICLE SERVICE GROUP a DOVER company	LISTE DE PIÈCES	SCHÉMA ÉLECTRIQUE 1/4	Page 71 de 82
	Table N°A - Rév. 1	710905510	DÉMONTE-PNEU SÉRIE AIKIDO.EVO

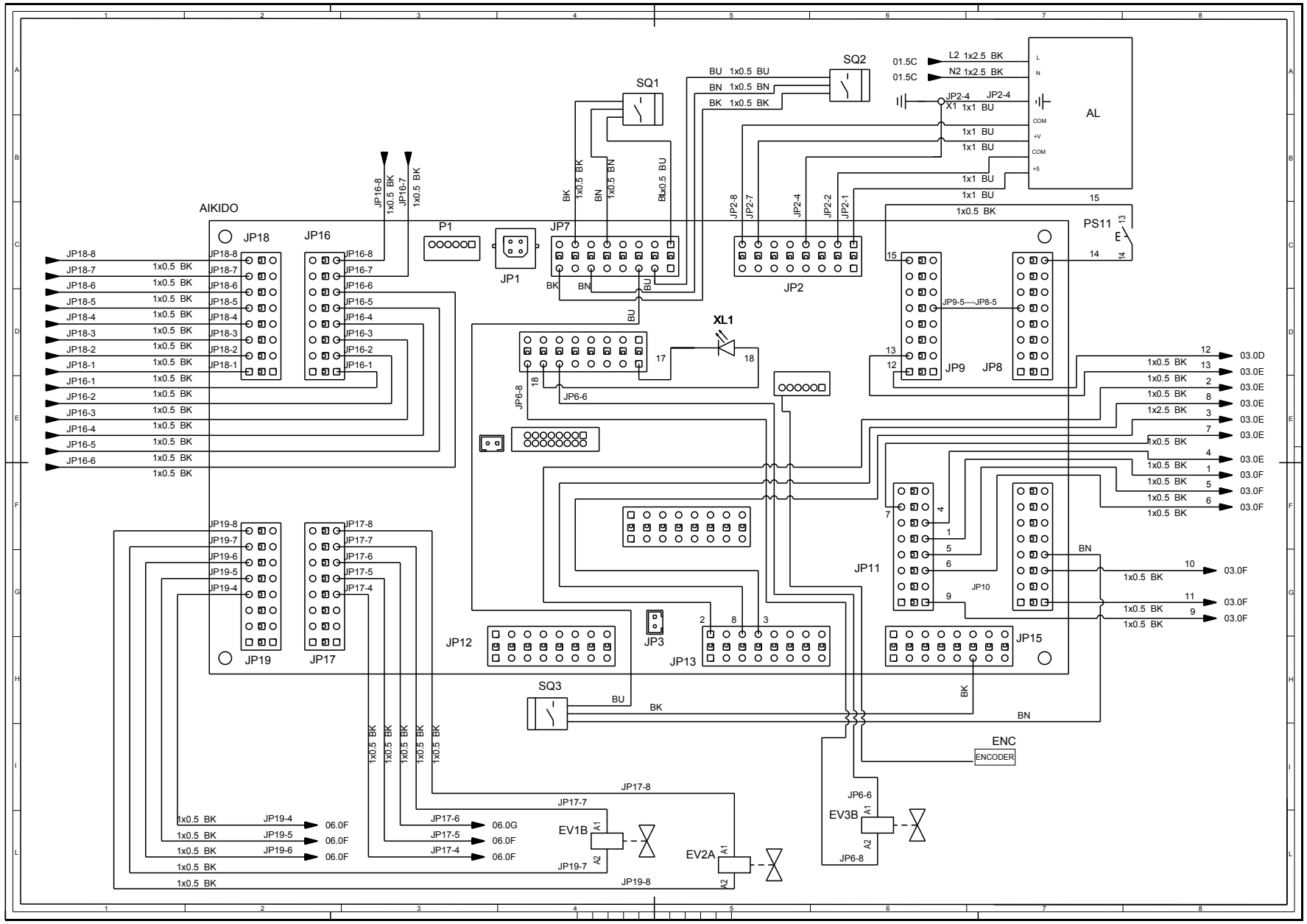
AIKIDO
JP18
JP16
P1
JP1
JP7
SQ1
SQ2
AL
PS11
JP2
JP9
JP8
XL1
JP11
JP10
JP12
JP3
JP13
JP15
JP19
JP17
SQ3
ENC
ENCODER
EV1B
EV2A
EV3B
03.0D
03.0E
03.0F
06.0F
06.0G

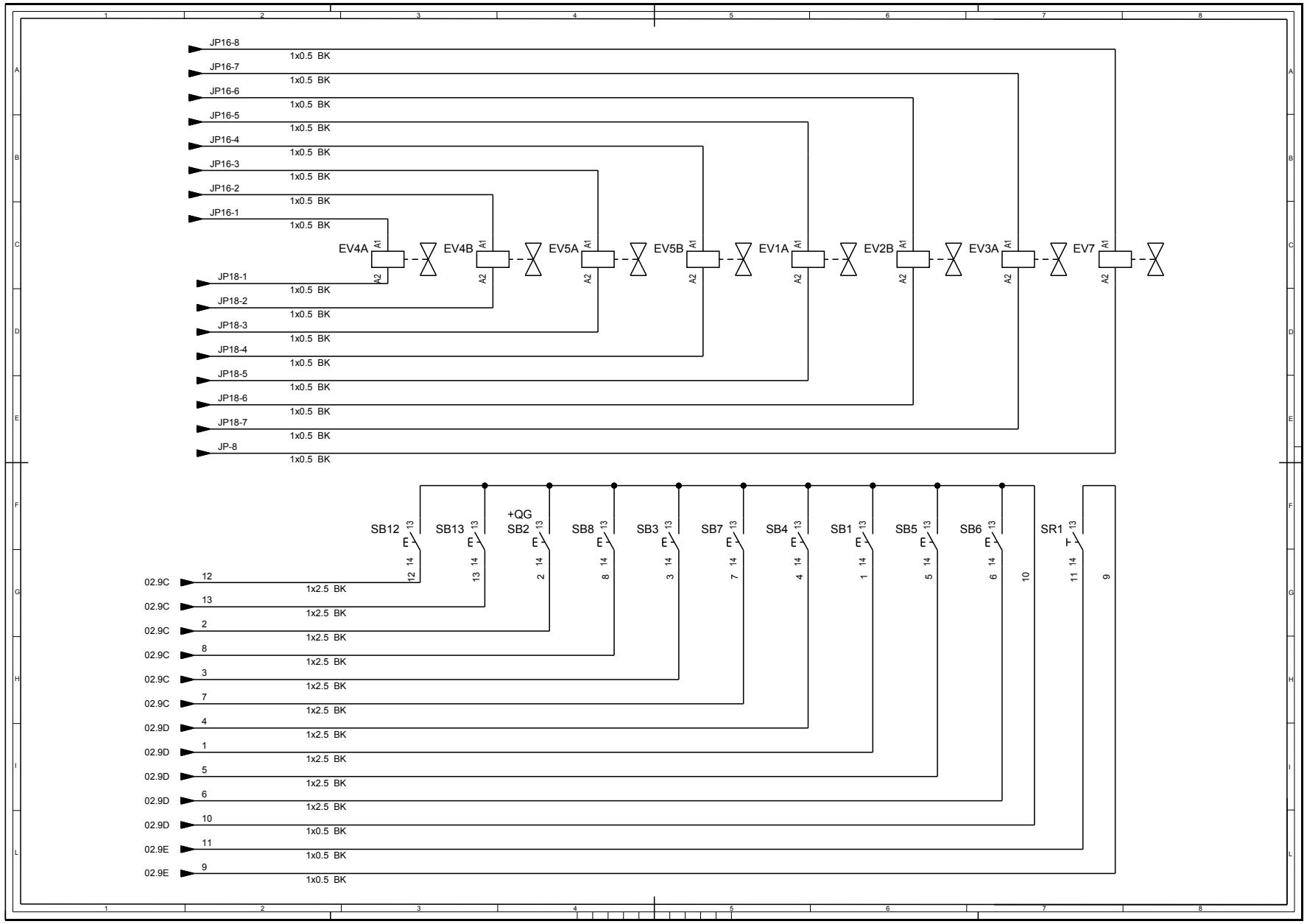

VSG VEHICLE SERVICE GROUP a DOVER company	LISTE DE PIÈCES	SCHÉMA ÉLECTRIQUE 3/4	Page 73 de 82
	Table N°A - Rév. 1	710905510	DÉMONTE-PNEU SÉRIE AIKIDO.EVO

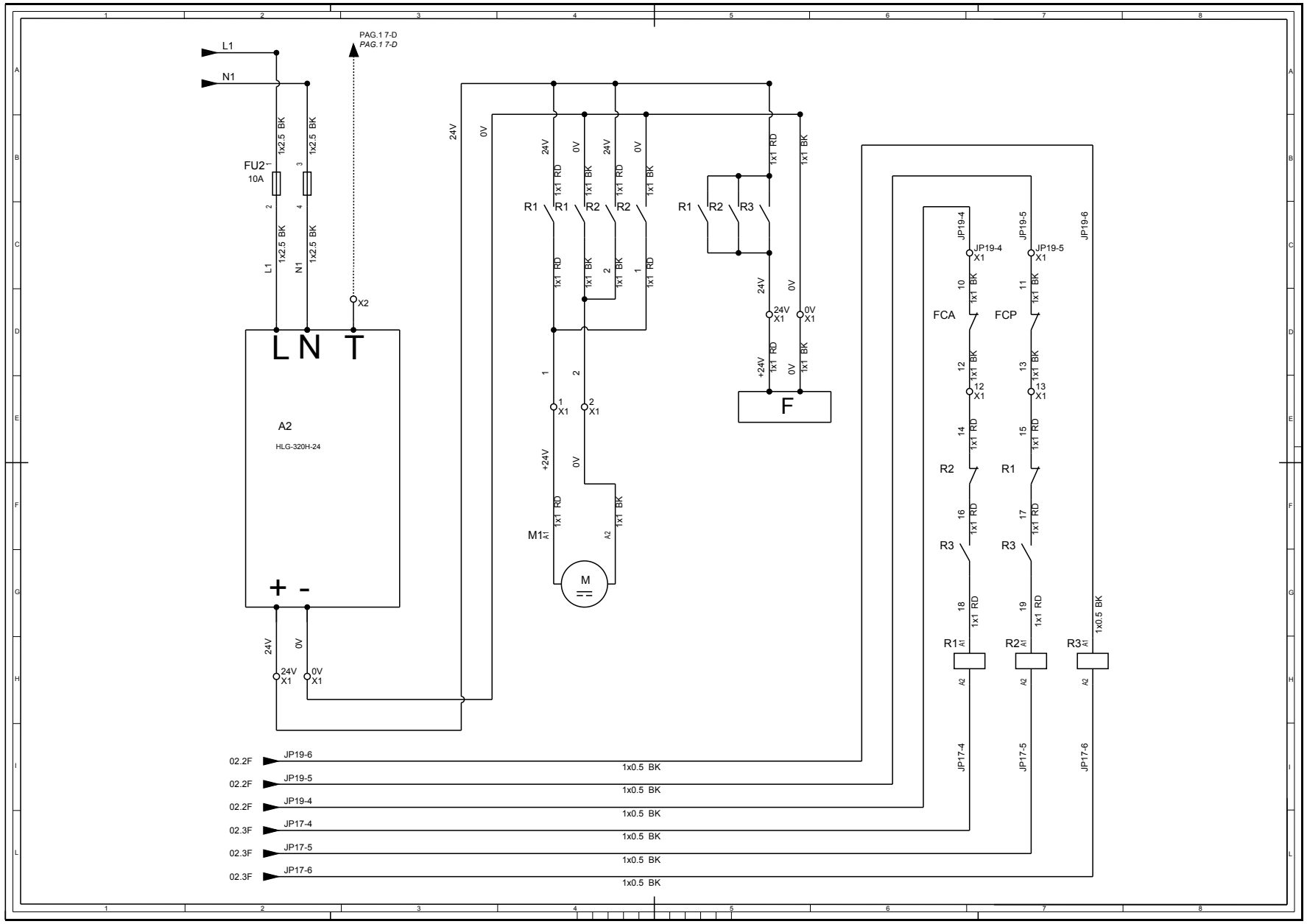

VSG VEHICLE SERVICE GROUP a POWER company	LISTE DE PIÈCES	SCHÉMA ÉLECTRIQUE 4/4	Page 74 de 82
	Table N°A - Rév. 1	710905510	DÉMONTE-PNEU SÉRIE AIKIDO.EVO

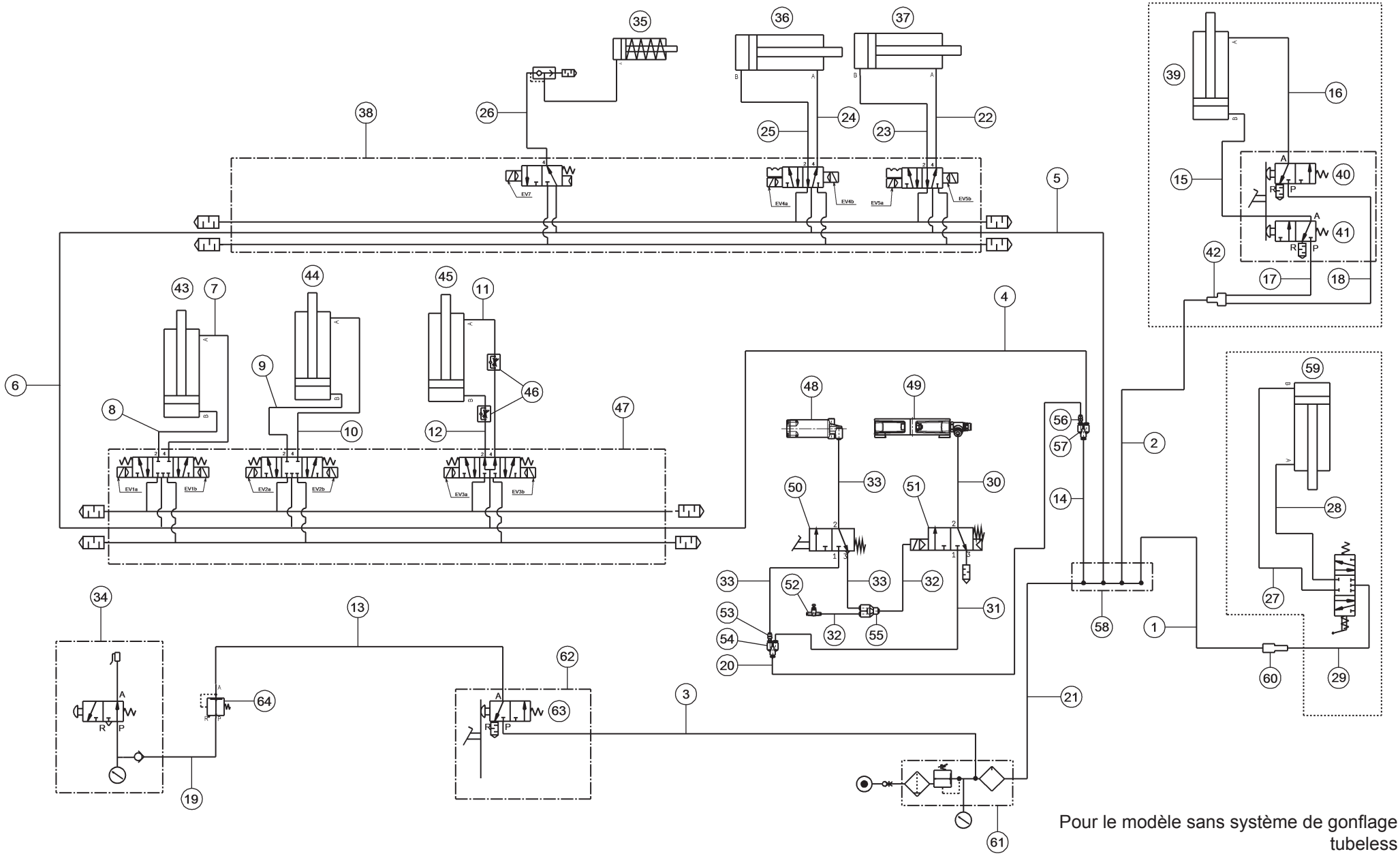

Pour le modèle sans système de gonflage tubeless

N°	Code	Description
1	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1900
2	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1100
3	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=1000
4	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=550
5	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=700
6	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=300
7	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1300
8	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1200
9	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=850
10	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=650
11	317033	Tuyau rilsan 8x6 superflex L=1650
12	317033	Tuyau rilsan 8x6 superflex L=850
13	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=500
14	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=70
15	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=1550
16	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1700
17	317038	Tuyau Elastolan noir 8x5,5 L=300
18	317038	Tuyau Elastolan noir 8x5,5 L=260
19	317008	Tuyau rilsan 8x6 rouge L=2500
20	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1600
21	317010	Tuyau rilsan 10x8 noir L=600
22	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1600
23	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1400
24	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2100
25	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1900
26	317026	Tuyau rilsan 4x2,7 noir L=2000
27	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=350
28	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=350
29	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2700
30	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=4000
31	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=50
32	317035	Tuyau Elastolan 4x2,5 noir L=50
33	317035	Tuyau Elastolan 4x2,5 noir L=200
34		Ensemble gonflage avec manomètre
35		Cylindre verrouillage verticale pour outil
36	710990030	Cylindre came D.90
37	710990030	Cylindre came D.90
38	710190450	Distributeur pneumatique principal
	710190451	Distributeur pneumatique principal
39	710490891	Cylindre pneumatique D.70

N°	Code	Description
40		*Noir N.O.*
41		*Blanche N.F.*
42	325181	*Raccord à V8*
43	710890250	*Ensemble cylindre pneumatique D.125*
44	710880720	*Cylindre bras décolle-pneus inférieur*
45	710990640	*Cylindre pneumatique D.100*
46	399284	*Régulateur d' écoulement*
47	710090661	*Distributeur pneumatique décolle-pneus*
	710010662	*Distributeur pneumatique décolle-pneus*
48	710292330	*Ensemble réservoir*
49	710491550	*Distributeur pneumatique*
50	710591960	*Ensemble soupape*
51	710591950	*Ensemble soupape vis pneumatique*
52	399286	*Régulateur d' écoulement*
53	B0171000	*Raccord réduction fixe 6-4*
54	325191	*Raccord pneu Y-6*
55	B5815000	*Raccord V D.4*
56	325054	*Réduction 8-6*
57	325181	*Raccord à V8*
58		*Distributeur d'air 5 voies*
59	790090660	*Cylindre pneumatique D.70*
60	325185	*Réduction*
61		*Ensemble filtre réglage lubrificateur*
62		*Soupapes pédale gonflage*
63		*Noir N.O.*
64		*Soupape balancement*

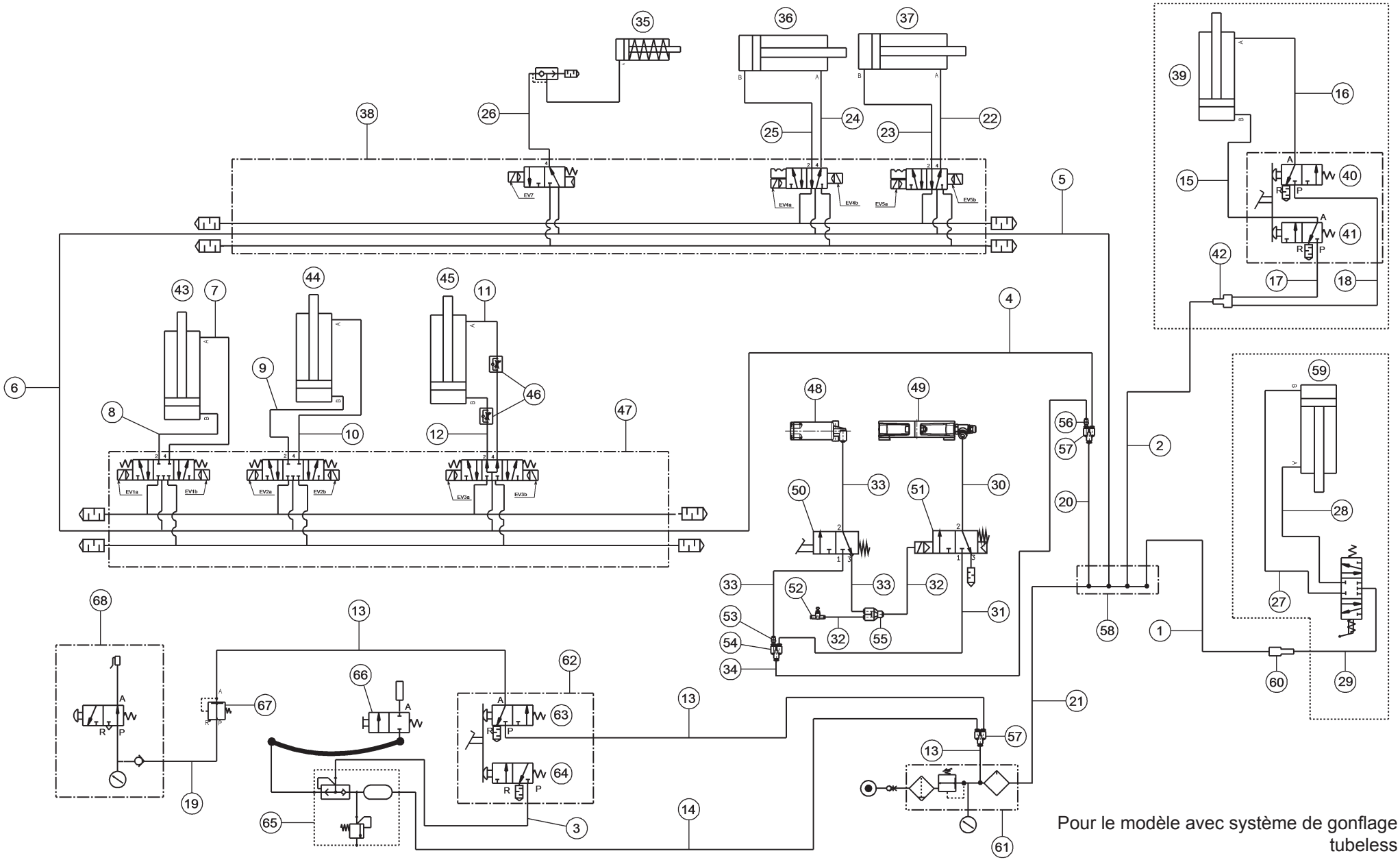

Pour le modèle avec système de gonflage tubeless

N°	Code	Description
1	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1900
2	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1100
3	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1100
4	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=550
5	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=700
6	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=300
7	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1300
8	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1200
9	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=850
10	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=650
11	317033	Tuyau rilsan 8x6 superflex L=1650
12	317033	Tuyau rilsan 8x6 superflex L=850
13	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=500
14	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=800
15	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=1550
16	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1700
17	317038	Tuyau Elastolan noir 8x5,5 L=300
18	317038	Tuyau Elastolan noir 8x5,5 L=260
19	317008	Tuyau rilsan 8x6 rouge L=2500
20	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=70
21	317010	Tuyau rilsan 10x8 noir L=600
22	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1600
23	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1400
24	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2100
25	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1900
26	317026	Tuyau rilsan 4x2,7 noir L=2000
27	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=350
28	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=350
29	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2700
30	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=4000
31	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=50
32	317035	Tuyau Elastolan 4x2,5 noir L=50
33	317035	Tuyau Elastolan 4x2,5 noir L=200
34	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=1600
35		Cylindre verrouillage verticale pour outil
36	710990030	Cylindre came D.90
37	710990030	Cylindre came D.90
38	710190450	Distributeur pneumatique principal
	710190451	Distributeur pneumatique principal
39	710490891	Cylindre pneumatique D.70

N°	Code	Description
40		Noir N.O.
41		Blanche N.F.
42	325181	Raccord à V8
43	710890250	Ensemble cylindre pneumatique D.125
44	710880720	Cylindre bras décolle-pneus inférieur
45	710990640	Cylindre pneumatique D.100
46	399284	Régulateur d' écoulement
47	710090661	Distributeur pneumatique décolle-pneus
	710010662	Distributeur pneumatique décolle-pneus
48	710292330	Ensemble réservoir
49	710491550	Distributeur pneumatique
50	710591960	Ensemble soupape
51	710591950	Ensemble soupape vis pneumatique
52	399286	Régulateur d' écoulement
53	B0171000	Raccord réduction fixe 6-4
54	325191	Raccord pneu Y-6
55	B5815000	Raccord V D.4
56	325054	Réduction 8-6
57	325181	Raccord à V8
58		Distributeur d'air 5 voies
59	790090660	Cylindre pneumatique D.70
60	325185	Réduction
61		Ensemble filtre réglage lubrificateur
62		Soupapes pédale gonflage
63		Noir N.O.
64		Blanche N.F.
65		Ensemble réservoir
66		Buse de gonflage
67		Soupape balancement
68		Ensemble gonflage avec manomètre

Contenu de la déclaration de conformité CE (en référence au point 1.7.4.2, lettre c) de la directive 2006/42/CE)

En référence à l'annexe II, partie 1, section A, de la directive 2006/42/CE, la déclaration de conformité qui accompagne la machine contient :

1. la raison sociale et l'adresse complète du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire ;
   Voir la première page du manuel
2. le nom et l'adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique, qui doit être établie dans la Communauté ;
   Coïncide avec le fabricant, voir la première page du manuel
3. la description et l'identification de la machine, y compris le nom générique, la fonction, le modèle, le type, le numéro de série, la dénomination commerciale ;
   Voir la première page du manuel
4. une indication par laquelle on déclare explicitement que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la présente directive et, le cas échéant, une indication analogue par laquelle on déclare la conformité aux autres directives communautaires et/ou dispositions pertinentes auxquelles la machine est conforme. Ces références doivent être celles des textes publiés au Journal officiel de l'Union européenne ;
   La machine est conforme aux directives applicables suivantes :
   2006/42/CE **Directive Machines**
   2014/30/EU **Directive Compatibilité Électromagnétique**
5. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a effectué l'examen CE de type visé à l'annexe IX et le numéro de l'attestation de l'examen CE du type ;
   N/A
6. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a approuvé le système d'assurance qualité totale visé à l'annexe X ;
   N/A
7. si nécessaire, une référence aux normes harmonisées visées à l'article 7, paragraphe 2, qui ont été appliquées ;
   UNI EN ISO 12100:2010 **Sécurité des machines – Principes généraux de conception – Appréciation du risque et réduction du risque ;**
   CEI EN 60204-1:2018 **Sécurité des machines. Équipement électrique des machines. Partie 1 : Règles générales**
8. si nécessaire, une référence aux autres normes et spécifications techniques appliquées ;
   UNI EN 17347:2001 **Véhicules routiers – Machines pour le montage et le démontage des pneumatiques – Prescriptions de sécurité**
9. lieu et date de la déclaration ;
   Ostellato, / /
10. identification et signature de la personne habilitée à rédiger la déclaration au nom du fabricant ou de son mandataire.
    SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director

Content of the declaration of conformity (with reference to Schedule 2, Part 1, Annex I, point 1.7.4.2, letter c) of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597)

With reference to schedule 2 annex I, part1, section A of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597, the declaration of conformity accompanying the machinery contains:

1. the business name and full address of the manufacturer and, where applicable, its authorised representative;
   Manufacturer: see the first page of the manual.
   Authorised representative:
   VEHICLE SERVICE GROUP UK LTD
   3 Fourth Avenue - Bluebridge Industrial Estate - Halstead
   Essex C09 2SY - United Kingdom
2. name and address of the person authorised to compile the technical file;
   It coincides with the authorized representative, see point 1
3. description and identification of the machine, including generic name, function, model, type, serial number, trade name;
   See the first page of the manual
4. a sentence expressly declaring that the machinery fulfils all the relevant provisions of these Regulations and where appropriate, a similar sentence declaring the conformity with other enactments or relevant provisions with which the machinery complies;
   The machinery complies with the following applicable UK Statutory Instruments:
   The Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008
   The Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016
   The Electromagnetic Compatibility Regulations 2016
5. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
   N/A
6. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);
   N/A
7. where appropriate, a reference to the designated standards used;

BS EN ISO 12100:2010	**Safety of machinery - General principles for design - Risk assessment and risk reduction;**
BS EN 60204-1:2018	**Safety of machinery - Electrical equipment of machines. General requirements.**
BS EN 61000-6-3:2007 +A1:2011 +AC:2012	**Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-3. Generic standards - Emission standard for residential, commercial and light-industrial environments.**
BS EN 61000-6-2:2005 +AC:2005	**Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2. Generic standards - Immunity for industrial environments.**

8. where appropriate, reference to other standards and technical specifications applied;
   N/A
9. place and date of declaration;
   Ostellato, / /
10. identification and signature of the person authorised to draw up the declaration on behalf of the manufacturer or its authorised representative.
    SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director